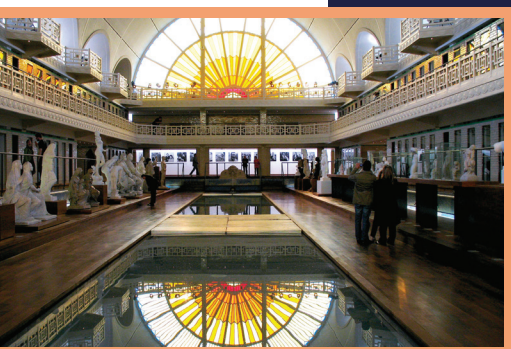




Patrimostat

Fréquentation des patrimoines



2 Éditorial

3 Éléments de méthodologie : la mesure de la fréquentation

Les patrimoines sur le territoire en 2025

- 5 Les patrimoines
- 6 Répartition géographique des patrimoines
- 9 Les Micro-Folies en France et dans le monde
- 10 Le patrimoine culturel immatériel en France
- 11 Le patrimoine européen
- 12 Sites français inscrits au patrimoine mondial de l'Unesco
- 13 Le Loto du patrimoine
- 14 Les sites patrimoniaux remarquables
- 15 Le Label Architecture contemporaine remarquable
- 16 Attirer la jeunesse vers les patrimoines
- 18 Les événements nationaux

Les études autour des patrimoines et de leurs publics en 2025

- 22 Pratiques de visites des Français
- 24 À l'écoute des visiteurs
- 26 À l'écoute des visiteurs en région Hauts-de-France
- 28 L'appellation « Musée de France »
- 32 Maisons des Illustres
- 36 Les Micro-Folies
- 38 40 ans de label Villes ou Pays d'art et d'histoire

La fréquentation des patrimoines en 2025

- 42 Le panel mensuel de la fréquentation des patrimoines
- 44 Les musées nationaux sous tutelle du ministère de la Culture
- 46 Les collections nationales décentralisées
- 48 Le Centre des monuments nationaux (CMN)
- 50 Les domaines nationaux
- 52 La Villa Médicis. Académie de France à Rome
- 53 Les musées et sites patrimoniaux de la Ville de Paris
- 54 Universcience
- 55 Le Muséum national d'Histoire naturelle
- 56 Le Musée national de la Marine

La fréquentation des Musées de France, des Maisons des Illustres et du réseau des archives de France en 2024

- 60 Les Musées de France
- 62 Les Maisons des Illustres
- 64 Le réseau des archives de France

La fréquentation par région (consolidation 2024)

- | | |
|----------------------------|--------------------------------|
| 68 Auvergne-Rhône-Alpes | 88 La Réunion |
| 70 Bourgogne-Franche-Comté | 90 Martinique |
| 72 Bretagne | 92 Mayotte |
| 74 Centre-Val de Loire | 94 Normandie |
| 76 Corse | 96 Nouvelle-Aquitaine |
| 78 Grand Est | 98 Occitanie |
| 80 Guadeloupe | 100 Pays de la Loire |
| 82 Guyane | 102 Provence-Alpes-Côte d'Azur |
| 84 Hauts-de-France | 104 Polynésie française |
| 86 Île-de-France | 105 Saint-Pierre-et-Miquelon |

Fiche outil

- 106 Estimer les émissions de gaz à effet de serre des visiteurs

Éditorial

Cette nouvelle édition de *Patrimostat* poursuit le travail d'observation des patrimoines conduit par le Département des études, de la prospective, des statistiques et de la documentation (DEPS) du ministère de la Culture. Elle rassemble les données les plus récentes sur l'offre patrimoniale, sa répartition sur le territoire, les publics et les fréquentations, à partir des enquêtes et dispositifs de suivi mis en œuvre par le ministère et ses partenaires.

La première partie propose un panorama des patrimoines présents sur le territoire et des principaux dispositifs qui contribuent à leur protection et à leur reconnaissance. Monuments historiques, Musées de France, Maisons des Illustres, Jardins remarquables et Villes et Pays d'art et d'histoire y côtoient le patrimoine culturel immatériel, les sites inscrits au patrimoine mondial de l'Unesco et les dispositifs européens. Cette édition accorde également une place particulière à l'Architecture contemporaine remarquable et aux Sites patrimoniaux remarquables.

La deuxième partie rassemble les études et enquêtes consacrées aux patrimoines et à leurs publics. Les dispositifs récurrents, comme l'étude sur les Pratiques patrimoniales des Français et le programme *À l'écoute des visiteurs*, permettent de suivre les pratiques de visite et les caractéristiques des publics. En 2025, six Français sur dix déclarent ainsi avoir visité un monument au cours des douze derniers mois et un tiers un musée ou une exposition. Ces approches sont complétées par des travaux consacrés au fonctionnement des réseaux patrimoniaux, parmi lesquels figure cette année la première édition de l'Observatoire des Micro-Folies.

La troisième partie présente les premières estimations de fréquentation pour 2025. Les musées nationaux et lieux d'exposition totalisent **32,8 millions d'entrées**, un niveau proche de celui de 2024 (+ 1 %), malgré plusieurs fermetures intervenues au cours de l'année. Le Centre des monuments nationaux dépasse pour la première fois les **12 millions de visiteurs** et les monuments appartenant aux neuf domaines nationaux en accueillent plus de **3,5 millions** (+ 15 %). La fréquentation estivale retrouve par ailleurs un niveau élevé, avec **9,5 millions d'entrées** en juillet et août, soit 22 % de plus qu'à l'été 2024, marqué par les Jeux olympiques et paralympiques de Paris.

Les données consolidées pour 2024 permettent de disposer d'une lecture complète de la fréquentation à l'échelle nationale et territoriale. Musées de France, monuments nationaux, Maisons des Illustres et services d'archives totalisent **92,3 millions d'entrées** et d'usagers, un niveau quasiment stable par rapport à 2023 et supérieur de 9 % à celui de 2019. Cette stabilité recouvre des évolutions différentes selon les catégories de patrimoine et les territoires : les Musées de France accueillent **72,7 millions de visiteurs** (- 1 %), les Maisons des Illustres près de **5,4 millions**, en progression de 6 % à périmètre constant, tandis que les Archives de France enregistrent près de **1,9 million d'usagers**.

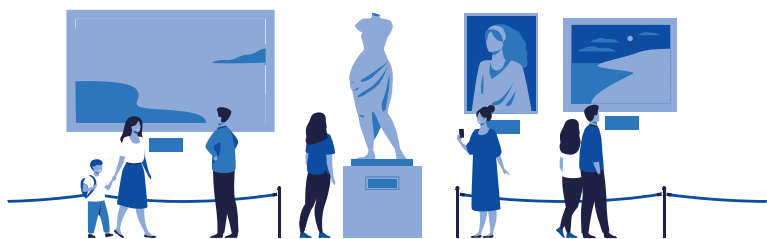
Enfin, cette édition propose **une nouvelle fiche-outil** consacrée à l'estimation des émissions de gaz à effet de serre associées à la fréquentation des établissements patrimoniaux. Élaborée par le DEPS à partir des données de l'Ademe et adaptée aux spécificités des visiteurs des patrimoines, elle fournit aux établissements une méthode simple pour estimer ces émissions à partir de l'origine géographique de leurs visiteurs, de leurs modes de transport lorsqu'ils sont connus et de la durée de visite.

L'équipe éditoriale de *Patrimostat*

Éléments de méthodologie : *la mesure de la fréquentation*

Patrimostat est réalisé par le Département des études, de la prospective, des statistiques et de la documentation (DEPS) du ministère de la Culture. Chaque année, le bureau dynamiques territoriales collecte auprès des établissements patrimoniaux puis analyse, les données de fréquentation de différents sites.

Ce dispositif de suivi de la fréquentation existe depuis 1993. La collecte porte sur l'ensemble des établissements patrimoniaux sous tutelle du ministère de la Culture (musées, monuments, lieux d'expositions nationaux, archives nationales de France) et des sites bénéficiant de l'appellation « Musée de France » (soit plus de 1 200 musées) ou du label « Maison des Illustres » (274 maisons).



Chaque année, via l'enquête annuelle des Musées de France (EAMF) et l'enquête annuelle des Maisons des Illustres (EAMI), les établissements patrimoniaux renseignent un certain nombre d'éléments relatifs à leur fréquentation portant sur l'année N-2, comme le nombre d'entrées payantes ou gratuites concernant toutes les visites liées à l'activité du site (collections, expositions temporaires, actions culturelles), dont :

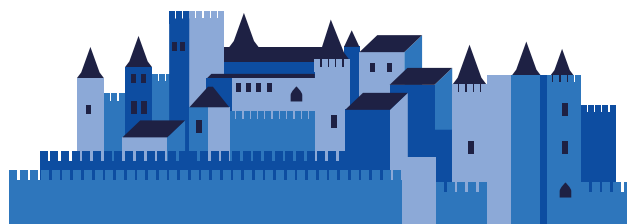
- scolaires : élèves participant à une visite en groupe, programmée par un enseignant ;
- enseignants : public adulte présentant une carte professionnelle à l'entrée du musée ;
- moins de 18 ans : jeunes de moins de 18 ans visitant le musée hors cadre scolaire ;
- jeunes de 18 à 25 ans : tranche d'âge particulièrement ciblée par les politiques de gratuité des établissements ;
- pourcentage de visiteurs étrangers : de façon générale, dans les établissements patrimoniaux, l'origine géographique est demandée à tous les visiteurs achetant un billet (en présentiel ou en ligne). Cette information permet de mesurer le pourcentage de visiteurs étrangers et d'identifier précisément les zones géographiques de provenance.

Le mode de recueil des données de fréquentation varie selon les patrimoines, les établissements, leur mode

d'organisation, leur tutelle et leur système de billetterie (billetterie automatisée pour certains établissements, manuelle pour d'autres, par exemple). En cas de non-réponse, les données de fréquentation sont imputées selon l'hypothèse d'une évolution annuelle équivalente à celle des autres établissements de la région.

Un autre dispositif, alimenté par un panel de 76 établissements, sélectionnés en fonction de leur localisation, de leur fréquentation et de la spécialité de leur collection, permet d'obtenir des remontées mensuelles de fréquentation. Cumulée, la fréquentation de l'ensemble des établissements constituant ce panel représente 53 % des fréquentations totales des musées ayant l'appellation « Musée de France », des monuments nationaux en France et des Maisons des Illustres.

À l'échelle des établissements nationaux (sous tutelle du ministère de la Culture), les fréquentations des 14 musées nationaux* présents dans ce panel représentent en 2025, 92 % de la fréquentation de l'ensemble des musées nationaux (41 établissements). Les 6 monuments nationaux** présents dans ce panel représentent 49 % des fréquentations totales des monuments nationaux. Ces données sont présentées dans la partie 3, « La fréquentation des patrimoines en 2025 », et font état de la fréquentation de l'année N-1.



* Musées du Louvre, d'Orsay et de l'Orangerie, Rodin, Picasso, Musée national du Moyen Âge - Thermes et hôtel de Cluny, Palais de la Porte-Dorée, Château de Fontainebleau, Versailles, Cité de l'architecture et du patrimoine, Musée national d'art moderne - Centre Georges-Pompidou, Musée des arts décoratifs, Musée du quai Branly - Jacques Chirac, Mucem et deux lieux d'expositions temporaires (les Galeries nationales du Grand Palais et le Musée du Luxembourg).

** Arc de triomphe, Conciergerie, Panthéon, Mont-Saint-Michel, les Tours de Notre-Dame de Paris (réouverture en septembre 2025), Domaine national de Chambord.

Les patrimoines sur le territoire



Musée des arts
décoratifs –
Paris (75)
© Jasmina
Stevanovic

Les données présentées dans cette partie offrent une vue d'ensemble des patrimoines présents sur le territoire national, de leur répartition régionale et des principaux dispositifs de protection et de labellisation.

Aux monuments historiques, Musées de France, Maisons des Illustres, Jardins remarquables ou Villes et Pays d'art et d'histoire s'ajoutent le patrimoine culturel immatériel, les sites inscrits au patrimoine mondial de l'Unesco ainsi que les dispositifs européens de reconnaissance du patrimoine. Une attention particulière est également portée au label Architecture contemporaine remarquable (ACR) et aux Sites patrimoniaux remarquables (SPR).

Enfin, cette partie présente les principaux événements nationaux consacrés à la découverte et à la valorisation de ces patrimoines.

2025 Les patrimoines

Les actions en faveur du patrimoine que le ministère de la Culture contribue à promouvoir se déroulent sur l'ensemble du territoire français.

Musées de France



+ de **1 200**

Centre des monuments nationaux



110

Maisons des Illustres



274

Archives de France



3 archives nationales
17 archives régionales

Domaines nationaux

Domaines
nationaux

21

Monuments historiques



46 255

Sites patrimoniaux remarquables



1 041

99 archives départementales
+ **680** communales

Architecture contemporaine remarquable



1 795

Villes et Pays d'art et d'histoire



210

Jardins remarquables



482

Unesco sites français inscrits au patrimoine mondial



54

Patrimoine culturel immatériel



Patrimoine
Culturel
Immatériel
en France
connaître, pratiquer, transmettre

30 éléments Unesco
560 éléments inclus dans l'Inventaire national

Ethnopôles



ETHNO
PÔLE

12

Patrimoine européen



5

Itinéraires culturels du Conseil de l'Europe

Cultural route
of the Council of Europe
Itinéraire culturel
du Conseil de l'Europe

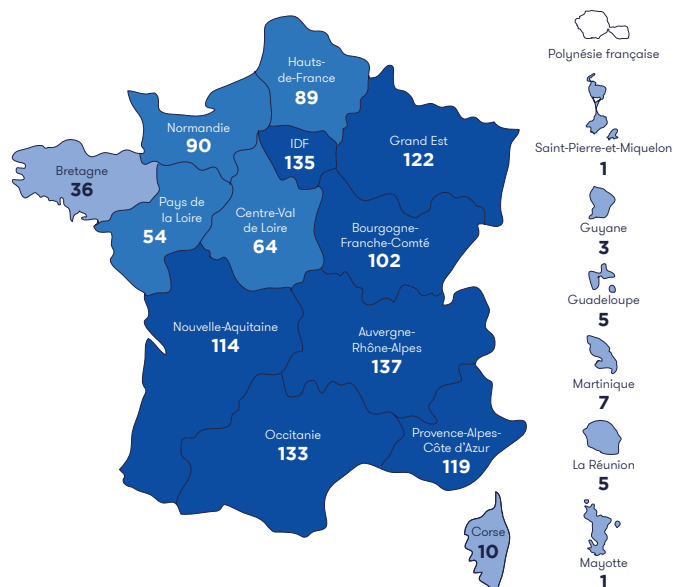


33

2025 Répartition géographique des patrimoines

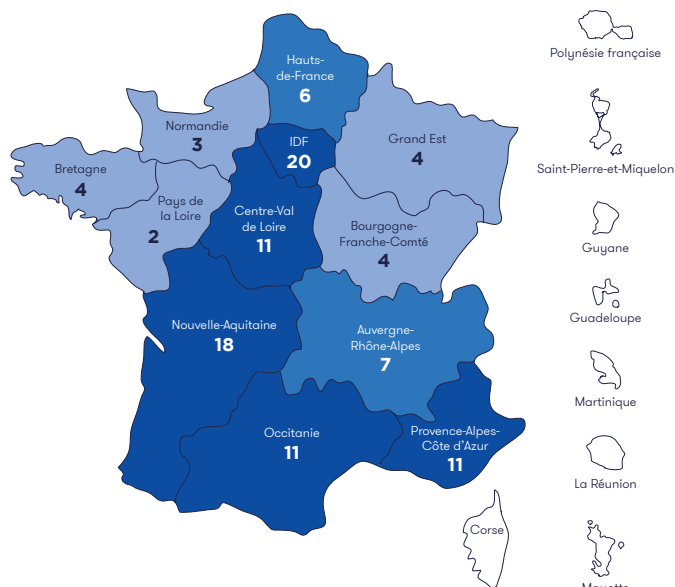
Les cartes suivantes permettent de visualiser la répartition des différents patrimoines à l'échelle régionale, tant sur le territoire métropolitain qu'ultramarin.

Les Musées de France



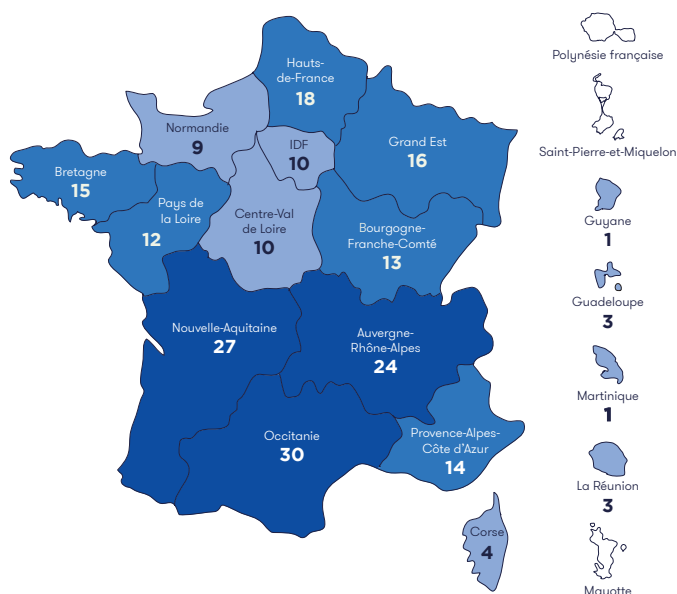
L'appellation « Musée de France » a été instaurée par la loi relative aux Musées de France du 4 janvier 2002. Elle porte à la fois sur les collections et les institutions qui les mettent en valeur.

Les monuments nationaux (CMN et Domaine national de Chambord)



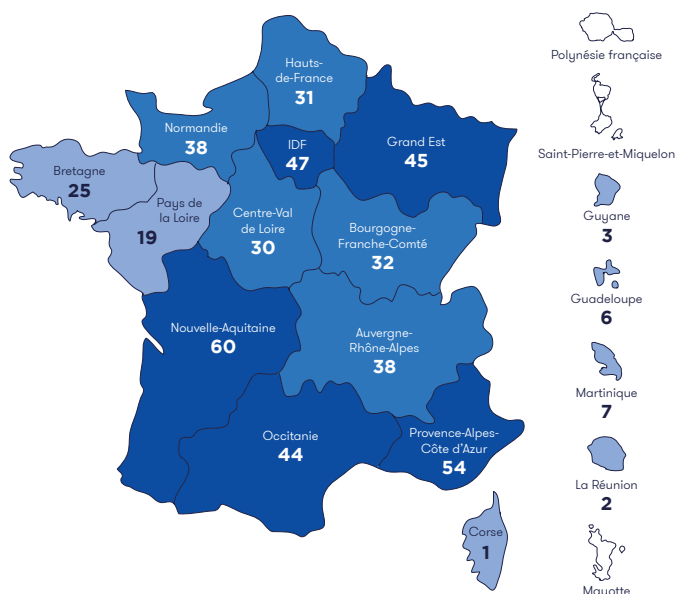
Le Centre des monuments nationaux (CMN), sous tutelle du ministère de la Culture, assure au nom de l'État la conservation et l'ouverture au public de ce réseau de monuments.

Les Villes et Pays d'art et d'histoire



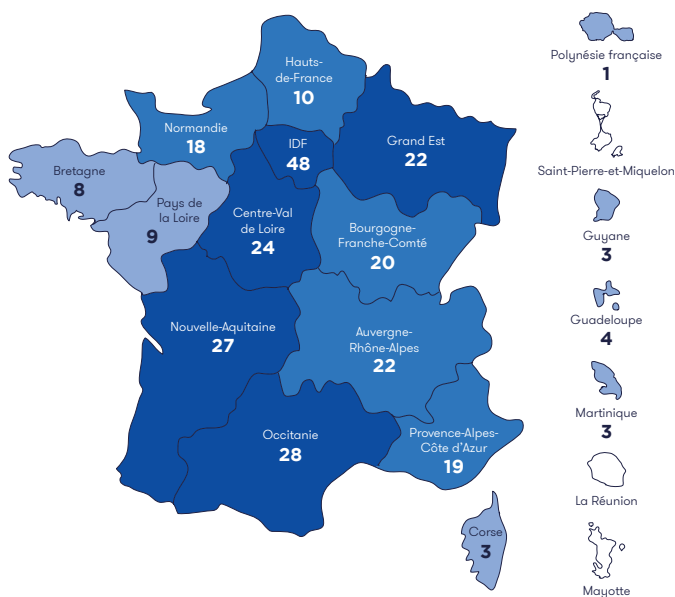
Ce réseau regroupe des Villes et Pays d'art et d'histoire (112 villes, 98 pays, au 16 avril 2026) attachés à la valorisation et à l'animation de l'architecture et du patrimoine. Le label a été créé en 1985. Ce label, attribué pour dix ans par le ministère de la Culture, a été déconcentré en région depuis 2020.

Les Jardins remarquables



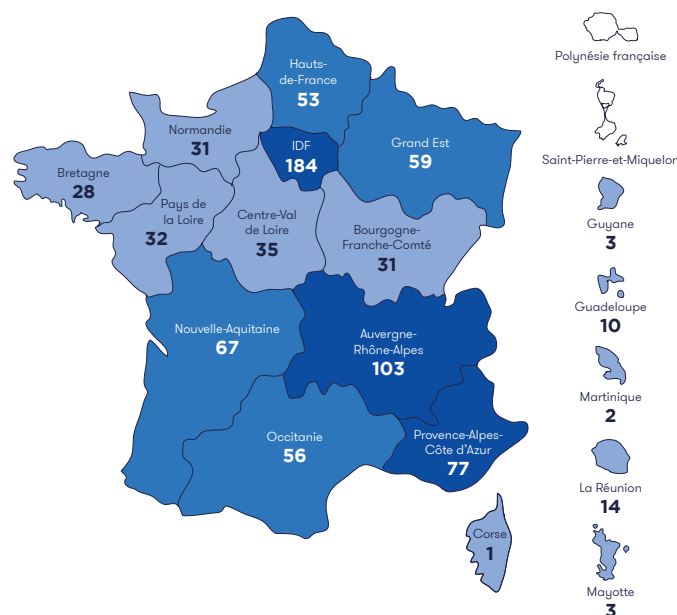
Mis en place en 2014, ce label est attribué pour cinq ans aux parcs et aux jardins ouverts au public qui présentent un grand intérêt sur le plan de l'histoire, de l'esthétique ou encore de la botanique. Au 15 avril 2026, 482 jardins ont été recensés.

Les Maisons des Illustres



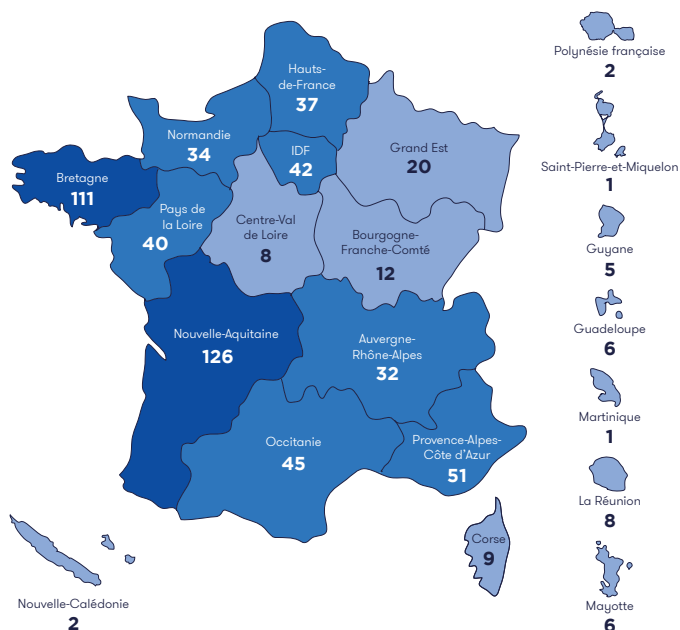
Créé en 2011, le label « Maisons des Illustres » constitue un ensemble patrimonial original. De la maison à l'atelier, il rassemble des lieux dont la vocation est de conserver et de transmettre la mémoire des personnalités majeures qui les ont habités. Ce label est attribué pour une durée de cinq ans. Le réseau comprend quatre maisons situées à l'étranger (Guernesey, Maine et Louisiane aux États-Unis, Maroc) et un jumelage en Chine. Au 30 janvier 2026, 274 maisons ont été recensées.

Les services d'archives



Le réseau des services d'archives publiques en France est animé par le Service interministériel des archives de France (SIAF). Cette carte fait apparaître, pour chaque région, le nombre total de services d'archives accessibles aux usagers.

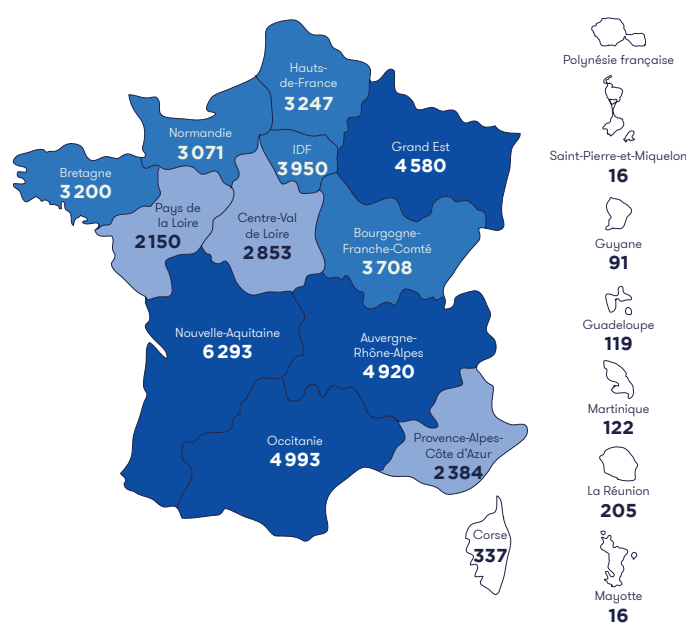
Les pratiques immatérielles incluses dans l'Inventaire national du PCI*



Sur les 598 pratiques culturelles incluses dans l'Inventaire national du patrimoine culturel immatériel, 22 concernent la France entière. Toutes les autres ont un ancrage territorial spécifique, à l'échelle d'une ou de plusieurs régions.

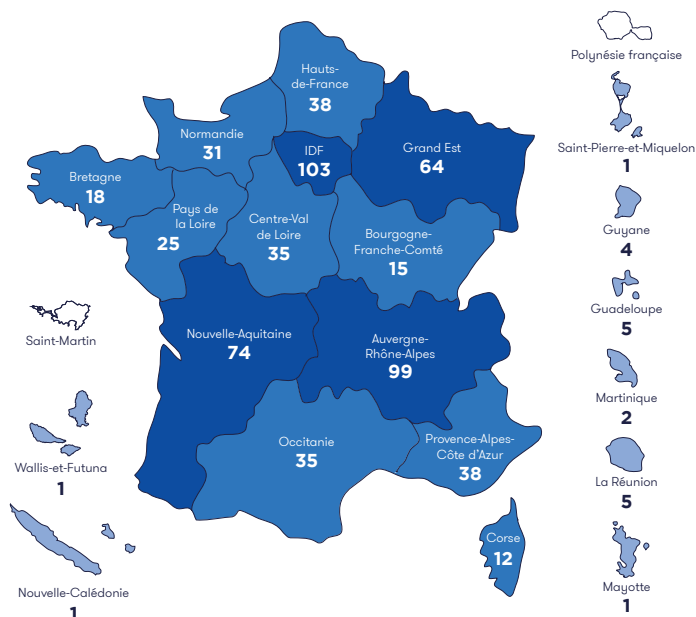
* PCI : patrimoine culturel immatériel.

Les monuments historiques

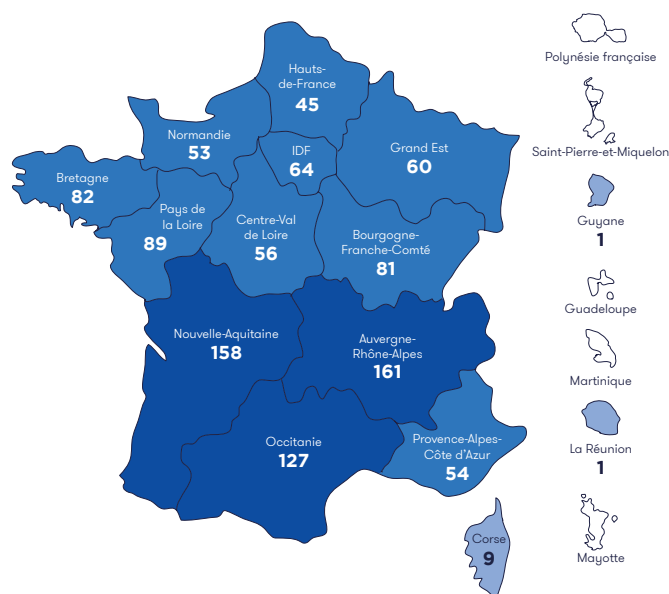


Un monument historique est un immeuble ou un objet mobilier recevant un statut juridique destiné à le protéger, du fait de son intérêt historique, artistique, architectural, mais aussi technique ou scientifique. Il existe deux niveaux de protection : un monument peut être « classé » ou « inscrit ».

Micro-Folies



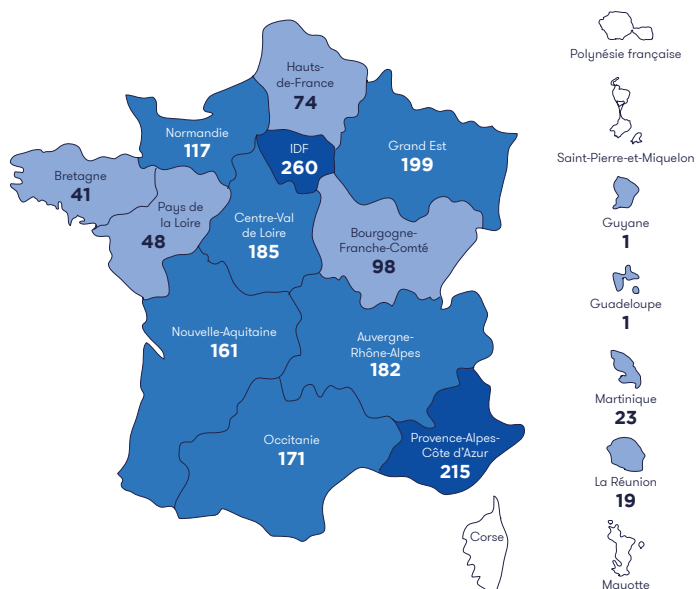
Sites patrimoniaux remarquables (SPR)



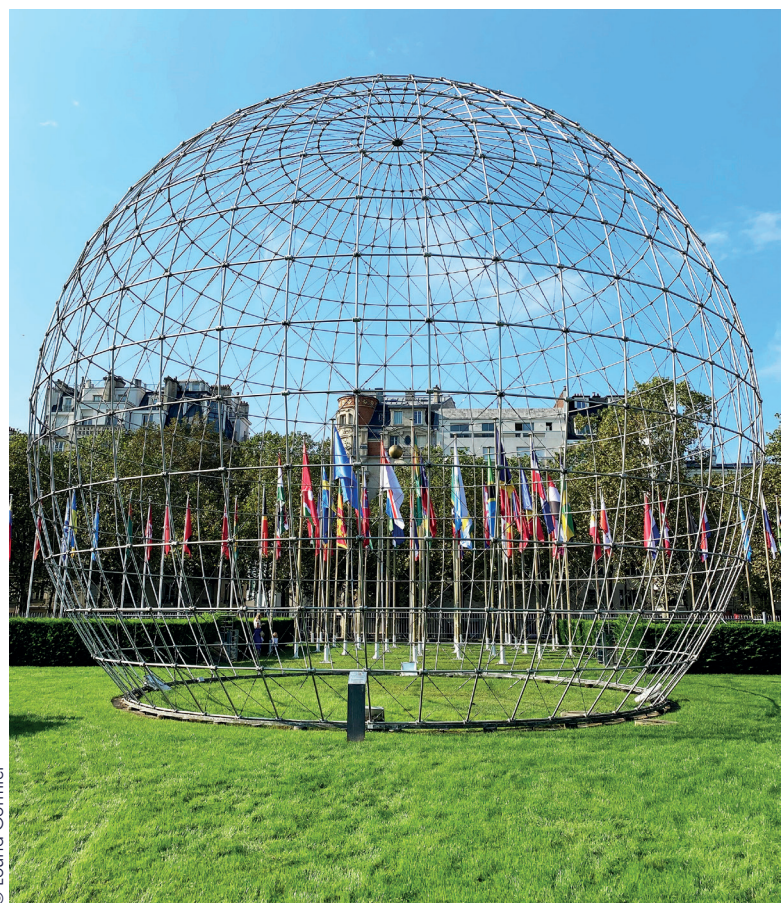
Dispositif culturel de proximité, développé et mis en œuvre par le ministère de la Culture depuis 2017, et coordonné par l'Établissement public du Parc et de la Grande Halle de La Villette (EPPGHV), en partenariat avec les collectivités territoriales, les DRAC-DAC et les préfetures. Au 1^{er} juillet 2026, le réseau comprend 664 Micro-Folies ouvertes, dont 607 en France.

Les sites patrimoniaux remarquables sont les villes, villages ou quartiers dont la conservation, la restauration, la réhabilitation ou la mise en valeur présente, au point de vue historique, architectural, archéologique, artistique ou paysager, un intérêt public. Au 15 avril 2026, 1 041 sites ont été recensés.

Architecture contemporaine remarquable (ACR)



Depuis la loi du 7 juillet 2016 relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine, le label « Architecture contemporaine remarquable » (ACR) a succédé au label « Patrimoine du XX^e siècle » créé en 1999. Ce label est attribué aux immeubles, aux ensembles architecturaux, aux ouvrages d'art et aux aménagements qui ne sont pas classés ou inscrits au titre des monuments historiques, parmi les réalisations de moins de 100 ans d'âge et dont la conception présente un intérêt architectural ou technique suffisant. Au 16 juin 2026, 1 795 sites ont été recensés.



Siège de l'UNESCO, Paris (75)

Les Micro-Folies

en France et dans le monde

Initiées par l'Établissement public du Parc et de la Grande Halle de La Villette en 2017, les Micro-Folies s'inscrivent dans un objectif de démocratie culturelle et d'accès ludique aux œuvres des collections françaises (nationales et régionales) et internationales. Modulaires et adaptables à différents environnements d'exposition, les Micro-Folies prennent la forme d'un musée numérique interactif donnant accès à près de 6 000 contenus issus des collections de 474 partenaires culturels.

Au 1^{er} juillet 2026, **607** Micro-Folies étaient ouvertes en France et **57** à l'international. Elles ont permis d'accueillir plus d'un million de personnes.



© Lucie Casanova

Fondateurs

- Centre national d'art et de culture – Georges-Pompidou
- Château de Versailles
- Cité de la musique – Philharmonie de Paris
- Festival d'Avignon
- Institut du monde arabe
- Musée du Louvre
- Musée d'Orsay
- Musée Picasso
- Musée du quai Branly – Jacques Chirac
- Opéra national de Paris
- GrandPalaisRMN
- Universcience

57 Micro-Folies à l'international



Lieux de promotion de la francophonie et de diffusion de la culture française, les Micro-Folies s'implantent à travers le monde. On les retrouve sur cinq continents, en Afrique, en Amérique du Nord et du Sud, en Asie et en Europe.

2025 Le patrimoine culturel immatériel en France

Le patrimoine culturel immatériel (PCI) englobe des pratiques et savoirs dont chacun hérite en commun et qu'il s'efforce collectivement de faire vivre, recréer et transmettre. Patrimoine vivant témoin de la diversité culturelle, le PCI n'est pas opposable au patrimoine matériel et souvent relié à la biodiversité. En vue de la sauvegarde du PCI dans le respect des principes du développement durable et des droits culturels, le ministère de la Culture pilote l'Inventaire participatif national. Au sein de la Direction générale des patrimoines et de l'architecture, le Département de la recherche, de la valorisation et du patrimoine culturel immatériel soutient des organismes (ethnopôles, fédérations, ONG, unités de recherche...) engagés dans la recherche et l'action culturelle, aide à l'élaboration des candidatures à l'Inventaire national ou multinational auprès de l'Unesco, intervient dans des formations initiales et continues au PCI.

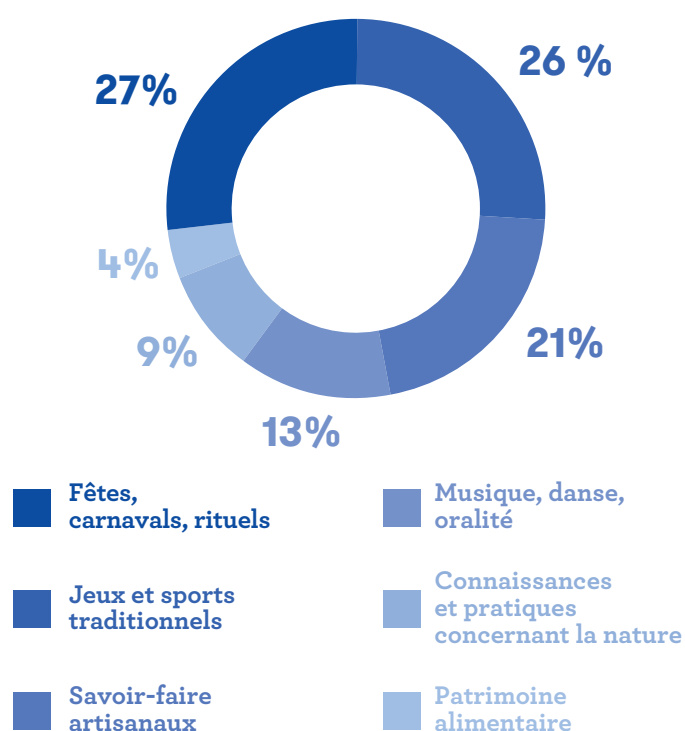
Les patrimoines 2025

30 éléments inscrits sur les listes de l'Unesco
560 éléments inclus à l'Inventaire national
12 ethnopôles



« La démoscène en France : un mouvement de création numérique populaire spontané » a été inclus à l'Inventaire national en 2025, première pratique numérique de l'Inventaire.

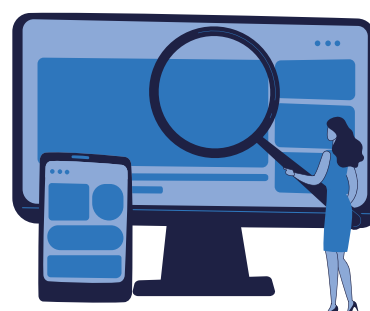
Répartition des pratiques incluses à l'Inventaire national par domaines



Focus sur l'agenda national du PCI

Avec la création en 2025 de l'agenda national du patrimoine culturel immatériel, le ministère de la Culture entend mieux faire connaître et rendre accessible les pratiques culturelles incluses à l'Inventaire à travers les manifestations organisées toute l'année par celles et ceux qui œuvrent à la transmission de ce patrimoine vivant. Cet agenda national est participatif et se présente sous la forme d'une carte interactive disponible en ligne permettant d'identifier facilement des manifestations.

À retrouver sur le site du ministère de la Culture : <https://www.culture.gouv.fr/thematiques/patrimoine-culturel-immateriel/vivre-le-patrimoine-culturel-immateriel/>



2025 Le patrimoine européen

Les Itinéraires culturels du Conseil de l'Europe

Lancé en 1987 par Mme Catherine Lalumière, alors Secrétaire générale du Conseil de l'Europe, ce programme propose au public de (re)découvrir le patrimoine, l'histoire et la culture commune à différents pays ou territoires, grâce à des thématiques partagées. La certification est accordée aux itinéraires qui répondent à des critères exigeants et qui contribuent à promouvoir un tourisme patrimonial responsable, en encourageant la découverte de l'Europe, de son histoire, de ses échanges culturels et de la diversité de ses patrimoines.

Grâce aux histoires, lieux, pratiques et savoir-faire partagés, les membres de chaque itinéraire (au niveau local, régional, national et européen) valorisent des sites et/ou des parcours, organisent des activités, expériences et/ou événements et contribuent ainsi au développement économique et à l'attractivité des territoires.

Aujourd'hui, 42 États participent à ce programme, 49 itinéraires traversent plus de 60 pays, dont 35 passent par la France.

Cultural route
of the Council of Europe
Itinéraire culturel
du Conseil de l'Europe



Avec
35

itinéraires

sur les
49

certifiés en Europe

la France est l'État membre le plus traversé
par les itinéraires culturels

En 2025, un nouvel itinéraire a été certifié : les Routes Liberté Pyrénées. Ce sont des chemins qui ont été empruntés par les personnes fuyant l'Europe pendant la Seconde Guerre mondiale.

35 itinéraires en France à parcourir à pied, à vélo ou à cheval

Le ministère de la Culture a créé une carte numérique interactive pour découvrir les 35 itinéraires culturels du Conseil de l'Europe qui traversent la France*.

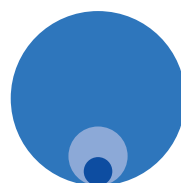


* Cette carte est disponible en suivant ce lien : www.culture.gouv.fr/programme-des-itineraires-culturels-du-conseil-de-l-europe-icce

Le Label du patrimoine européen*

Cette initiative, lancée en 2005 par six pays dont la France, est pilotée par la Commission européenne depuis 2011. Ce label est attribué, tous les deux ans, à des sites qui ont joué un rôle dans l'histoire européenne ou dans la construction de l'Union européenne. Basé sur des critères exigeants, chaque site propose des activités à tous les publics pour les sensibiliser aux valeurs européennes. En 2025, 80 sites européens sont labellisés, dont 5 en France :

Abbaye de Cluny (Bourgogne-Franche-Comté)



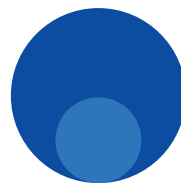
141 000 visiteurs

dont **16 150** de moins de 18 ans
dont **3 763** scolaires

Par rapport à 2024

=

Maison de Robert Schuman (Grand Est)



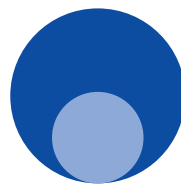
11 320 visiteurs

dont **2 720** scolaires

Par rapport à 2024

↑ 1 %

Le Quartier européen (Strasbourg – Grand Est)



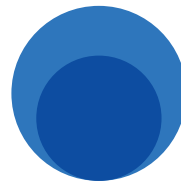
18 460 visiteurs

dont **5 050** scolaires

Par rapport à 2024

↑ 45 %

L'ancien camp de concentration de Natzweiler-Struthof et ses camps annexes dossier transnational franco-allemand (Grand Est)



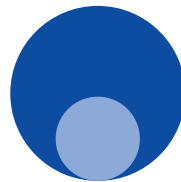
227 770 visiteurs

dont **117 000** scolaires

Par rapport à 2024

↓ 4 %

Lieu de Mémoire au Chambon-sur-Lignon (Auvergne-Rhône-Alpes)



18 910 visiteurs

dont **4 380** scolaires

Par rapport à 2024

↑ 17 %

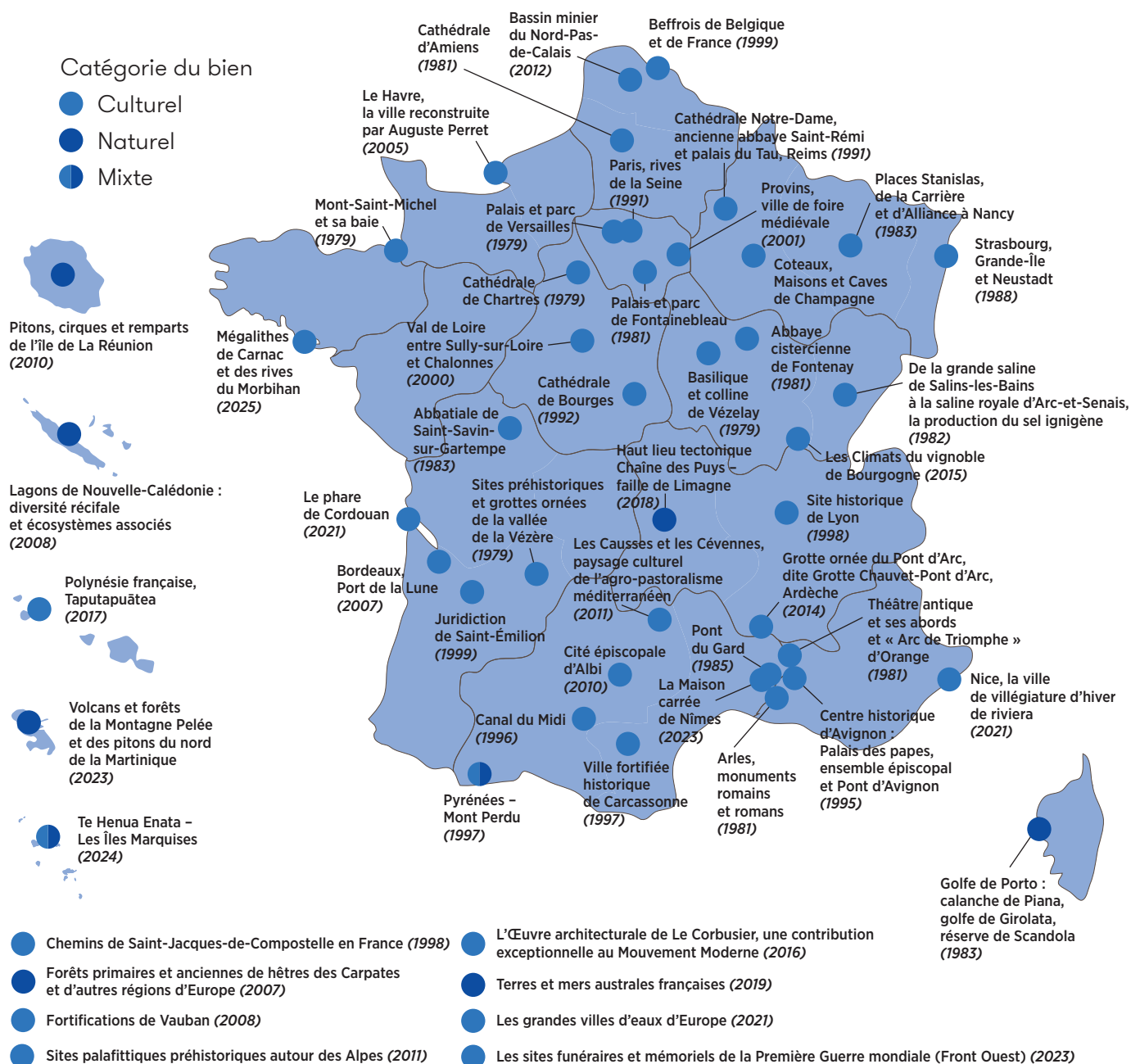
* Pour en savoir plus sur le Label du patrimoine européen : www.culture.gouv.fr/aides-demarches/protections-labels-et-appellations/label-patrimoine-europeen

Unesco – Sites français

inscrits au patrimoine mondial de l'Unesco*



Le patrimoine mondial est une désignation attribuée à des sites ou des biens situés à travers le monde, qui possèdent une valeur universelle exceptionnelle. Il s'agit d'un ensemble de biens culturels et naturels qui revêtent une importance particulière pour l'héritage commun de l'humanité. Ces sites sont inscrits sur la liste du patrimoine mondial afin de garantir leur protection et leur préservation pour les générations futures. En 2025, on recense 1248 biens inscrits au patrimoine mondial de l'Unesco, dont 54 en France : 45 biens et paysages culturels, 7 biens naturels et deux biens mixtes. La France se classe ainsi au quatrième rang mondial, derrière l'Italie (61 biens), la Chine (60) et l'Allemagne (55). En 2025, les mégalithes de Carnac et des rives du Morbihan ont été inscrits sur la liste du patrimoine mondial.

* <https://whc.unesco.org/fr/list>

Le Loto du patrimoine

Créé par la loi du 28 décembre 2017, le Loto du patrimoine est né sur l'initiative d'une mission d'identification du patrimoine en péril et de recherche de nouvelles sources de financement de sa restauration, portée par Stéphane Bern.

Par son action, la mission Patrimoine en péril vise le sauvetage d'édifices patrimoniaux et leur ouverture au public ; leur médiatisation et leur redynamisation touristique ; un effet de relance économique durable et facteur d'emplois non délocalisables.

Plus de **1050** sites ont ainsi pu bénéficier de la Mission Patrimoine depuis son lancement et 70 % sont d'ores et déjà sauvés ou sur le point de l'être : **280** chantiers sont en cours et **500** sont terminés.



Château de la Calade – Aix-en-Provence (13)

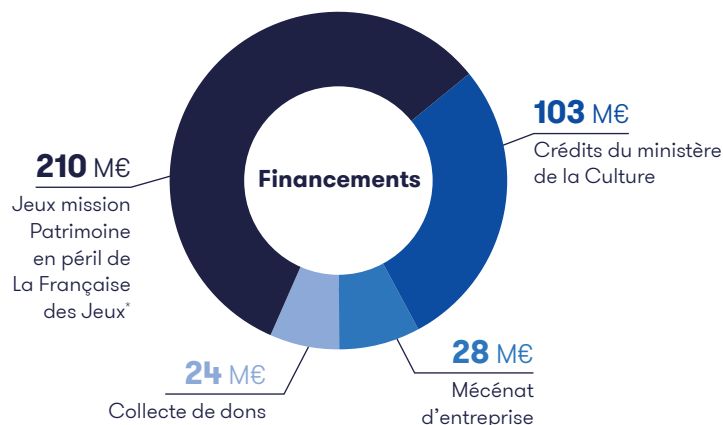
La convention pluriannuelle entre la Fondation du patrimoine, le ministère de la Culture et FDJ United (La Française des Jeux*), constitue le cadre juridique et financier de la Mission Patrimoine, celle-ci a été renouvelée en 2025 pour une durée de 4 ans. Les représentants de cette convention sélectionnent chaque année 18 projets emblématiques du patrimoine des régions de métropole et des collectivités d'outre-mer ainsi qu'un projet par département selon 4 critères :

- l'intérêt patrimonial et culturel ;
- l'état de péril ;
- la maturité du projet ;
- son impact sur le territoire et le projet de valorisation.

* En mars 2025, FDJ change de nom et devient FDJ United.

2018 à 2025 en chiffres :

- 7 000** sites en péril signalés
- 840** millions d'euros de travaux entrepris
- 1 050** projets sélectionnés
plus de **145** emblématiques des régions
et plus de **950** départementaux
- 70 %** des projets déjà sauvés
(**280** chantiers en cours, **500** terminés)



* Sources : mission Patrimoine en péril – rapport d'activité 2018-2025.



Église Saint-Cyprien – Morsiglia (2B)

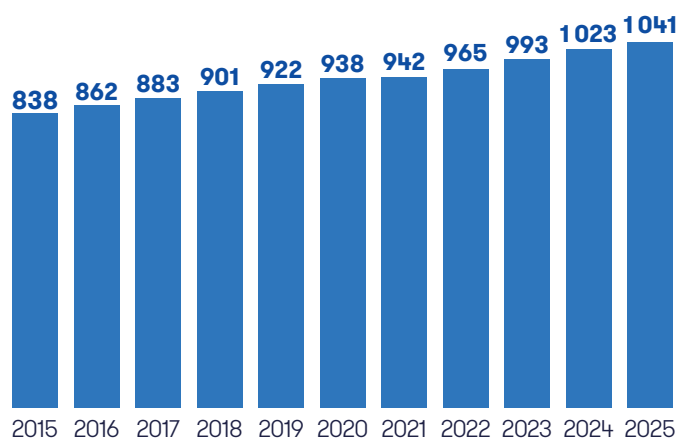
Les sites patrimoniaux remarquables



Les sites patrimoniaux remarquables sont « les villes, villages ou quartiers dont la conservation, la restauration, la réhabilitation ou la mise en valeur présente, au point de vue historique, architectural, archéologique, artistique ou paysager, un intérêt public ». Ils peuvent donc être des villes de toutes tailles : des métropoles jusqu'aux bourgs et villages.

Évolution du nombre de sites patrimoniaux remarquables (2015-2025)

Les régions qui enregistrent le plus grand nombre de sites patrimoniaux remarquables sont : Auvergne-Rhône-Alpes (161), Nouvelle-Aquitaine (158) et Occitanie (127). Ces trois régions totalisent 43 % des sites.



Le cadre juridique des sites patrimoniaux remarquables

Le dispositif des sites patrimoniaux remarquables, créé par la loi n° 2016-925 du 7 juillet 2016 relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine, dite « loi LCAP », s'est substitué aux anciens dispositifs de protection du patrimoine : les secteurs sauvegardés, les zones de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager (ZPPAUP) et les aires de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine (AVAP) relevant du ministère de la Culture.



Écluse de Mantelot – Châtillon-sur-Loire (45)



Marché central – Royan (17)

Préserver et valoriser les centres anciens

La délimitation du périmètre d'un site patrimonial remarquable repose sur une concertation étroite avec la ou les collectivité(s) concernée(s).

Ce dialogue permet d'adapter les outils de gestion aux spécificités locales et aux enjeux patrimoniaux identifiés.

Deux types de documents peuvent encadrer la gestion de ces sites et identifier les enjeux patrimoniaux :

- le « Plan de sauvegarde et de mise en valeur » (PSMV), intégré au droit de l'urbanisme, vise à préserver l'intégrité architecturale et urbaine des centres anciens ;
- le « Plan de valorisation de l'architecture et du patrimoine » (PVAP) institue une servitude d'utilité publique et accompagne les projets de mise en valeur du bâti et des espaces publics.

L'élaboration concertée de ces règlements nécessite la prise en compte de tous les enjeux des centres anciens : la désertification, la dégradation de l'habitat ancien, la vacance de logements, l'installation des commerces en périphérie. Le développement durable et l'adaptation au changement climatique occupent une place prégnante ces dernières années. Ces deux types de plans, qui s'intègrent dans un projet de territoire, constituent un cadre clair et partagé pour les porteurs de projets, les habitants et les professionnels. Ils définissent des règles écrites et graphiques applicables aux immeubles bâtis et non bâtis (places, jardins, etc.) situés dans le périmètre des sites patrimoniaux remarquables.

Enfin, tout projet de travaux dans ces sites est soumis à l'avis conforme de l'architecte des Bâtiments de France, garant de la cohérence et de la qualité des interventions.

La politique en matière de protection des sites patrimoniaux est à retrouver sur le site du ministère de la Culture : <https://www.culture.gouv.fr/fr/thematiques/monuments-sites/monuments-historiques-sites-patrimoniaux/les-sites-patrimoniaux-remarquables>

Le label Architecture contemporaine remarquable



Le label « Architecture contemporaine remarquable » (ACR) est attribué aux immeubles, aux ensembles architecturaux, aux ouvrages d'art et aux aménagements faisant antérieurement l'objet du label « Patrimoine du XX^e siècle » qui ne sont pas classés ou inscrits au titre des monuments historiques, parmi les réalisations de moins de 100 ans d'âge, dont la conception présente un intérêt architectural ou technique suffisant.

À ce jour, environ **1 800** immeubles, ensembles architecturaux, ouvrages d'art et aménagements sont labellisés.

Le cadre juridique du label Architecture contemporaine remarquable

Créé par la loi n° 2016-925 du 7 juillet 2016 relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine (LCAP), le label « Architecture contemporaine remarquable » (ACR) a succédé en 2016 au label « Patrimoine du XX^e siècle » créé en 1999 par le ministère de la Culture.

Conformément à l'article L650-1 du code du patrimoine, le label est attribué par décision motivée de l'autorité administrative, après avis de la commission régionale du patrimoine et de l'architecture. Le label disparaît de plein droit si l'immeuble est classé ou inscrit au titre des monuments historiques, ou cent ans après sa construction.

Les critères d'attribution du label ACR

Le décret n° 2017-433 du 28 mars 2017 relatif au label ACR précise que l'intérêt de la réalisation doit répondre à au moins un des critères suivants :

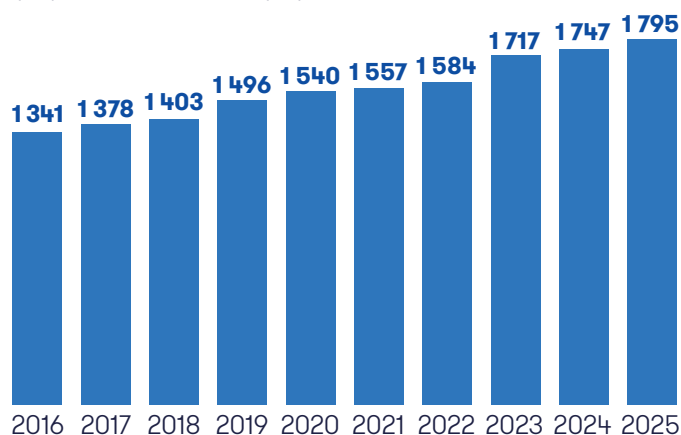
- la singularité de la réalisation ;
- le caractère innovant ou expérimental de la conception ou sa place dans l'histoire des techniques (« unicum », série, etc.) ;
- la notoriété de la réalisation (mentions par des publications, etc.) ;
- l'exemplarité de la réalisation dans la participation à une politique publique ;
- la valeur de manifeste de la réalisation en raison de son appartenance à un mouvement (modernisme, brutalisme, reconstruction, etc.) ;
- l'appartenance à un ensemble ou à une œuvre dont l'auteur fait l'objet d'une reconnaissance nationale ou locale.

Pour plus d'informations :

<https://www.culture.gouv.fr/aides-demarches/protections-labels-et-appellations/label-architecture-contemporaine-remarquable?switchTo=fr-FR>

Évolution du nombre de labels depuis la loi LCAP

L'Île-de-France se distingue avec 260 sites labellisés, devant la Provence-Alpes-Côte d'Azur (215) et le Grand Est (199). Viennent ensuite le Centre-Val de Loire (185), l'Auvergne-Rhône-Alpes (182), l'Occitanie (171), la Nouvelle-Aquitaine (161) et la Normandie (117).



Vue de la station de sports d'hiver les Arcs 1600, à Bourg-Saint-Maurice (73), 1975, Atelier d'architecture en montagne, labellisé ACR en 2003.

Attirer la jeunesse vers les patrimoines



« C'est mon patrimoine ! » (hors temps scolaire)

Chaque année « C'est mon patrimoine ! » offre en dehors du temps scolaire à plus de 20 000 jeunes de 6 à 18 ans l'occasion d'appréhender la diversité des patrimoines, à travers des pratiques artistiques et culturelles originales. Ce dispositif, piloté par le ministère de la Culture et l'Agence nationale de la cohésion des territoires, permet aux jeunes habitants des territoires prioritaires de découvrir et s'approprier un lieu de patrimoine près de chez eux tout en développant leurs connaissances de manière ludique. Monuments, musées, archives, sites archéologiques, architectures et mobiliers de proximité, patrimoines naturels ou encore traditions et



savoir-faire d'un territoire, l'accès aux patrimoines occupe une place significative et structurante dans les parcours d'éducation artistique et culturelle à destination des enfants et adolescents. Il constitue l'un des leviers des politiques territorialisées de démocratisation culturelle. En 2025, 214 projets ont été menés sur l'ensemble du territoire (Hexagone et Outre-mer), en partenariat avec des acteurs éducatifs, associatifs et culturels, mobilisant des pratiques artistiques et culturelles dans tous les champs disciplinaires, des arts plastiques aux arts du cirque, en passant par la danse, la musique ou encore le cinéma.

« Portail Histoire des arts »

Lancé en 2009 par le ministère de la Culture, le portail Histoire des arts est une plateforme qui donne accès gratuitement à une sélection de plus de 5 000 ressources sur les arts de la préhistoire à nos jours. Ce site répond à un double enjeu : démocratiser l'accès à la culture pour tous et faciliter l'enseignement interdisciplinaire de l'histoire des arts.

Histoire des arts met le patrimoine à la portée de tous grâce à des contenus accessibles et scientifiquement fiables. Cet outil offre un cadre de confiance et favorise la rencontre avec les œuvres. Avec plus de 450 institutions culturelles partenaires, c'est un service unique pour découvrir les trésors culturels sur l'ensemble du territoire. Les ressources sont produites par des structures très

diverses : musées, réseau des Villes et Pays d'art et d'histoire, théâtres, archives départementales, opéras, bibliothèques, CAUE, etc.

En 2026-2027, le portail Histoire des arts est le site ressource pour le Bicentenaire de la photographie. Le corpus, consacré à la découverte, à l'analyse et à la valorisation de la photographie, sera enrichi grâce au développement de partenariats avec des institutions dédiées à la photographie. De nouveaux dossiers thématiques et des fiches sur les grands mouvements artistiques de la photographie seront proposés et permettront de croiser les regards d'historiens, d'artistes et de scientifiques pour explorer l'histoire, les techniques et l'esthétique photographiques.

Pour plus d'informations :

<https://histoiredesarts.culture.gouv.fr/>

466 060
visites

759 116
pages vues

29 296
abonnés

à la lettre d'information mensuelle



« L'histoire par l'image »

« L'histoire par l'image » explore les événements de l'histoire de France et les évolutions majeures de la période 1643-1945. À travers des peintures, dessins, gravures, sculptures, photographies, affiches, documents d'archives, les études de ce service gratuit en ligne proposent un éclairage sur les réalités sociales, économiques, politiques et culturelles d'une époque. Décrypter les images et les événements d'hier, c'est comprendre ceux d'aujourd'hui. Ce site compte **3 153 œuvres**, **1 748 études** et **193 animations**. Il s'adresse à tous : famille, enseignants, élèves... mais aussi à tous les curieux, amateurs d'art et d'histoire. La série « Histoires d'histoire », lancée en 2020 (saison 1) et enrichie en 2024 (saison 2), a franchi **le cap du million de vues** sur YouTube depuis ses débuts (**1 652 271**), avec **385 459 vues** supplémentaires en 2025. Elle est

également disponible sur Lumni enseignement, aux côtés d'autres ressources phares du site. Depuis 2025, une nouvelle série de courtes vidéos de 90 secondes complète l'offre : diffusée sur Instagram, YouTube et Facebook, elle propose de décrypter en un format dynamique des œuvres, des photographies et des événements marquants de notre histoire. Dès sa première année, ce nouveau format a enregistré 104 069 vues sur YouTube.

2 333 280

visites

Par rapport à 2024
↓ 12 %

4 071 652

pages vues

Par rapport à 2024
↓ 12 %

Source : GrandPalaisRMN.

« La classe, l'œuvre ! » (temps scolaire)

Créé en 2013 en partenariat avec le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, le dispositif « La classe, l'œuvre ! » contribue à la généralisation d'une éducation artistique et culturelle de qualité, permettant à des élèves d'aller à la rencontre d'œuvres et d'artistes, d'acquérir des connaissances et de développer des pratiques artistiques ou culturelles. Ce dispositif invite les élèves d'une classe, de la maternelle au lycée, à étudier tout au long de l'année une ou

plusieurs œuvres des collections d'un musée de proximité, de services publics d'archives ou de structures labellisées comme les Maisons des Illustres, les Fonds régionaux d'art contemporain et les Centres d'art, afin d'imaginer une médiation qui sera présentée et restituée lors de la Nuit européenne des musées. En 2025, 247 structures se sont mobilisées pour présenter 318 projets impliquant 8 739 élèves lors de la Nuit européenne des musées.

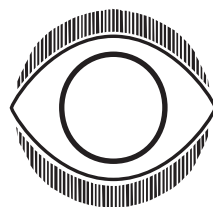


247
structures mobilisées

8 740
élèves lors de la Nuit
européenne des musées

« Levez les yeux ! » (temps scolaire)

L'opération « Levez les yeux ! », lancée en 2019 par le ministère de la Culture et le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, invite les enseignants et leurs élèves à la rencontre des sites patrimoniaux, lors de journées spécifiquement dédiées aux scolaires, la veille des Journées européennes du patrimoine et les deux jours précédant les Journées nationales de l'architecture. « Levez les yeux ! » prend appui sur le dispositif « Les enfants du patrimoine » conduit depuis plusieurs années par la Fédération nationale des conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement et auquel ont participé 49 000 élèves en 2025.



**Levez
les yeux !**



2025 Les événements nationaux

Le ministère de la Culture organise de nombreuses manifestations culturelles sur l'ensemble du territoire français, ainsi qu'en Europe et dans le monde. Ces initiatives ont pour objectif de favoriser l'accès de tous à la culture et à la création artistique. Une attention particulière est portée aux jeunes publics, notamment à travers des programmes d'éducation artistique et culturelle intégrés à ces événements.

Ces manifestations s'inscrivent dans une démarche de valorisation du patrimoine français, qui englobe un vaste ensemble de biens culturels, depuis les monuments historiques jusqu'aux traditions immatérielles. Reconnu pour sa diversité et sa richesse, le patrimoine national constitue un champ d'étude essentiel pour la recherche scientifique et un pilier de l'identité culturelle du pays.

Des événements tels que les Journées européennes du patrimoine permettent d'ouvrir au public des sites habituellement inaccessibles, contribuant ainsi à une meilleure compréhension des enjeux de conservation. Ils offrent également l'occasion d'évaluer l'état des sites patrimoniaux et de sensibiliser les visiteurs à leur préservation.

Sur le plan international, le ministère collabore avec de nombreuses institutions afin de promouvoir le patrimoine français à l'étranger. Ces partenariats favorisent la diffusion des connaissances, stimulent les échanges culturels et renforcent la coopération internationale en matière de conservation et de partage des bonnes pratiques.



Journées européennes des métiers d'art



19^e édition
« **Traits d'union** »
31 mars - 6 avril
2025

7 400
événements
organisés
dans **26** pays
européens
dont **5 000**
événements
en France
dans **1 150** lieux

La Normandie est
la région mise à
l'honneur en 2025
(270 événements
organisés).

Nuit européenne des musées



21^e édition
17 mai 2025

Dans près de
3 000 musées
en Europe
dont **1 200**
en France

Rendez-vous aux jardins



22^e édition
« Jardins de pierres,
Pierres de jardin »

6 au 8 juin 2025
(vendredi 6 juin 2025 :
journée réservée aux
scolaires)

2 200 parcs et
jardins en France
ouverts au public
à cette occasion

Plus de **600**
parcs et jardins
dans les **23** autres
pays européens
participants



Journées européennes de l'archéologie



16^e édition
13-15 juin 2025

2 100 lieux
en Europe
dont **660** lieux
en France

32 pays européens



Journées européennes du patrimoine



42^e édition
« Patrimoine
architectural »
20-21 septembre
2025

(vendredi 19 septembre
2025 : journée réservée
aux scolaires)

28 400
événements
10 000 lieux
participants

7,4 millions de
visites (chiffres DEPS)

Journées nationales de l'architecture



10^e édition
« Architectures
du quotidien »
16-20 octobre 2025
(jeudi 16 et vendredi
17 octobre 2025 : journées
réservées aux scolaires)

Près de **1 300**
événements organisés
dans **500** lieux

Enquêtes et études : connaître les publics et documenter les réseaux patrimoniaux

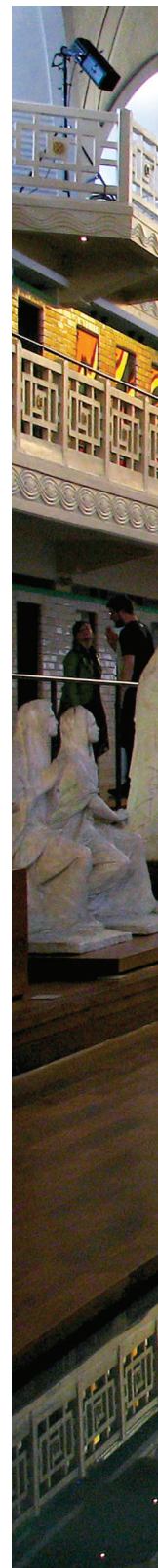
La deuxième partie de *Patrimostat* présente les enquêtes et études conduites par le Département des études, de la prospective, des statistiques et de la documentation (DEPS). Elles poursuivent un double objectif : mieux connaître les publics, leurs pratiques et leurs expériences de visite, et documenter le fonctionnement et le déploiement des différents réseaux patrimoniaux. Ces travaux mobilisent des données quantitatives, recueillies de manière régulière ou ponctuelle, complétées, selon les sujets, par des approches qualitatives.

Un premier ensemble de dispositifs porte sur les pratiques patrimoniales et les publics. L'étude sur les *Pratiques patrimoniales des Français*, conduite avec le Crédoc, mesure notamment la diffusion de ces pratiques dans la population, tandis que le programme *À l'écoute des visiteurs* permet de caractériser les profils, les pratiques et les expériences des visiteurs des musées et monuments nationaux. Ces dispositifs récurrents sont complétés par des études ponctuelles consacrées à certains territoires, publics ou pratiques.

En 2025, comme les années précédentes, la visite de monuments demeure plus répandue que celle des musées ou des expositions : six Français sur dix (61 %) déclarent avoir visité un monument au cours des douze derniers mois, contre un tiers (33 %) un musée ou une exposition.

Un second ensemble de travaux vise à documenter l'activité et le fonctionnement des réseaux patrimoniaux. L'*Enquête annuelle des Musées de France*, consacrée aux Maisons des Illustres et, depuis 2025, l'*Observatoire des Micro-Folies* permettent de renseigner, selon les dispositifs, l'activité des structures, leurs équipements, leur programmation, leurs partenariats et leur fréquentation. Des enquêtes plus ponctuelles, comme celle consacrée aux « Villes et Pays d'art et d'histoire », complètent cette connaissance des réseaux et de leur inscription territoriale.

L'ensemble de ces travaux offre ainsi une lecture complémentaire des patrimoines, à la fois du point de vue des publics qui fréquentent les lieux et de celui des structures et réseaux qui organisent l'offre patrimoniale sur les territoires.





Pratiques de visites des Français

des musées, expositions et monuments

Depuis 2011, le DEPS réalise avec le Crédoc une étude sur les visites patrimoniales des Français effectuées au cours des douze mois précédant l'enquête. Celle-ci s'intègre à l'enquête « Conditions de vie et aspirations des Français ». Un volet de cette enquête est consacré au rapport des Français aux visites patrimoniales. L'édition de janvier 2026* portait sur les pratiques de visites de 2025.

63 % des Français ont effectué une visite patrimoniale au cours des 12 derniers mois.

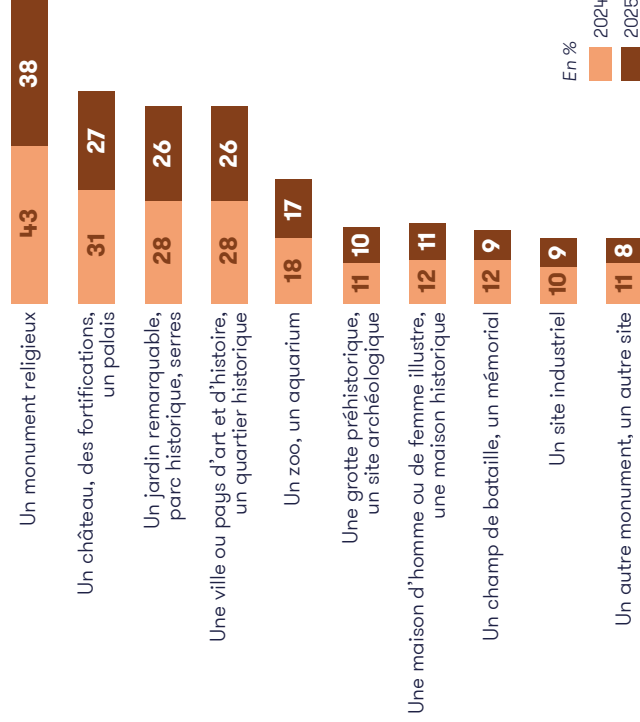
Monuments



• **61 %** des visiteurs déclarent avoir visité un monument, en baisse de 3 points par rapport à 2024.

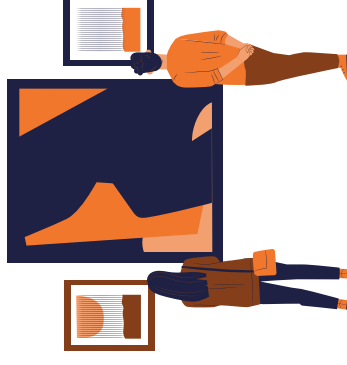
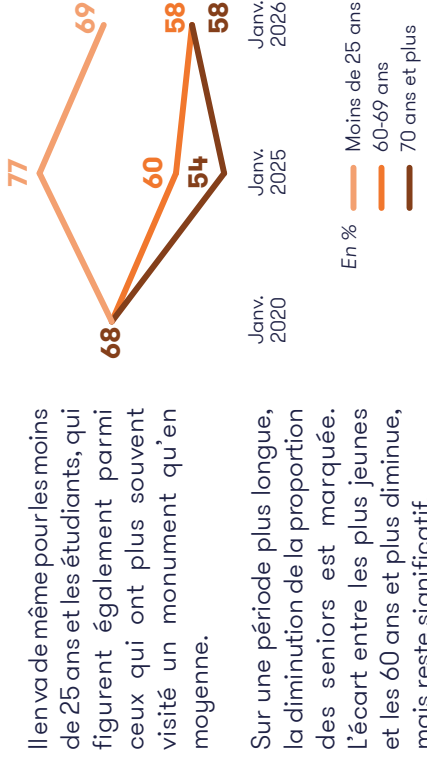
• **33 %** des visiteurs n'ont effectué qu'une seule visite dans l'année, **70 %** en ont fait une ou deux et **30 %** en ont fait trois ou plus.

• De manière globale, par rapport à 2024, la fréquentation des monuments sur les 12 derniers mois recule légèrement pour l'ensemble des types de visites. La reprise engagée depuis la crise sanitaire est quasiment achevée, bien que tous les indicateurs de visite restent légèrement inférieurs aux niveaux observés avant 2020.



Profil des visiteurs des monuments

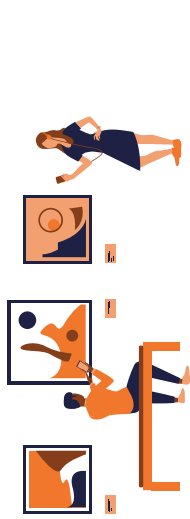
Les diplômés du supérieur, les hauts revenus, les cadres, ainsi que les habitants de l'agglomération parisienne sont, comme en 2025, surreprésentés parmi les personnes ayant visité un monument au cours des 12 derniers mois.



• **33 %** ont visité un musée ou une exposition temporaire au cours de l'année 2025, une baisse de 6 points par rapport à 2024.

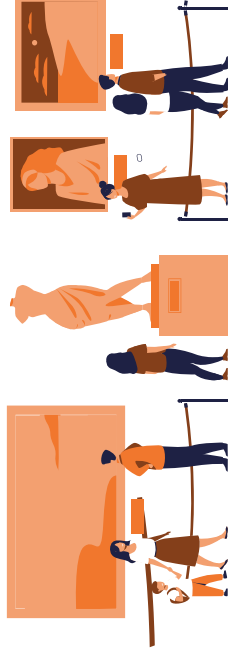
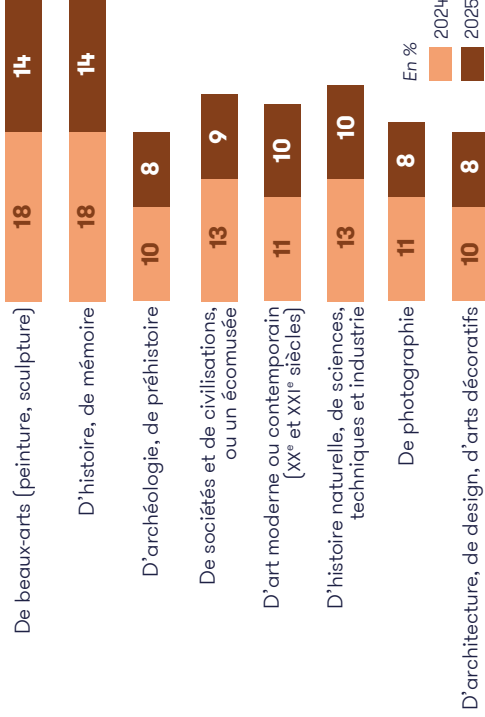
• **70 %** des visiteurs ont effectué une à deux visites et **30 %** sont allés trois fois ou plus au musée ou voir une exposition temporaire.

• De manière globale, par rapport à 2024, la fréquentation des musées et des expositions temporaires est en baisse pour tous les types de visites.



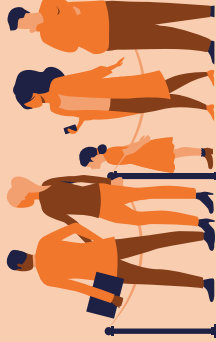
Profil des visiteurs des musées et expositions temporaires

Par rapport à 2024, seules deux catégories de visiteurs enregistrent une hausse : les personnes au foyer (+ 8 points) et les non-diplômés (+ 4 points). Les catégories aisées, les personnes disposant d'un fort capital culturel, les Français et les moins de 25 ans sont surreprésentés parmi les visiteurs des musées et expositions temporaires.



Familiarité muséale

Les amateurs de monuments, c'est-à-dire des personnes ayant effectué 3 visites ou plus de monuments mais moins de 3 visites de musées, arrivent en troisième position avec **16 %**. Ce groupe connaît une augmentation de 2 points par rapport à 2024.



Les amateurs de musées, composés de personnes ayant visité 3 musées ou expositions ou plus mais moins de 3 monuments, représentent **2 %** de la population, une proportion stable depuis 2023. Ce groupe comptait **4 %** de la population en 2017.

Les amateurs de musées et de monuments, composés de visiteurs très assidus et réguliers ayant effectué au moins 3 visites de musées ainsi qu'au moins 3 visites de monuments, rassemblent **8 %** des Français. Ce groupe, en baisse depuis 2017, reprend 1 point par rapport à 2024.

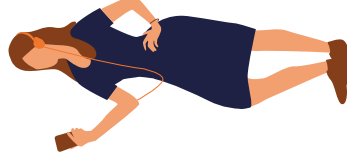
Les visiteurs occasionnels : **37 %** de nos concitoyens ont effectué entre 1 et 2 visites, que ce soit dans des musées et des expositions ou des monuments. Par rapport à 2024, les proportions de ce groupe diminuent de 3 points.

Les non-visiteurs : **37 %** des Français n'ont visité ni monument ni musée ou exposition temporaire au cours de l'année 2025. Cette proportion a progressé de 6 points par rapport à 2020 et de 4 points par rapport à 2024.

À l'écoute des visiteurs

ÉDITION
2025
VOIX /
PUBLICS

Instaurée en 2010 par la Direction générale des patrimoines, l'enquête annuelle À l'écoute des visiteurs permet d'approfondir la connaissance des publics des musées et monuments nationaux et d'identifier les principales évolutions de fréquentation de ces patrimoines. Entre avril et mai 2025, **16 958 questionnaires** ont été collectés dans **62 établissements** (47 musées et 15 monuments).

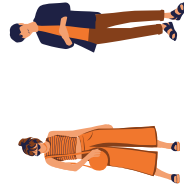


Le profil des visiteurs interrogés

Genre*

56 %
dans les monuments

60 %
dans les musées



..... **38 %**
dans les monuments

..... **35 %**
dans les musées

* Le mode de sélection des répondants, qui repose sur la bonne volonté des visiteurs, ne permet pas d'assurer une représentativité non biaisée du public. Une plus grande propension à participer aux enquêtes contribue notamment à la sur-représentation des femmes parmi les répondants.

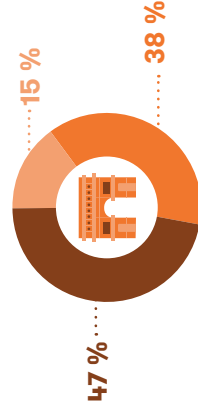
Âge moyen

40 ans dans les monuments

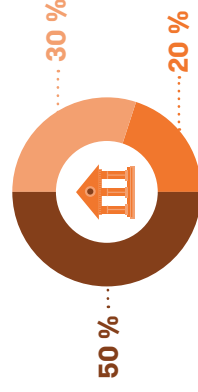
..... dans les musées
40 ans

Origine géographique

Monuments



Musées



Publics locaux

Touristes nationaux

Touristes internationaux

Situation

Monuments

64 %

39 %

12 %

18 %

46 %

Musées

61 %

52 %

13 %

20 %

59 %

En activité

Cadres et professions
intell. sup. (CPIS)

Retraités

Élèves ou étudiants

Détiennent un bac + 4
ou plus

Primo-visiteurs

Monuments



75 %

de primo-visiteurs
+ 4 points
par rapport à 2024

Musées



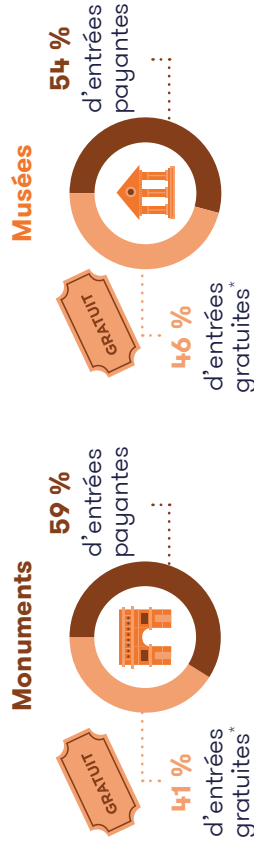
59 %

de primo-visiteurs
+ 6 points
par rapport à 2024

En 2025, la part des primo-visiteurs est majoritaire et marque une hausse significative par rapport à l'année 2024.

Entrées payantes et gratuité

Légèrement plus de gratuité dans les musées que dans les monuments



17 % des publics mobilisés par la gratuité.

25 % des publics mobilisés par la gratuité.

* Pour le répondant ou une personne l'accompagnant.

Les principaux bénéfices retirés de la visite

La découverte et la convivialité sont les principaux bénéfices retirés de la visite :

- 57 %** des publics déclarent l'apprentissage ou la (re)découverte comme des bénéfices de la visite.
- 56 %** des publics disent que la visite a été l'occasion de partager un moment convivial.

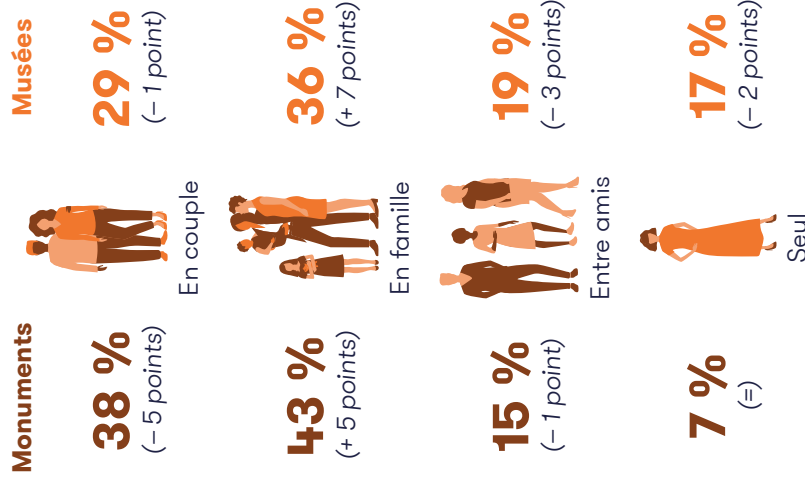
Appréciation de la visite



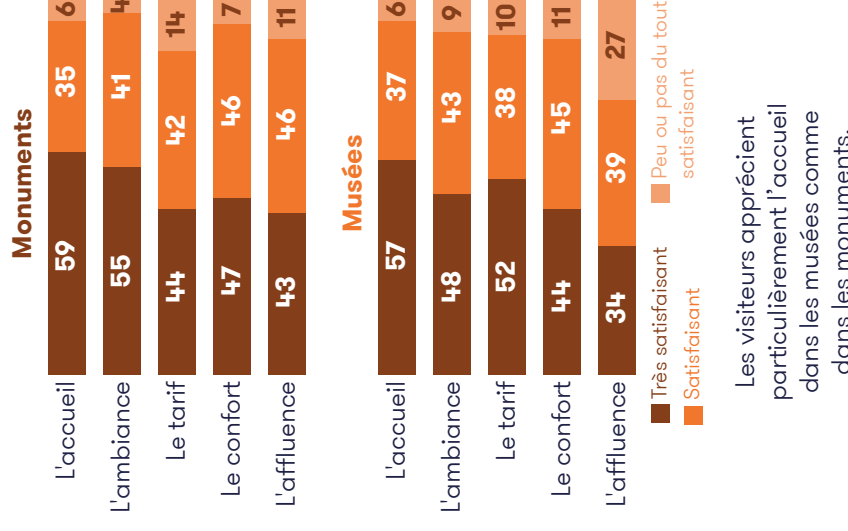
La satisfaction est élevée :

- 8 visiteurs sur 10 attribuent une note comprise entre 8 et 10 à leur visite dans les musées et les monuments,
- 24 %** des visiteurs dans les monuments et **23 %** dans les musées déclarent que leur expérience a dépassé leurs attentes.

Quatre modes de visite privilégiés



Accueil et confort



Les visiteurs et les enjeux écologiques

Pour lutter contre le réchauffement climatique, quatre mesures sont jugées prioritaires par un tiers des publics des musées et des monuments : inciter à utiliser les transports en commun par une réduction tarifaire à l'entrée des lieux de visite, végétaliser les abords des lieux patrimoniaux en particulier dans les monuments, améliorer la performance énergétique des bâtiments, notamment dans les musées, réutiliser le matériel conçu pour les expositions temporaires. Les visiteurs plébiscitent des mesures écologiques engagées par les établissements (amélioration énergétique, incitations aux transports en commun, réemploi des mobiliers) plutôt que des restrictions contraignantes (plafonnement de la fréquentation, absence de climatisation, réduction du nombre ou de la taille des expositions).

À l'écoute des visiteurs

en région Hauts-de-France

L'enquête nationale À l'écoute des visiteurs consacre en 2025 un focus régional aux Hauts-de-France afin d'explorer les spécificités des pratiques de visite et les attentes des publics sur ce territoire.

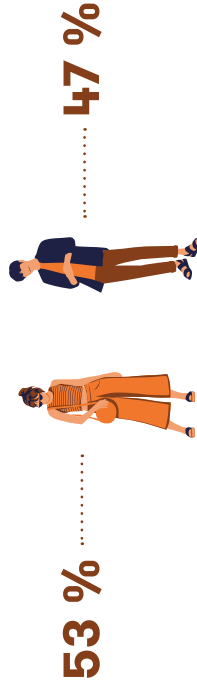
1 909 questionnaires ont été recueillis auprès des visiteurs de 13 établissements patrimoniaux de la région : le Musée du Louvre-Lens, le Château de Compiègne, le Musée de Blérancourt, le Château de Pierrefonds, le Familistère de Guise, La Piscine à Roubaix, le Musée Condé, le Musée de l'hospice Comtesse, le Musée de l'Oise, le Musée maritime de Dunkerque, le Palais des beaux-arts de Lille, le Centre historique minier de Lewarde et la Cité internationale de la langue française.



ÉDITION
2025
Hauts-de-France
VOIX /
PUBLICS

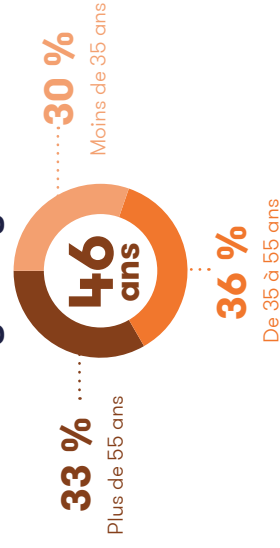
Le profil des visiteurs interrogés

Genre*

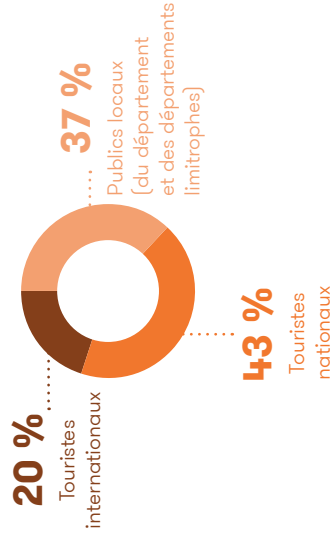


* Le mode de sélection des répondants, qui repose sur la bonne volonté des visiteurs, ne permet pas d'assurer une représentativité non biaisée du public. Une plus grande propension à participer aux enquêtes contribue notamment à la sur-représentation des femmes parmi les répondants.

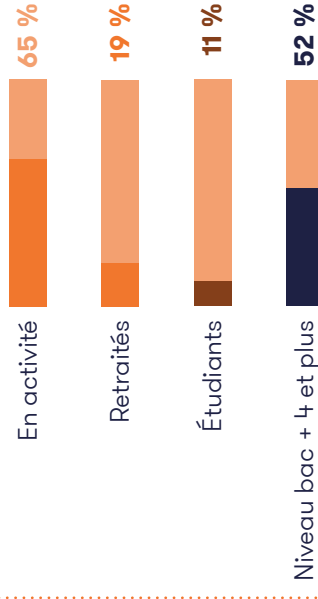
Âge moyen



Origine géographique



Situation



65 % sont des primo-visiteurs

40 % des publics de musée ont une familiarité muséale forte ou très forte

Contexte de visite

18 %

réservent en ligne la visite

38 %

des publics bénéficient de la gratuité

55 %

sont motivés par la convivialité

et **57 %**

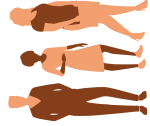
par l'envie d'apprendre et de se cultiver

Modes de visite privilégiés



36 %

En couple



19 %

Entre amis



38 %

En famille



7 %

Seul

77 % des visiteurs recherchent des informations avant de venir.

22 % des visiteurs ont prévu leur visite le jour même et **36 %** quelques jours avant.

42 % l'avaient prévue quelques semaines avant au moins.

La voiture reste le mode de déplacement le plus utilisé en moyenne : **70 %** viennent en voiture jusqu'à l'établissement, **19 %** en transports en commun et **11 %** à pied ou en vélo.

Parmi les touristes nationaux et internationaux, **22 %** font une excursion à la journée, **32 %** font un séjour court et **35 %** un séjour long.

Satisfaction de la visite

8/10

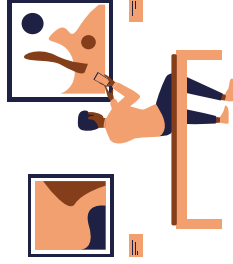


La satisfaction est grande :

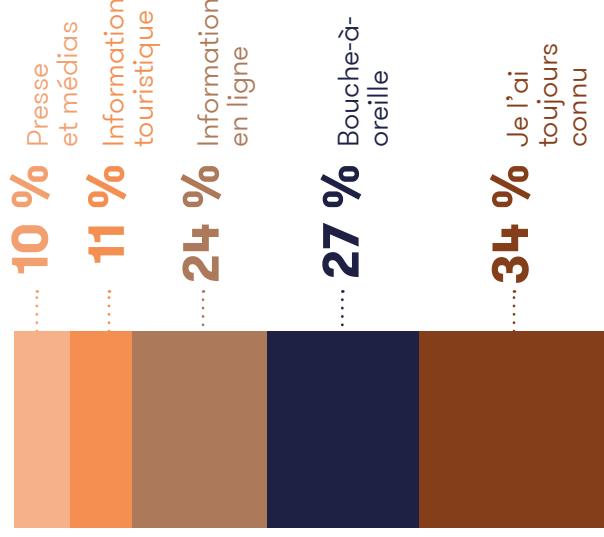
85 % des publics donnent une note entre 8 et 10.

26 % des publics déclarent leurs attentes dépassées.

49 % sont prescripteurs de leur visite, c'est-à-dire qu'ils recommanderaient à leur entourage de venir.



Canaux d'information



Bénéfices de la visite

Les deux bénéfices majoritaires retirés de la visite : partager un moment convivial (**61 %** en moyenne) et apprendre ou (re)découvrir des choses (**59 %** en moyenne).

Médiation et aides à la visite

La visite guidée est suivie par **20 %** des publics, soit deux fois plus que pour le périmètre national.

66 % des visiteurs s'appuient sur de la médiation écrite.

16 % utilisent les bornes multimédias et **14 %** ont recours à des films ou à des vidéos.

L'appellation « Musée de France »

ÉDITION
2025
ENQUÊTE
E A M F

L'appellation « Musée de France » désigne les musées reconnus par l'État pour la qualité de leurs collections, leur engagement scientifique et leur mission de service public. Créée par la loi du 4 janvier 2002, cette appellation garantit que l'établissement dispose d'une « collection permanente composée de biens dont la conservation et la présentation revêtent un intérêt public et organisée en vue de la connaissance, de l'éducation et du plaisir du public » (art. L. 410-1 du Code du patrimoine). Elle peut être attribuée à des musées relevant de l'État, à des collectivités territoriales ou à des organismes privés à but non lucratif.

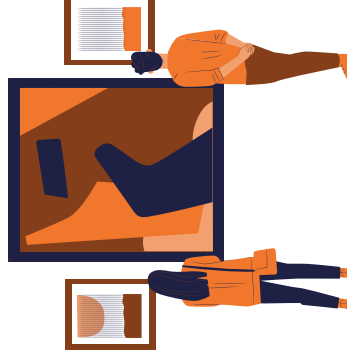
Pour obtenir l'appellation, les musées doivent répondre à plusieurs critères : assurer la conservation, l'enrichissement et la diffusion des collections ; être dirigés par un personnel scientifique qualifié ; disposer d'un service éducatif et d'un inventaire à jour ; et formaliser un projet scientifique et culturel. Aujourd'hui, plus de **1 200 musées en France** métropolitaine et en Outre-mer bénéficient de ce label, dont **82 %** relèvent des collectivités territoriales.

Cette reconnaissance ouvre l'accès à de nombreux bénéfices : des dispositifs juridiques protecteurs sur les collections (comme le droit de préemption de l'État, l'accord de subventions sous certaines conditions, et de mesures fiscales favorisant le mécénat), l'appui scientifique des services du ministère de la Culture, la participation aux grandes campagnes nationales de communication (comme la Nuit européenne des musées).

Afin de mieux connaître et accompagner ce réseau, le ministère de la Culture mène depuis 2017 une enquête annuelle auprès de l'ensemble des Musées de France. Le questionnaire, enrichi au fil des années, permet de recueillir des données précieuses pour le pilotage des

politiques publiques, la valorisation du réseau et la compréhension des dynamiques à l'œuvre dans les Musées de France.

Un questionnaire est adressé à chaque responsable de musée une fois par an et permet de recueillir les données déclarées par les musées eux-mêmes pour dresser un état des lieux général annuel sur une large partie de leurs activités.



Périmètre de l'enquête

Via cette enquête annuelle, les Musées de France renseignent un certain nombre d'éléments concernant tous les aspects structurels du musée comme les informations générales et juridiques, la politique des publics, les budgets, les ressources humaines, les équipements et les collections. C'est aussi par cette enquête que les établissements partagent leurs données de fréquentation présentées dans *Patrimostat*. Il s'agit donc de données déclaratives, adressées à l'ensemble des musées ayant l'appellation.

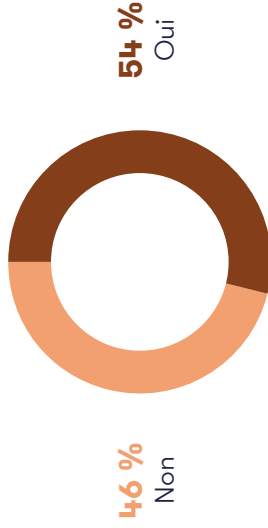
Pour l'année 2025, **892** Musées de France ont validé le questionnaire de l'enquête annuelle, soit un taux de participation de **73 %** (sur 1 221 musées bénéficiant de l'appellation). L'ensemble des résultats présentés dans cette analyse se base sur ces réponses déclaratives. Les pourcentages indiqués sont systématiquement calculés sur la base du nombre de répondants à chaque question spécifique, et non sur l'ensemble des répondants. La synthèse des résultats, hors données de fréquentation, a été réalisée par le Service des musées de France.

Le Projet scientifique et culturel (PSC)

Le PSC est un document stratégique et opérationnel indispensable pour tout Musée de France. Véritable outil de pilotage, il définit l'identité de l'établissement, fixe ses orientations prioritaires et encadre ses actions à court et moyen termes. À la fois bilan du passé et projection vers l'avenir, le PSC s'appuie sur l'histoire et les collections du musée pour construire une vision partagée et cohérente, en accord avec les politiques publiques. Il doit présenter des données récentes (au maximum 3 à 5 ans) et nécessite donc une révision régulière. Il engage l'équipe du musée et sa tutelle, garantissant une compréhension commune des enjeux et une mise en œuvre concertée. C'est un document légal et obligatoire selon le Code du patrimoine. Le PSC constitue également une condition préalable à l'obtention de subventions pour des projets structurants. De plus en plus mutualisé au sein de directions muséales communes, il permet d'optimiser les ressources tout en respectant les spécificités de chaque site, dans une dynamique de gouvernance partagée et d'action collective.

52 % des Musées de France ont un PSC en cours de rédaction et **83 %** d'entre eux sont accompagnés par les services de l'État pour son élaboration.

Part des Musées de France ayant un Projet scientifique et culturel validé par l'État



Réponses effectives : 842
Taux de réponse : 94 %

Les ressources humaines des Musées de France

Le ou la **responsable scientifique** assure la gestion, la conservation, l'enrichissement et l'étude des collections d'un Musée de France.

Y a-t-il une personne responsable des activités scientifiques ?

Oui, dédiée au musée **59 %**

Oui, temps partagé avec d'autres fonctions au sein du musée **30 %**

Non **11 %**

Réponses effectives : 730
Taux de réponse : 82 %

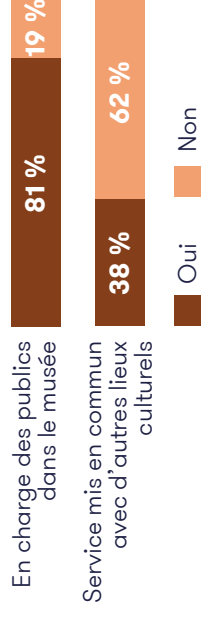
Parmi les **89 %** de musées ayant une personne responsable des activités scientifiques, **38 %** de ces personnes ont un statut de conservateur, **40 %** ont un statut d'attaché de conservation, **8 %** sont assistants de conservation, **9 %** ont des qualifications reconnues par le ministère de la Culture et **5 %** ont des qualifications autres.

Le **directeur** ou la **directrice** supervise la gestion globale de l'établissement, tant sur le plan administratif, scientifique que culturel. Il ou elle pilote l'équipe, met en œuvre le projet scientifique et culturel, et veille à la bonne conservation et valorisation des collections. Garant de la qualité de l'accueil des publics, le directeur ou la directrice assure également la programmation, la gestion budgétaire et le développement du rayonnement du musée.

Dans la majorité des Musées de France, le directeur ou la directrice cumule aussi la responsabilité scientifique de son établissement.

Le ou la **responsable des publics** conçoit et met en œuvre les actions de médiation, de communication et de développement des publics. Il ou elle veille à rendre les collections et les expositions accessibles et attractives aux visiteurs, en élaborant des outils et des programmes éducatifs et culturels adaptés aux différents publics.

Y a-t-il un service ou des personnes qualifiées chargés des publics dans le musée ? Ou une mise en commun avec d'autres lieux culturels ?



LAM - Lille Métropole Musée d'art moderne, d'art contemporain et d'art brut (Villeneuve d'Ascq, 59)

© Nicolas Dewitte

La politique des publics

La politique des publics présente plusieurs volets :

- assurer le développement des pratiques culturelles, de l'action éducative et pédagogique en direction des publics ;
- veiller à l'amélioration des conditions d'information, d'accueil et de confort du public et contribuer à la cohérence et à l'orientation des politiques tarifaires ;
- œuvrer à la mise en place de politiques de développement culturel appliquées à l'éducation artistique, aux publics spécifiques et à la formation aux métiers de la médiation ;
- participer à la politique de diffusion scientifique et culturelle et coordonner la politique de valorisation culturelle.

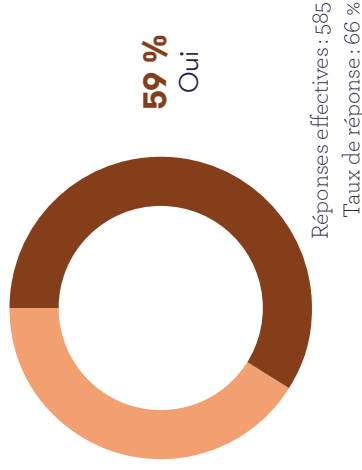
Afin de connaître le volume de leurs visiteurs, la plupart des musées disposent d'un outil de comptage des visiteurs qui peut être manuel (**58 %**), automatisé (**52 %**) et/ou une estimation (**3 %**). Concernant l'approche qualitative des publics, **26 %** des Musées de France déclarent avoir réalisé des enquêtes de publics au cours de l'année 2023 et **18 %** disposent d'un observatoire des publics.

Les outils de connaissance des publics des musées

Logiciel billet	62 %	38 %
Observatoire des publics	18 %	82 %
Enquête de publics	26 %	74 %

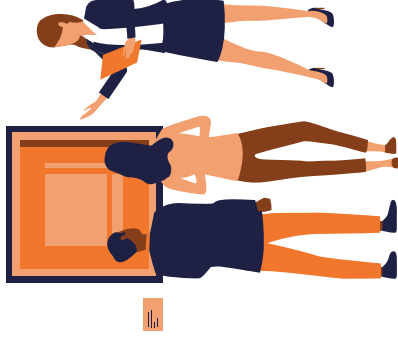
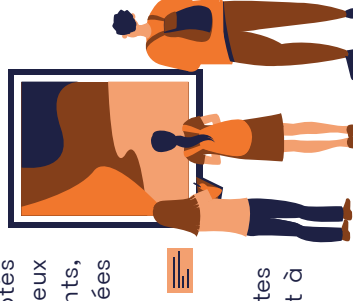
☐ Oui ☐ Non

Musées de France appliquant la gratuité les premiers dimanches du mois, 2023



Les Musées de France mettent également à disposition des visiteurs différents outils d'aide à la visite. Les plus répandus sont les cartels et panneaux explicatifs, proposés par **96 %** des établissements. D'autres dispositifs imprimés sont utilisés par les musées comme les livrets de visite (**71 %**) et des fiches de salle (**42 %**). Des dispositifs numériques viennent compléter ces supports textuels : **43 %** des musées projettent des vidéos explicatives, **35 %** mettent en ligne des ressources sur leur site Internet, **27 %** proposent des bornes interactives, **17 %** des applications mobiles de visite ou des tablettes numériques, et **7 %** une réalité virtuelle.

29 % des établissements disposent d'audioguides. Pour les jeunes publics, **64 %** des musées proposent des outils d'aide adaptés aux enfants (livrets-jeux, jeux ludiques, cartels enfants, etc.). Enfin, **24 %** des musées déclarent proposer au moins un dispositif adapté aux publics en situation de handicap, et **22 %** rédigent leurs textes en français facile à lire et à comprendre (FALC).



Concernant les publics en situation de mobilité réduite, les musées s'adaptent à leur accueil à **41 %** totalement et **35 %** partiellement.

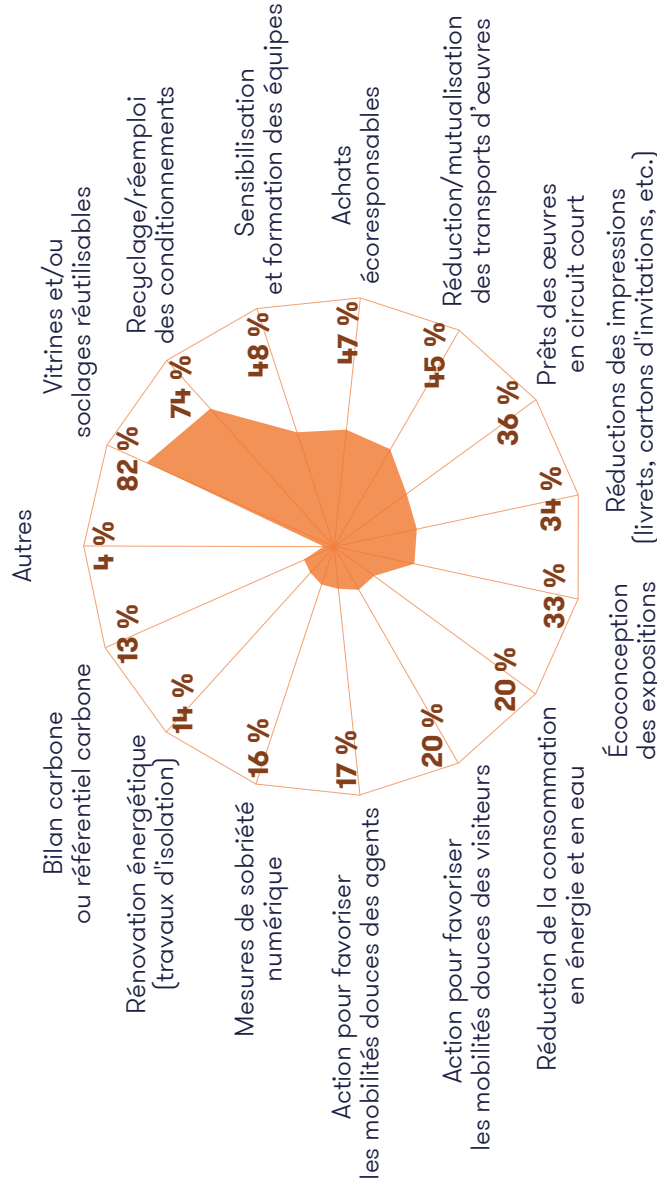
95 % des établissements ont recours à du personnel interne pour assurer les visites guidées, **31 %** à des guides conférenciers et **20 %** à d'autres intervenants (enseignants, animateurs socioculturels, etc.).

La programmation culturelle des établissements prend également la forme d'activités diversifiées : **82 %** des musées ont proposé des conférences au cours de l'année 2025, **67 %** des concerts, **54 %** des rencontres (avec des artistes, des chercheurs, etc.), **49 %** des spectacles à destination des enfants, **41 %** des spectacles de théâtre, **35 %** des lectures, **34 %** des projections de film, **32 %** des colloques ou des journées d'étude, **31 %** au moins une représentation (danse, performances, autre spectacle), **9 %** des cours (d'histoire de l'art, d'histoire, etc.) et **7 %** ont organisé des cafés-rencontres ou littéraires.

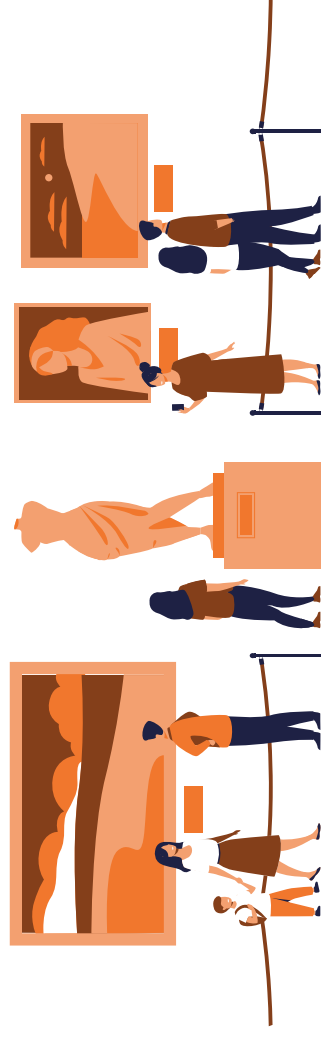
Les mesures en faveur de l'écologie

Les Musées de France intègrent progressivement les préoccupations environnementales dans leur fonctionnement. Les mesures les plus répandues concernent les vitrines et les socles réutilisables, déjà adoptés par **82 %** des musées, ainsi que le recyclage ou réemploi des conditionnements (**74 %**). Près de la moitié des établissements déclarent mener des actions de sensibilisation et de formation des équipes (**48 %**), tandis que les achats écoresponsables (**47 %**) et la réduction ou mutualisation des transports d'œuvres (**45 %**) constituent d'autres leviers mobilisés, suivis du choix du prêt d'œuvres en circuit court (**36 %**). La réduction des impressions (livrets, cartons d'invitations, etc.) est entreprise par **34 %** des musées et l'écoconception des expositions (réemploi des matériaux, matériaux biosourcés, etc.) par **33 %** des établissements. Cette appropriation encore limitée des outils de mesure et de pilotage environnemental peut s'expliquer par les coûts de réalisation, la complexité méthodologique et l'absence d'obligation réglementaire pour la plupart des musées.

Préoccupations environnementales dans le fonctionnement des Musées de France



Réponses effectives : 464
Taux de réponse : 48 %



Maisons des Illustres

ÉDITION
2025
ENQUÊTE
MDI

Créé par le ministère de la Culture le 13 septembre 2011, le label « Maisons des Illustres » a pour vocation d'honorer et de valoriser des lieux au sein desquels des femmes et des hommes ont contribué, chacun à leur manière, à l'histoire politique, scientifique, sociale et culturelle de la France. À travers ce label, le ministère de la Culture souhaite reconnaître des sites dont la mission est de conserver et de transmettre la mémoire de ces personnalités et de rendre leur héritage accessible au plus grand nombre.

Écrivains, peintres, artistes, scientifiques, responsables politiques, industriels ou intellectuels ont vécu, travaillé, créé ou produit dans des maisons, châteaux, ateliers, laboratoires, appartements ou bureaux, en France comme à l'étranger. Ces lieux, d'une grande diversité, portent l'empreinte de ces personnalités et incarnent le patrimoine culturel et mémoriel de la France. Les Maisons des Illustres, présentes dans toutes les régions de France, en métropole, en Outre-mer et hors frontières administratives, dressent ainsi une cartographie de l'histoire politique, sociale et culturelle à travers tout le territoire français.

Le label

Le label est attribué pour une durée de 5 ans : sa reconduction n'est pas tacite. À la fin de cette période, les directions régionales des affaires culturelles, les directions des affaires culturelles et les missions des affaires culturelles adressent aux propriétaires ou aux gestionnaires un formulaire de demande de renouvellement à leur retourner, comportant l'engagement du respect d'attribution du dit label. Le renouvellement du label est accordé pour une nouvelle période de 5 ans par notification des directions régionales des affaires culturelles, des directions des affaires culturelles et des missions des affaires culturelles, si les critères d'obtention sont toujours réunis et respectés.

L'année 2011, première année du label, a permis à une grande majorité des maisons d'être labellisées (111). Progressivement, ce réseau s'est enrichi de nouvelles maisons. Ainsi, au 30 janvier 2026, 274 maisons sont recensées, dont 4 se situent hors des frontières administratives françaises (Guernesey, Maroc, Maine et Louisiane – États-Unis d'Amérique) et une jumelée en Chine.



274
maisons au 30 janvier 2026

Périmètre de l'enquête

L'enquête annuelle, adressée aux maisons labellisées, comprend un certain nombre d'éléments comme les informations générales et juridiques, la politique des publics, les expositions temporaires, la politique tarifaire, le site Internet et les réseaux sociaux, la connaissance des publics et les enjeux de développement durable.

Pour l'année 2025, **156** Maisons des Illustres ont répondu au questionnaire de l'enquête annuelle, soit un taux de participation de **59 %** (sur 265 maisons bénéficiant du label en 2025). L'ensemble des résultats présentés dans cette analyse se base sur ces réponses déclaratives. Les pourcentages indiqués sont systématiquement calculés sur le nombre de répondants pour chacune des questions, et non sur l'ensemble des répondants.

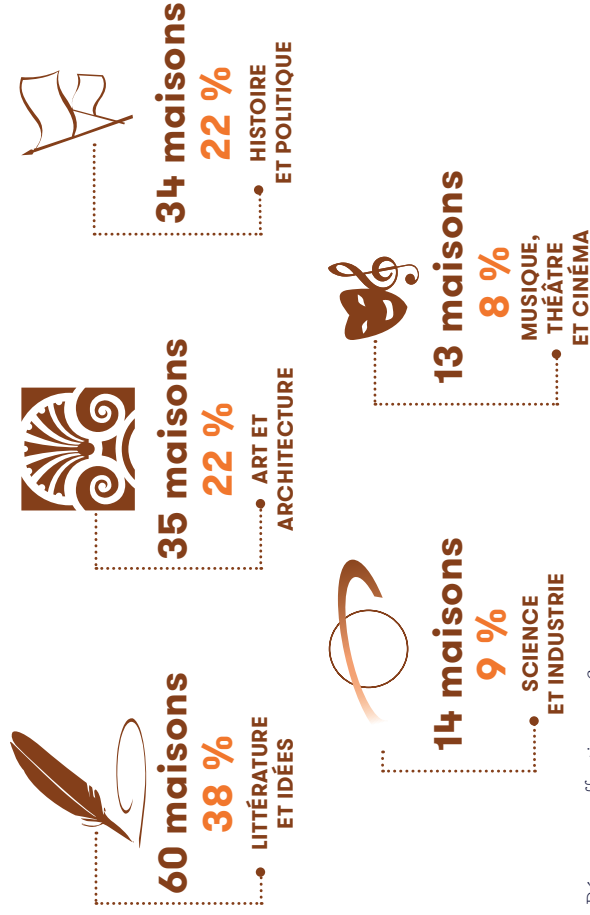
Trois conditions déterminent l'éligibilité du dossier

1. Avoir été habité par une personne illustre et en avoir conservé une mémoire et des traces tangibles de présence (objets, archives, outils, dessins, vêtements, tableaux, bâtiment lui-même, etc.).
2. Être ouvert au public au moins 40 jours par an.
3. Ne pas poursuivre un but essentiellement commercial.



Thématiques des maisons

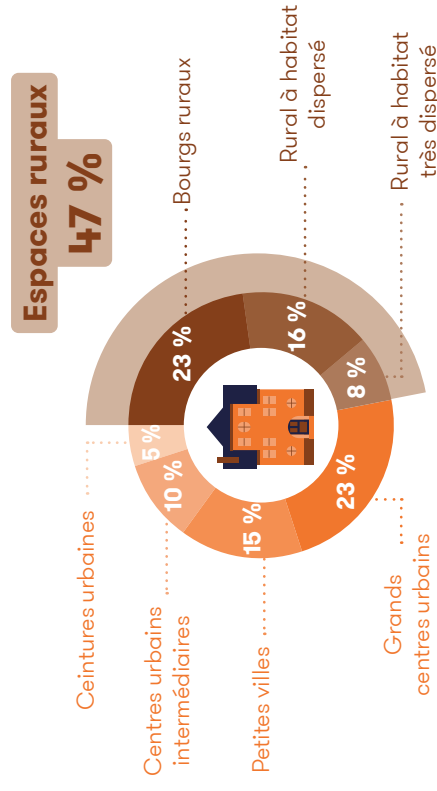
Les maisons sont classées dans cinq catégories : « Littérature et idées », « Arts et architecture », « Histoire et politique », « Sciences et industrie » et enfin « Musique, théâtre et cinéma ». Plus d'un tiers des maisons sont intégrées dans la catégorie « Littérature et idées » (**38 %**).



Réponses effectives : 156
Taux de réponse : 100 %

Près d'une Maison des Illustres sur deux est implantée en milieu rural

L'implantation des Maisons des Illustres se répartit entre espaces urbains et ruraux. Les grands centres urbains et les bourgs ruraux concentrent chacun **23 %** des sites. Au total, **47 %** des Maisons des Illustres sont situées dans des espaces ruraux, contre **23 %** dans les grands centres urbains ; les autres se répartissent entre petites villes (15 %), centres urbains intermédiaires (10 %) et ceintures urbaines (5 %).



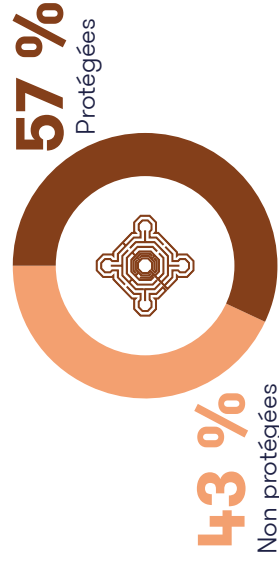
Réponses effectives : 155
Taux de réponse : 99 %

Plus de la moitié des Maisons protégées au titre des monuments historiques

Plus de la moitié des Maisons des Illustres ayant répondu à l'enquête (**57 %**) bénéficient d'une protection au titre des monuments historiques. Certaines cumulent cette protection avec d'autres reconnaissances patrimoniales : 42 bénéficient également de l'appellation « Musée de France » tandis que 6 sont gérées par le Centre des monuments nationaux.

Réponses effectives : 100
Taux de réponse : 64 %

Protection des maisons au titre des monuments historiques



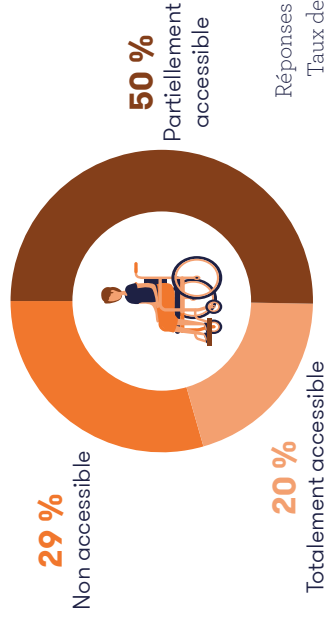
Reconnaisances supplémentaires :



Maisons des Illustres

Accessibilité

Une Maison des Illustres sur cinq (20 %) est totalement accessible aux personnes à mobilité réduite (PMR). Pour la moitié des maisons (50 %), l'accessibilité n'est que partielle, tandis que 29 % déclarent ne pas être accessibles aux PMR.



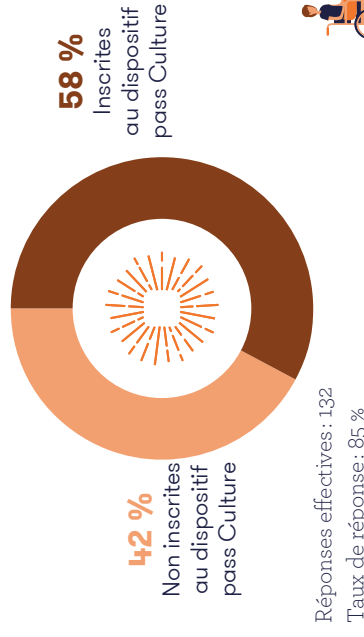
Réponses effectives : 139
Taux de réponse : 89 %

Une diversité d'outils pour accompagner la visite

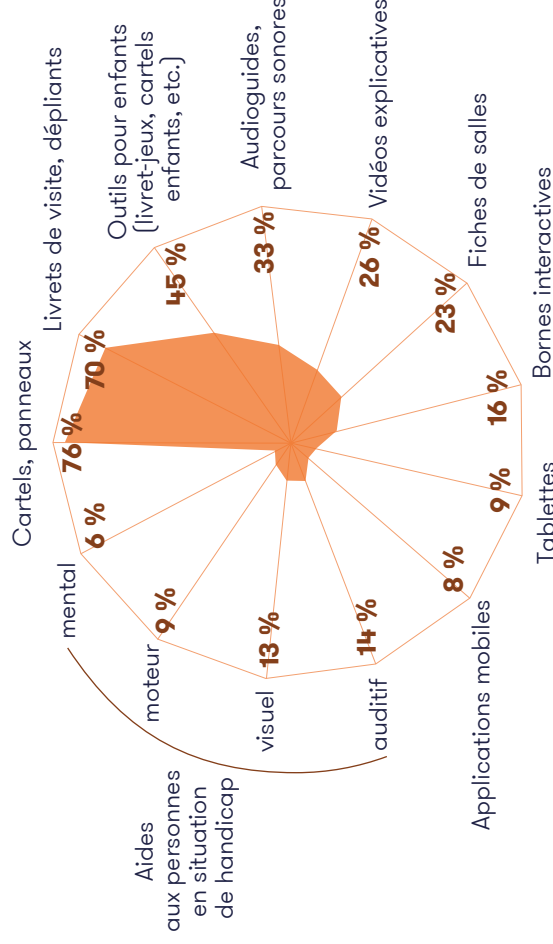
Les Maisons des Illustres s'attachent à adapter leurs parcours de visite à la diversité des publics en proposant différents dispositifs de médiation. **Les outils d'aide à la visite les plus répandus sont les cartels et panneaux, présents dans 76 % des Maisons des Illustres, suivis des livrets de visite et dépliants (70 %).** Près de la moitié des maisons proposent également des outils spécifiquement destinés aux enfants (45 %) et un tiers des audioguides ou parcours sonores (33 %). Les dispositifs numériques sont moins fréquents : 16 % disposent de bornes interactives, 9 % de tablettes et 8 % d'une application mobile de visite. Par ailleurs, des outils spécifiques sont développés afin de favoriser l'accessibilité des personnes en situation de handicap. Ainsi, 14 % des maisons mettent en place des dispositifs d'aide à la visite destinés aux personnes en situation de handicap auditif, 13 % aux personnes en situation de handicap visuel, 9 % aux personnes en situation de handicap moteur et 6 % aux personnes en situation de handicap mental.

Pass Culture

Une majorité des maisons ayant répondu à l'enquête est inscrite au dispositif pass Culture (58 %).

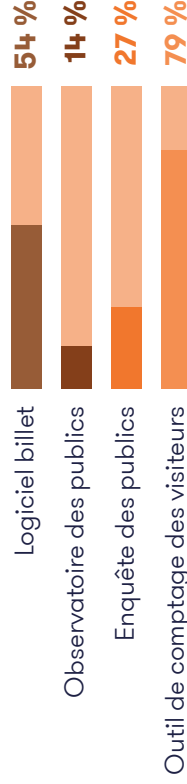


Réponses effectives : 132
Taux de réponse : 85 %



Les outils de connaissance des publics des maisons

Afin d'approfondir la connaissance des publics, d'adapter l'offre culturelle, d'améliorer l'expérience de visite et d'éclairer la prise de décision, certaines institutions mettent en place un observatoire des publics. Ce dispositif permet de suivre et d'analyser de manière régulière la fréquentation d'un site patrimonial, ainsi que les profils, comportements, attentes et parcours de ses visiteurs. Il s'appuie sur différentes sources d'information, telles que les données de billetterie, les enquêtes quantitatives et qualitatives, les observations de terrain ou encore les analyses statistiques.



Les mesures en faveur de l'écologie

Les Maisons des Illustres intègrent progressivement les enjeux environnementaux dans leur fonctionnement. Les démarches les plus fréquemment mises en œuvre concernent :

- les **achats écoresponsables** (**47 %** des maisons) ;
- le **recyclage** et le **réemploi des conditionnements** (**45 %**) ;
- la **réduction des impressions** (**43 %**) ;

- la **sensibilisation** et la **formation** des équipes à la **sobriété** et à la **transition énergétique** (**42 %**).

À l'inverse, les mesures impliquant des changements organisationnels plus importants demeurent moins répandues, comme la réduction ou la mutualisation des transports d'œuvres (29 %), les prêts d'œuvres en circuit court (26 %) ou encore les démarches de sobriété numérique (20 %).



Communication

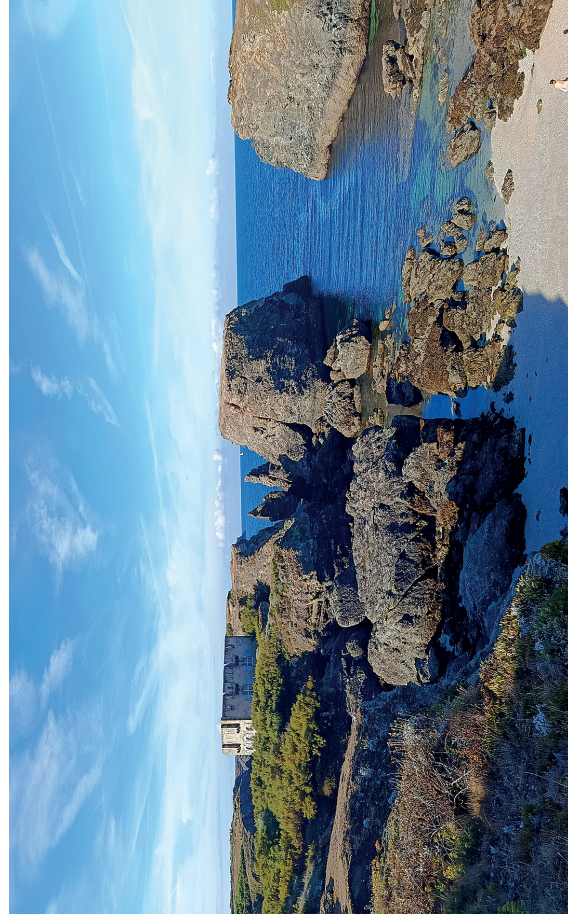


Internet

La présence en ligne des Maisons des Illustres est largement développée : **71 %** des maisons ayant répondu à l'enquête disposent d'un site Internet propre.

Réseaux sociaux

L'analyse de la présence des Maisons des Illustres sur les réseaux sociaux montre que Facebook (66 %) et Instagram (67 %) constituent les principaux canaux de communication numérique mobilisés par les établissements. À l'inverse, le réseau X demeure plus marginal, avec seulement 12 % des Maisons des Illustres disposant d'un compte.



Fort de la Pointe des Poulains – Maison de Sarah Bernhardt (56).

© Flore Cornuet

Les Micro-Folies

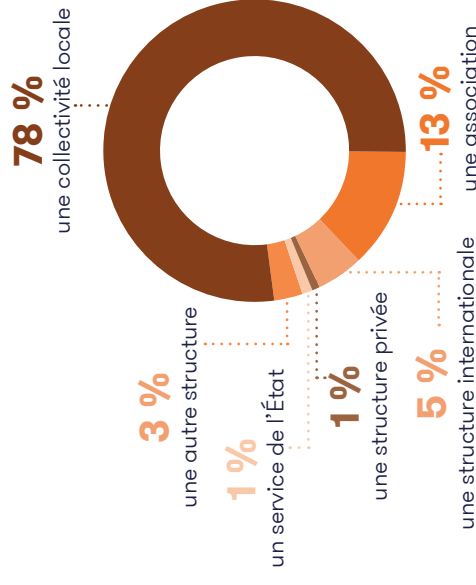
ÉDITION
2025
MICRO-FOLIES

Lancé en 2025, l'Observatoire des Micro-Folies est piloté par le Département des études, de la prospective, des statistiques et de la documentation (DEPS), en collaboration avec la Direction générale de la démocratie culturelle, des enseignements et de la recherche (DGCER), la Direction générale des médias et des industries culturelles (DGMIC) et l'Établissement public du Parc et de la Grande Halle de La Villette (EPPGHV). Cet observatoire vise à mieux connaître le fonctionnement du réseau des Micro-Folies, notamment leur organisation, leurs équipements, leurs partenariats et leur fréquentation. Sa première édition, administrée en 2025, porte sur l'activité des structures au cours de l'année 2024. Parmi les 610 Micro-Folies alors ouvertes en France et à l'international, 431 ont répondu à l'enquête, soit 71 % des structures sollicitées.

- **Localisation : 93 %** des Micro-Folies répondantes à l'enquête sont situées en France, **7 %** à l'étranger.
- **Type : 60 %** des Micro-Folies sont fixes, **23 %** mobiles, et **16 %** hybrides. 50 % des Micro-Folies fixes ont une surface comprise entre 30 et 80 m².
- **42 %** des Micro-Folies sont implantées dans une médiathèque.

Structures

Les Micro-Folies sont portées par



- **Les Micro-Folies sur le territoire** : les Micro-Folies répondantes se répartissent de manière relativement équilibrée entre territoires urbains (**60 %**) et ruraux (**40 %**).

Plus d'un tiers des Micro-Folies (**37 %**) font partie du programme Petites villes de demain, **14 %** font partie du dispositif Action cœur de ville et **3 %** des structures sont concernées par le programme Village d'avenir.

- **La grande majorité des Micro-Folies (88 %) fonctionne tout au long de l'année.** Les structures ayant une activité saisonnière représentent **12 %** du réseau ; parmi elles, **59 %** sont néanmoins ouvertes plus de six mois par an. L'activité apparaît plus réduite pendant la période estivale, particulièrement en juillet et en août, où respectivement **36 %** et **21 %** des structures sont en activité. **Ces résultats mettent ainsi en évidence un rythme d'activité largement inscrit dans l'année scolaire, avec un net ralentissement durant l'été.**

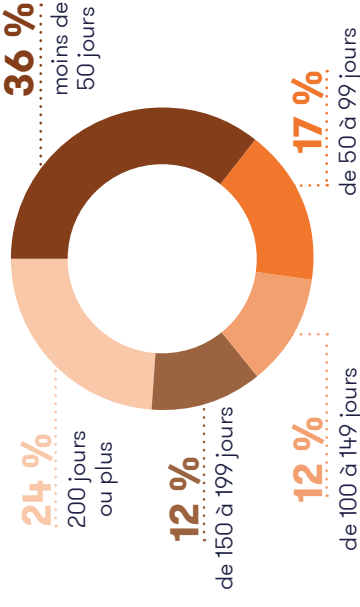
- **83 %** des Micro-Folies sont totalement accessibles aux **personnes à mobilité réduite.**



Ouverture au public

En 2024, les Micro-Folies ont été ouvertes aux publics en moyenne **111 jours**.

Les Micro-Folies ont été actives



Les amplitudes d'ouverture au public sont très variables selon les Micro-Folies. Seules **7 %** d'entre elles sont ouvertes plus de 140 heures par mois et **16 %** entre 100 et 140 heures. Près d'un quart (**23 %**) accueillent les publics entre 60 et 100 heures par mois, tandis qu'un tiers (**33 %**) sont ouvertes entre 20 et 60 heures. Enfin, **21 %** des structures affichent une durée d'ouverture inférieure à 20 heures par mois.

Équipement et outils numériques

- Un tiers des Micro-Folies (34 %) disposent d'une **ludothèque**, tandis que 60 % n'en sont pas équipées. Pour 6 % des structures, cet équipement est en projet.

- Près de la moitié des Micro-Folies (47 %) disposent de 5 à 9 types d'outils numériques. L'**imprimante 3D** (91 %) et les **casques de réalité virtuelle** (90 %) sont les équipements les plus répandus. La plupart des structures possèdent moins de cinq. Par ailleurs, 67 % des Micro-Folies disposent de 15 à 20 **tablettes**.

- Plus de huit Micro-Folies sur dix (84 %) utilisent régulièrement ou occasionnellement les **contenus de réalité virtuelle** mis à disposition. Parmi elles, 89 % ont recours à l'application Ubisoft Notre-Dame de Paris : Voyage dans le passé, de loin le contenu le plus utilisé.

- Trois quarts des Micro-Folies (76 %) utilisent des **contenus vidéo à 360°**. Les plus mobilisés sont *En tête à tête* avec la Joconde du Louvre (63 %), *Le Captif de Teotihuacan* du musée du Quai Branly (54 %) et les contenus de l'Opéra national de Paris (50 %). Les applications 3D sont moins utilisées et concernent 26 % des structures.

- **Gaming** : Un quart des Micro-Folies (25 %) disposent de consoles de jeux vidéo. Parmi elles, 48 % en possèdent entre deux et quatre et 43 % moins de deux. Les consoles restent ainsi un équipement minoritaire au sein du réseau.

- **FabLab** : Un tiers des Micro-Folies

(34 %) disposent d'un FabLab et 4 % prévoient de s'en équiper. Les usages sont principalement orientés vers des activités créatives, pédagogiques et d'initiation aux pratiques numériques.



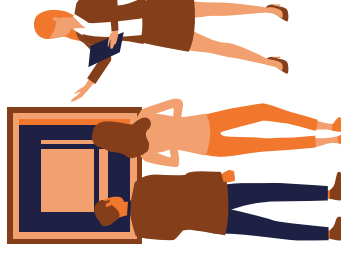
- La moitié des Micro-Folies (51 %) diffusent des **séries ou documentaires ARTE**, principalement lors d'événements dédiés (69 %) ou pour l'accueil de groupes (47 %). La plateforme ARTE x Micro-Folie est utilisée par 46 % des structures, le plus souvent de manière occasionnelle : 49 % l'utilisent parfois, 26 % rarement et 21 % fréquemment.

Programmation

- **Rendez-vous réguliers** : Les rendez-vous hebdomadaires sont principalement consacrés aux visites tout public (78 %) et aux visites de groupes (75 %). Les ateliers et stages concernent également 45 % des structures. À l'échelle annuelle, la programmation se diversifie, avec notamment davantage de spectacles (50 %) et d'accueils d'artistes (15 %), tandis que les visites restent largement présentes (59 % à 64 %).

- **Programmation artistique** : Plus de la moitié des Micro-Folies (56 %) proposent une programmation artistique, le plus souvent quelques fois par an (51 %) ou chaque mois (25 %). Les conférences et rencontres (65 %),

projections de films (54 %) et expositions (53 %) sont les formats les plus répandus, devant les spectacles vivants (43 %) et les spectacles jeune public (31 %). Les arts visuels sont la discipline la plus représentée (74 %), devant la musique (53 %), le théâtre (39 %) et la danse (34 %).



- **Dispositifs du réseau** : En 2024, 23 % des Micro-Folies ont participé au Micro-Festival et 20 % à la Fête du court-métrage. Les autres dispositifs sont moins répandus : 4 % ont participé à Micro-Folie x Freestyle Extra et 4 % ont bénéficié d'une Micro-Résidence.



© Nicolas Krief

Environnement et sobriété numérique

- **Environnement** : Un peu plus d'un tiers des Micro-Folies (35 %) proposent des actions liées aux enjeux environnementaux, principalement sous forme d'ateliers (41 %) et de médiations (39 %). Pour leurs ateliers, 64 % utilisent des matériaux de récupération, 9 % des matériaux recyclés et 5 % des matériaux biosourcés. En 2025, 55 % des structures prévoient d'intégrer les thèmes de la biodiversité et de l'environnement à leur programmation.

- **Réemploi du matériel** : Près de la moitié des structures (47 %) réutilisent leur matériel pour d'autres activités et 83 % le mobilisent dans le cadre d'événements culturels locaux.

- **Sobriété numérique** : Près de trois Micro-Folies sur dix (29 %) déclarent être engagées dans une démarche de sobriété numérique.

Partenaires des Micro-Folies

Les Micro-Folies s'appuient sur un réseau diversifié de partenaires locaux. Les communes (79 %) et l'Éducation nationale (61 %) figurent parmi leurs principaux partenaires institutionnels. Dans le champ culturel, les médiathèques arrivent en tête (82 %), aux côtés des associations, des équipements culturels et des musées. Les partenariats s'étendent également au secteur social et socio-éducatif, notamment aux centres sociaux (60 %), aux EHPAD (57 %) et aux associations socio-éducatives (52 %).

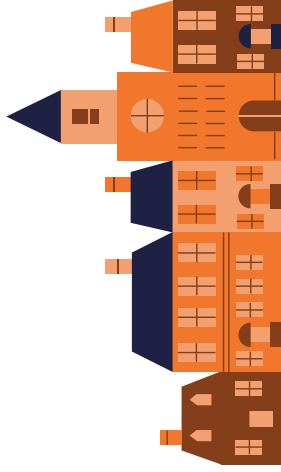
40 ans de label « Villes ou Pays d'art et d'histoire »

Créé en 1985, le label « Villes et Pays d'art et d'histoire » (VPAH) qualifie des territoires, des communes ou des regroupements de communes qui s'engagent dans une démarche active de connaissance, de conservation, de médiation et de valorisation de leur patrimoine et de leur architecture. Au-delà de la préservation des patrimoines matériels et immatériels, le label contribue à sensibiliser les habitants à leur cadre de vie et à accompagner les transformations contemporaines des territoires.

Afin de dresser un état des lieux du déploiement du label national 40 ans après sa création, le DEPS, en collaboration avec la Direction générale des patrimoines et de l'architecture (DGPA) du ministère de la Culture, a mené en 2025 une enquête auprès des 205 territoires labellisés en France sur l'année 2024. Au total, 142 questionnaires ont été collectés, soit un taux de réponse de 69 %.

Un label qui poursuit son développement

En 2025, le réseau national rassemble **208 territoires labellisés**, dont **114 « Villes d'art et d'histoire »** et **94 « Pays d'art et d'histoire »**. Depuis 2008, leur nombre est passé de 131 à 208 territoires. Cette évolution est portée par la progression des « Pays d'art et d'histoire », dont la part est passée de 35 % des territoires labellisés en 2014 à 45 % en 2025.



208

territoires labellisés en 2025.

19 %

de la population française vit dans un territoire **VPAH**, soit 1 habitant sur 5 qui est directement concerné par les actions menées dans le cadre du label.

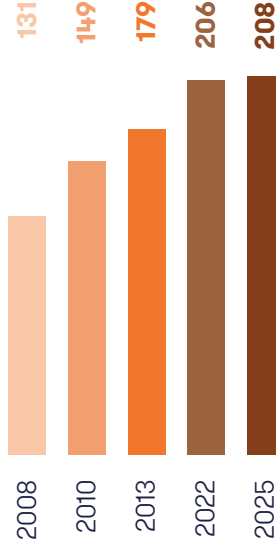
25 %

des territoires travaillent à une **extension** de leur périmètre.

60 %

sont engagés dans un **programme interministériel de revitalisation territoriale**.

Évolution du nombre de VPAH



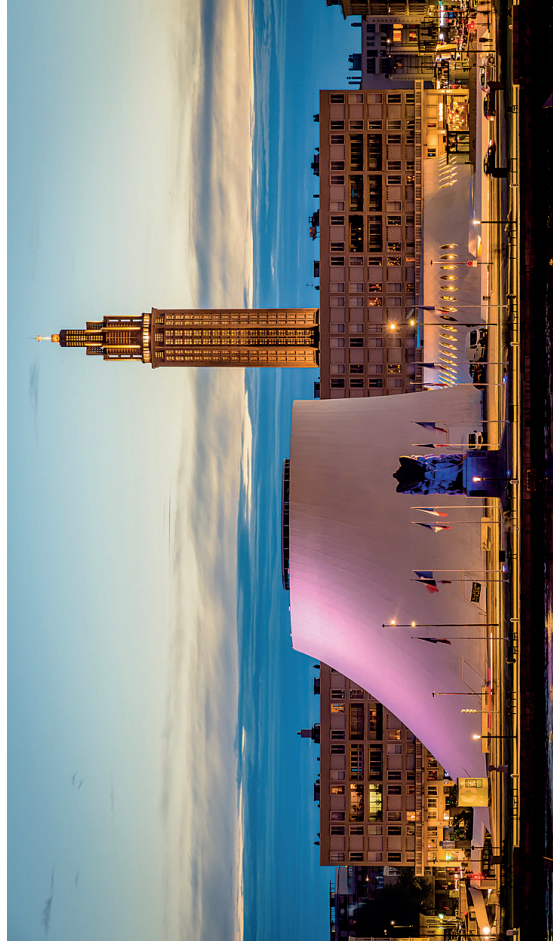
Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine (CIAP)

700 000 visiteurs ont été accueillis dans des CIAP en 2024.



Un modèle économique fondé sur l'engagement des collectivités

En 2024, la moitié des ressources mobilisées pour faire fonctionner un service VPAH provient directement du budget général de la collectivité, qui demeure la principale source de financement du label. La dépense médiane d'un service VPAH s'élève à **210 000 euros par an**, dont près de 80 % sont consacrés aux charges de personnel. Les subventions publiques constituent un complément essentiel, tandis que les recettes propres (visites guidées, ateliers, événements) demeurent limitées.



Ville du Havre.

© Oirat

Le jeune public, pilier du projet VPAH

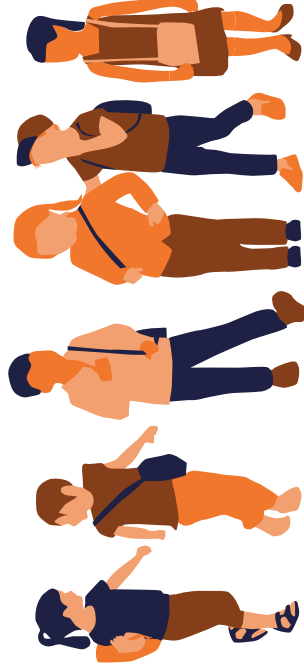
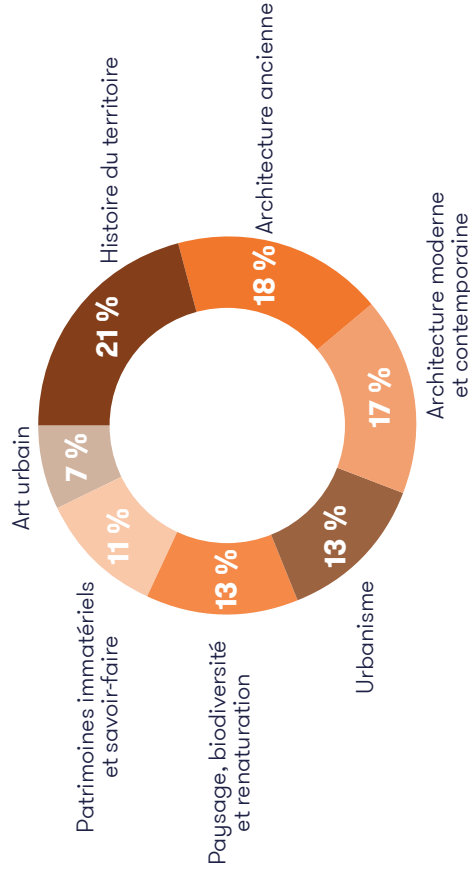
En 2024, plus de **450 000 jeunes** et **14 000 classes** ont participé aux activités proposées par les territoires labellisés. L'action éducative reste l'un des piliers les plus solides du label VPAH en s'adressant principalement aux classes élémentaires (59 %) et aux collèges (19,5 %). Dans **87 % des cas**, les territoires ont recours aux visites guidées et aux visites-ateliers pour intervenir auprès du jeune public.

La médiation

En 2024, les services VPAH ont accueilli près de **4 millions de visiteurs** et organisé environ **25 000 événements**.

Les visites guidées constituent toujours le principal format d'intervention et représentent **80 %** des événements organisés. Les **20 %** restants de la programmation regroupent une médiation plus diversifiée, notamment avec des ateliers, des visites nocturnes, des parcours thématiques, des propositions artistiques ou encore des expérimentations numériques. Parallèlement, **70 % des territoires** ont développé des dispositifs de découverte autonome du patrimoine (panneaux d'interprétation, tables de lecture, maquettes permanentes...) afin de diffuser la médiation à l'échelle de l'ensemble du territoire.

Répartition des thématiques abordées en 2024



La fréquentation des patrimoines en 2025

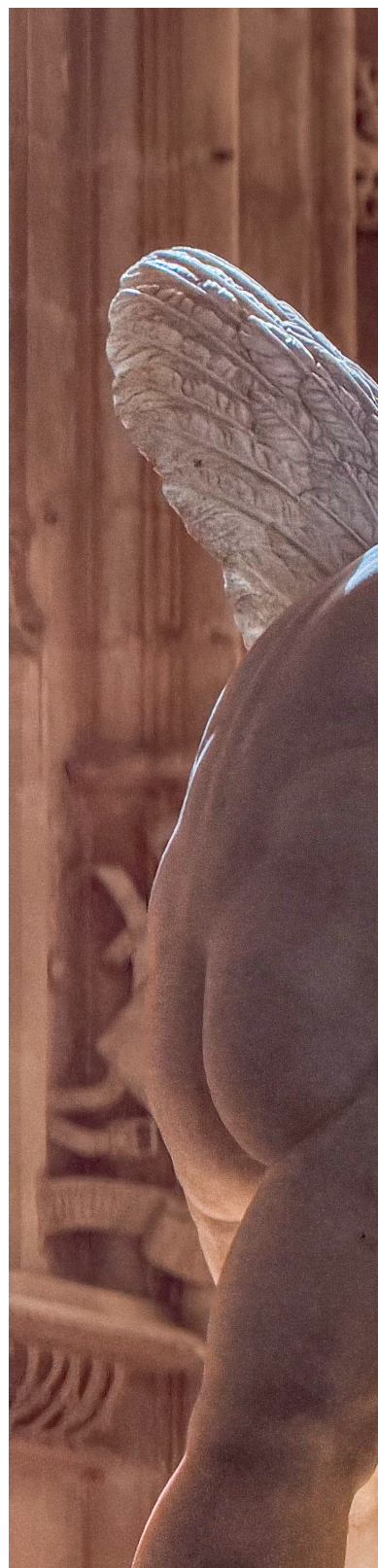
Ce chapitre présente une analyse de la fréquentation des établissements patrimoniaux en 2025 à partir des données provisoires recueillies mensuellement auprès d'un panel de lieux. Celui-ci est principalement composé de musées, de monuments et de Maisons des Illustres placés sous la tutelle du ministère de la Culture, auxquels s'ajoutent plusieurs sites parmi les plus fréquentés de Paris et des régions. Ces données, qui feront l'objet d'une consolidation en 2026, permettent d'ores et déjà de dégager les principales tendances de l'année.

En 2025, la fréquentation des musées nationaux et des lieux d'exposition est estimée à 32,8 millions d'entrées, soit un niveau proche de celui de 2024 (+ 1 %). Cette stabilité s'observe en dépit de plusieurs fermetures temporaires intervenues au cours de l'année. Le Musée national d'art moderne du Centre Georges-Pompidou a ainsi fermé progressivement, puis totalement à compter de septembre 2025, dans le cadre d'un important programme de rénovation, tandis que le Musée de l'Orangerie est resté fermé en début d'année pour des travaux d'aménagement. À l'inverse, la première année complète d'exploitation des Galeries nationales du Grand Palais contribue à la fréquentation des lieux d'exposition, avec près de 822 000 visiteurs accueillis.

Les dix monuments appartenant aux neuf domaines nationaux totalisent, quant à eux, plus de 3,5 millions de visiteurs, soit une progression de 15 % par rapport à 2024. Dans le même temps, le Centre des monuments nationaux (CMN) dépasse, pour la première fois, le seuil des 12 millions de visiteurs sur l'ensemble de son réseau. L'année 2025 est également caractérisée par la réouverture des tours de Notre-Dame de Paris, qui accueillent plus de 110 000 visiteurs en quatre mois d'ouverture.

Enfin, la fréquentation estivale* retrouve un niveau élevé en 2025, avec 9,5 millions d'entrées enregistrées en juillet et août (+ 22 % par rapport à l'été 2024, marqué par les Jeux olympiques et paralympiques de Paris). Cette évolution s'accompagne du maintien d'une forte proportion de visiteurs internationaux, notamment en provenance d'Amérique du Nord et d'Europe.

* Données issues du panel mensuel





2025 Le panel mensuel de la fréquentation des patrimoines

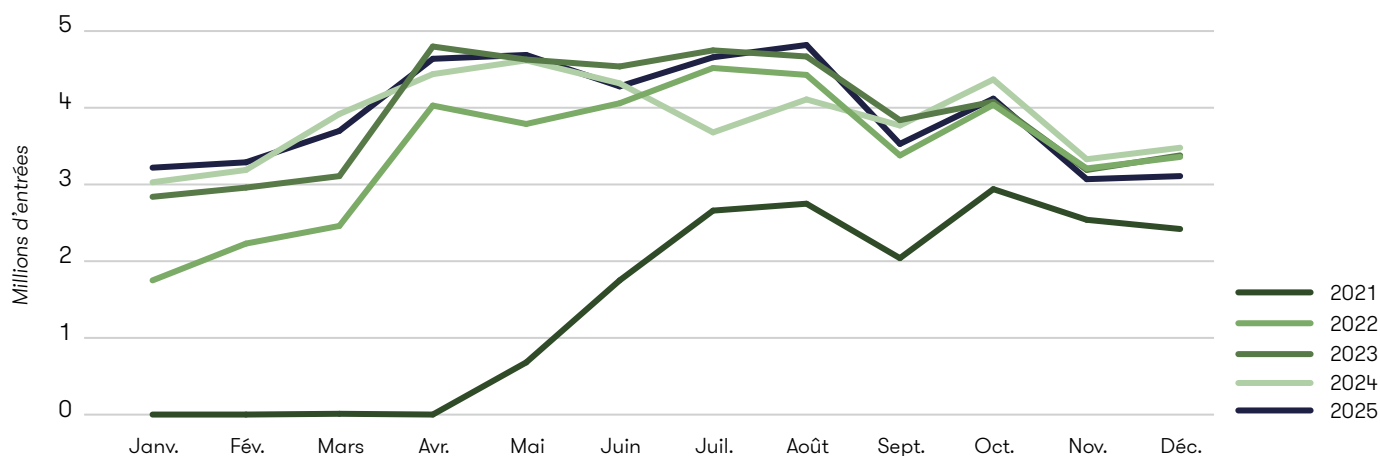
En 2025, la fréquentation cumulée de l'ensemble des établissements du panel* est estimée à plus de **47 millions** d'entrées. Elle progresse de 2 % par rapport à 2024 et de 1 % par rapport à 2023, confirmant une relative stabilité de la fréquentation des grands équipements culturels.

L'année 2025 est notamment caractérisée par deux événements majeurs. D'une part, la fermeture du Centre Georges-Pompidou en septembre, établissement qui accueille habituellement plus de 3 millions de visiteurs par an. D'autre part, la réouverture des tours de Notre-Dame de Paris, dont le nouveau parcours de visite a permis d'attirer plus de 110 000 visiteurs en seulement quatre mois d'exploitation. Parmi les 76 établissements composant le panel, 4 sont demeurés fermés au public sur l'ensemble de l'année 2025. Un établissement a rouvert en septembre, tandis qu'un autre a cessé son activité en fin d'année. Dans ce contexte, 42 établissements enregistrent une hausse de fréquentation par rapport à 2024, 26 connaissent une diminution et 2 présentent un niveau de fréquentation stable.

En 2025, 12 établissements franchissent le seuil du million d'entrées, un effectif qui varie selon les années. Majoritairement situés en Île-de-France, ils concentrent à eux seuls près de **33,5 millions** de visiteurs, soit **71 %** de la fréquentation totale du panel. Il s'agit des musées du Louvre, d'Orsay et de l'Orangerie, du Musée du quai Branly - Jacques Chirac, du Musée national d'art moderne - Centre Georges-Pompidou, du Musée Carnavalet - Histoire de Paris, du Petit Palais - Musée des beaux-arts de la Ville de Paris, du Château, musée et domaine national de Versailles, de l'Arc de Triomphe, du Panthéon (qui franchit à nouveau ce seuil pour la seconde fois), ainsi que du Mont Saint-Michel et du Domaine national de Chambord.

Le poids de ces établissements dans la fréquentation globale demeure déterminant. Leur forte capacité d'accueil, leur rayonnement national et international ainsi que leur attractivité touristique expliquent leur influence majeure sur les évolutions annuelles observées à l'échelle de l'ensemble du panel.

Total de la fréquentation mensuelle des établissements du panel, 2021-2025



Source : panel mensuel des établissements patrimoniaux, DEPS, ministère de la Culture

* Louvre, Orsay, Orangerie, Musée du quai Branly-Jacques Chirac, Musée des arts décoratifs, Picasso, Rodin, Musée national d'art moderne - Centre Georges-Pompidou, Cité de l'architecture et du patrimoine, Palais de la Porte-Dorée, Musée national du Moyen Âge, Musée des civilisations de l'Europe et de la Méditerranée, châteaux de Fontainebleau et de Versailles, Musée du Luxembourg, galeries nationales du Grand Palais (fermeture en mars 2021, réouverture depuis fin 2024), Arc de triomphe, Panthéon, Conciergerie, Tours de Notre-Dame de Paris (fermeture en avril 2019, réouverture en septembre 2025), Mont-Saint-Michel et Domaine national de Chambord, maison-Atelier Foujita à Villiers-le-Bâcle, Cité de la Préhistoire à Orgnac-L'Aven, Centre national du costume et de la scène à Moulins, Musée des Confluences à Lyon, MuséoParc Alésia à Alise-Sainte-Reine, Citadelle de Besançon à Besançon, Musée des beaux-arts, Musée archéologique, Musée Rude, Musée de la vie bourguignonne et Musée d'art sacré à Dijon, Musée des beaux-arts à Rennes, Musée de Pont-Aven, Écomusée du Véron à Savigny-en-Véron, Musée des beaux-arts à Tours, Château de Lunéville, Musée d'art moderne et contemporain à Strasbourg, Familistère de Guise à Guise, Palais des beaux-arts de Lille, ARCHÉA-Archéologie en Pays de France à Louvres, Mac Val à Vitry-sur-Seine, Musée d'art et d'histoire du judaïsme à Paris, Musée de la Grande Guerre du pays de Meaux à Meaux, Musée de l'air et de l'espace au Bourget, Musée du jouet à Poissy, Les Pêcheries - Musée de Fécamp, Musée des beaux-arts à Caen, Musée des beaux-arts à Rouen, Musée de Dieppe, Écomusée de la Grande Lande à Sabres, Musée d'Aquitaine à Bordeaux, Musée Fabre à Montpellier, Musée Toulouse-Lautrec à Albi, Écomusée de Marie-Galante en Guadeloupe, Maison de la canne en Martinique, Musée territorial Alexandre Franconie en Guyane, Château des ducs de Bretagne - Musée d'histoire de Nantes, Musée des beaux-arts à Angers, Musée d'art moderne et d'art contemporain à Nice, Musée départemental Arles antique à Arles, les 14 musées de la Ville de Paris.

Analyse de la fréquentation des établissements culturels en 2025 par rapport à 2024 et 2023

Entre 2024 et 2025, la fréquentation mensuelle recule en mars (- 6 %), en juin (- 1 %) et de septembre à décembre (- 6 % à - 10 %). Le recul de fin d'année s'explique principalement par la fermeture progressive puis totale du Centre Georges-Pompidou à partir de septembre 2025. Par rapport à 2023, plusieurs mois sont également en retrait : avril (- 3 %), juin (- 6 %), juillet (- 2 %), novembre (- 4 %) et décembre (- 8 %). Ces variations reflètent notamment les effets de la programmation et des fermetures temporaires ou durables de certains établissements.

Toutes années confondues, septembre se caractérise par une fréquentation systématiquement plus faible, traduisant un effet saisonnier auquel peuvent s'ajouter les périodes de renouvellement des expositions ou des fermetures techniques.

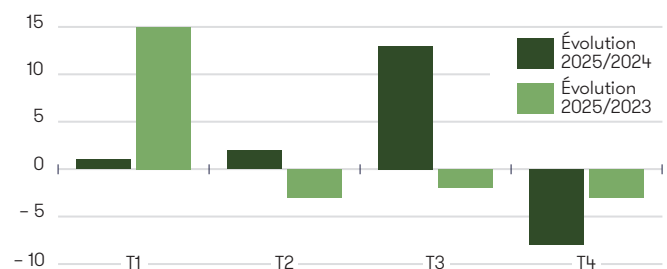
À l'échelle des établissements, les évolutions sont très contrastées. Les plus fortes baisses annuelles concernent le Musée national d'art moderne - Centre Georges-Pompidou (- 52 %), fermé à partir de septembre, et le Musée Cognacq-Jay (- 40 %). À l'inverse, le Musée du Luxembourg enregistre une hausse de **117 %** entre 2024 et 2025. En région, les progressions les plus importantes sont

observées au Musée archéologique de Dijon (+ 64 %) et au Musée Fabre de Montpellier (+ 54 %), tandis que le Musée d'Aquitaine (- 27 %) et le Musée de l'Arles antique (- 25 %) enregistrent les principaux reculs.

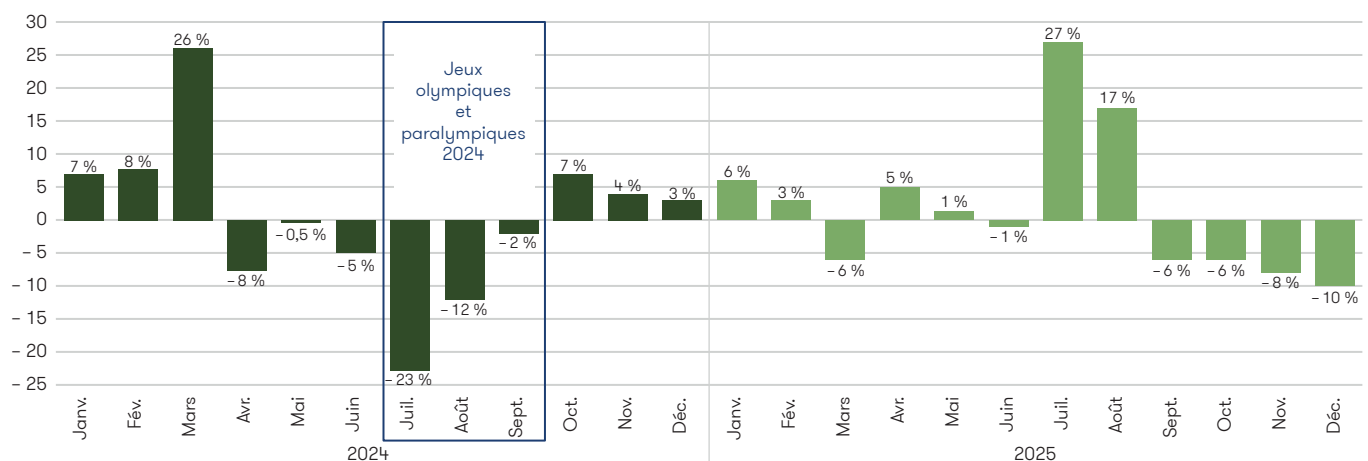
Fréquentation trimestrielle du patrimoine

L'analyse trimestrielle de l'année 2025, montre que seul le quatrième trimestre enregistre une baisse par rapport à 2024 (- 8 %), tandis que les autres trimestres affichent une progression, allant de 1 % au premier trimestre à 13 % au troisième trimestre. Par rapport à 2023, la fréquentation 2025 est en hausse uniquement au premier trimestre (+ 15 %). Les autres trimestres enregistrent de légers ralentissements, compris entre - 2 % pour le troisième trimestre et - 3 % pour les deuxième et quatrième trimestres.

Évolution de la fréquentation trimestrielle (en %)



Fréquentation mensuelle des établissements patrimoniaux du panel (glissement annuel, en %)



Source : panel mensuel des établissements patrimoniaux, DEPS, ministère de la Culture

La fréquentation estivale du patrimoine

La période estivale, traditionnellement marquée par une forte fréquentation des musées et des monuments en raison des vacances scolaires et de l'afflux de touristes français et étrangers, retrouve en 2025 une dynamique soutenue. Le cumul des entrées enregistrées en juillet et en août 2025 est estimé à près de **9,5 millions**, soit une hausse de **22 %** par rapport à 2024 et de 1 % par rapport à 2023. Cette progression s'explique notamment par le contexte particulier de l'année 2024, fortement marqué par l'organisation des Jeux olympiques de Paris, qui se sont déroulés du 27 juillet au 11 août. Concentrés en grande partie en Île-de-France, où se situent de nombreux

sites culturels emblématiques, ces événements avaient eu un effet sur l'activité touristique et culturelle. Plusieurs établissements majeurs, dont le Louvre et le Musée d'Orsay, avaient notamment fermé temporairement en lien avec la cérémonie d'ouverture du 26 juillet 2024.

En comparaison avec 2024, la fréquentation du mois de juillet 2025 progresse de **27 %**, atteignant **4,7 millions d'entrées** contre près de **3,7 millions** un an plus tôt. Celle du mois d'août 2025 s'établit à **4,8 millions d'entrées**, soit une augmentation de **17 %** par rapport à août 2024. Par rapport à 2023, la fréquentation du mois de juillet est en baisse de 2 % tandis que celle du mois d'août est en progression de 3 %.

2025 Les musées nationaux sous tutelle du ministère de la Culture

La fréquentation des musées nationaux et des lieux d'exposition est estimée à 32,8 millions d'entrées en 2025, en légère progression de 1 % par rapport à 2024. Cette évolution intervient dans un contexte marqué par plusieurs fermetures : celle, progressive puis totale à partir de septembre, du Musée national d'art moderne du Centre Georges-Pompidou, celle du Musée de l'Orangerie en début d'année et celle du Musée Nissim de Camondo qui est resté fermé toute l'année. À l'inverse, les Galeries nationales du Grand Palais, ouvertes pour leur première année complète, ont accueilli près de 822 000 visiteurs. Au Musée du Louvre, l'exposition *Louvre Couture*, présentée du 24 janvier au 24 août, a attiré plus d'un million de visiteurs.

Plusieurs établissements enregistrent par ailleurs des progressions importantes. Le Palais de la Porte-Dorée dépasse 750 000 visiteurs, en hausse de 18 % par rapport à 2024. Le Musée Guimet, avec plus de 338 000 entrées, et le Musée de Cluny, progressent tous deux de 11 %. Le Château de Compiègne dépasse pour la troisième année consécutive les 100 000 visiteurs, avec plus de 130 000 entrées en 2025 (+ 11 %). Les entrées gratuites représentent 36 % de la fréquentation, soit un point de moins qu'en 2024.



32,8 millions
d'entrées

Par rapport à 2024
↑ 1 %



Les entrées gratuites
représentent

36 %

de la fréquentation

Par rapport à 2024
↓ 1 point

Quelques fréquentations en 2025

La fréquentation des établissements nationaux progresse légèrement (+ 1 %) par rapport à 2024.

9 millions

d'entrées



Musée du Louvre

Par rapport à 2024
↑ 4 %

8,3 millions

d'entrées



Château de Versailles

Par rapport à 2024
↓ 1 %

4,9 millions

d'entrées

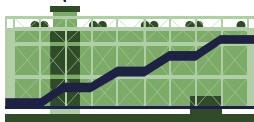


**Établissement public
du Musée d'Orsay
et du Musée de l'Orangerie –
Valéry Giscard d'Estaing**

Par rapport à 2024
↓ 1 %

1,6 million

d'entrées



**Musée national
d'art moderne –
Centre Georges-Pompidou**

Par rapport à 2024
↓ 49 %

1,4 million

d'entrées

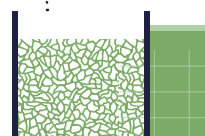


**Musée du quai Branly –
Jacques Chirac**

Par rapport à 2024
↑ 10 %

486 000

entrées



**Musée des civilisations
de l'Europe et de la
Méditerranée (Mucem)**

Par rapport à 2024
↑ 13 %

Le musée a fermé ses portes pour travaux
en septembre 2025 pour environ 5 ans.

Touristes internationaux

Bien que la part des visiteurs étrangers recule légèrement en 2025 dans certains des principaux établissements culturels, ils demeurent majoritaires dans les musées les plus fréquentés. Les flux touristiques internationaux continuent ainsi de jouer un rôle déterminant dans la structure de leur fréquentation. Au Musée du Louvre, les visiteurs étrangers représentent 73 % du public en 2025, contre 77 % en 2024 (- 4 points). Au Château de Versailles, leur part atteint 81 %, contre 83 % l'année précédente (- 2 points). Les musées d'Orsay et de l'Orangerie présentent également une forte proportion de visiteurs étrangers, qui représentent respectivement 64 % et 69 % de leur fréquentation.

Une analyse plus détaillée des nationalités fait apparaître des évolutions contrastées selon les établissements. Au Musée du Louvre, la part des visiteurs américains recule légèrement, passant de 13 % en 2024 à 11 % en 2025. À l'inverse, au Château de Versailles, les visiteurs américains demeurent la première nationalité étrangère représentée et voient leur part progresser de 15 % à 18 %. Les visiteurs chinois poursuivent également leur retour, représentant 7 % de la fréquentation, contre 6 % en 2024.

Au Musée d'Orsay, les visiteurs américains constituent également la première nationalité étrangère, avec 14 % de la fréquentation totale, contre 12 % en 2024. Les visiteurs italiens voient eux aussi leur part progresser (8 %, contre 7 % l'année précédente), tandis que les visiteurs allemands et britanniques restent stables, à 4 % chacun.

À noter également l'entrée du Japon parmi les dix premières nationalités représentées au Musée d'Orsay, avec 2 % de la fréquentation totale. Au Musée de l'Orangerie, les visiteurs en provenance des États-Unis constituent également la première nationalité étrangère (15 % de la fréquentation), devant les visiteurs italiens (9 %). Les visiteurs allemands et britanniques représentent chacun 5 % des entrées, tandis que les visiteurs sud-coréens en représentent 4 %. Enfin, le Canada rejoint en 2025 le classement des dix principales nationalités représentées au sein du musée.

Ces résultats confirment le poids des visiteurs nord-américains dans la fréquentation des grands musées parisiens, tout en mettant en évidence l'évolution progressive de la composition des publics internationaux.

81 %



Château de Versailles

Par rapport à 2024
↓ 2 points

73 %



Musée du Louvre

Par rapport à 2024
↓ 4 points

64 %



Musée d'Orsay

Par rapport à 2024
↑ 5 points

69 %



Musée de l'Orangerie

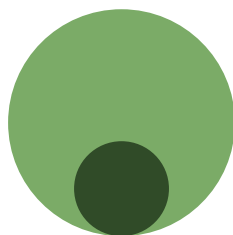
Par rapport à 2024
↑ 3 points

Source : baromètre des publics



Musée national
Jean-Jacques Henner

Jeune public



7,6 millions*

d'entrées
dont 1,3 million
de scolaires

Par rapport à 2024
↓ 4 points

* Moins de 18 ans (scolaires et hors scolaires) et 18-25 ans.



Musée d'archéologie nationale –
Saint-Germain-en-Laye

* Liste des musées nationaux – ministère de la Culture : Établissement public du Musée du Louvre, Établissement public du Musée d'Orsay et du Musée de l'Orangerie – Valéry Giscard d'Estaing, Centre national d'art et de culture – Georges-Pompidou, Établissement public du Château de Versailles, Établissement public du Palais de la Porte-Dorée, Établissement public du Château de Fontainebleau, Établissement public du Musée national Picasso-Paris, Établissement public du Musée du quai Branly – Jacques Chirac, Musée des civilisations de l'Europe et de la Méditerranée (Mucem), Musée national des arts asiatiques Guimet, Cité de l'architecture et du patrimoine, Établissement public du Musée national Jean-Jacques Henner et du Musée national Gustave Moreau, Musée des arts décoratifs, Établissement public du Musée Rodin, Musée plans et reliefs, Musée national du Moyen Âge, Musée de la musique, Musée des granges Port-Royal, Musée d'archéologie nationale de Saint-Germain, Cité de la céramique de Sèvres, Musée Adrien Dubouché de Limoges, Musée des châteaux de Malmaison, Musée de la Renaissance d'Écouen, Musée Magnin de Dijon, Maison Bonaparte d'Ajaccio, Musée de la coopération franco-américaine de Blérancourt, Château-Musée de Compiègne, Musée de Préhistoire des Eyzies, Château-Musée de Pau, Musée napoléonien et africain de l'Île d'Aix, Musée des deux victoires de Mouilleron-en-Pareds, musées nationaux du XX^e siècle des Alpes-Maritimes.

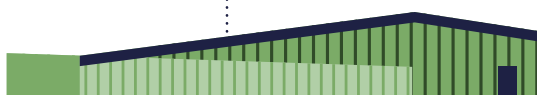
2025 Les collections nationales décentralisées

Le Louvre-Lens

490 000

visiteurs

Par rapport à 2024
↑ 22 %



La nouvelle Galerie du temps, inaugurée fin 2024 après trois mois de fermeture, renoue avec une fréquentation inégalée depuis 2016. Elle comptabilise près de 300 000 entrées en 2025.

Une médiation active

Les actions de médiation proposées par le Louvre-Lens ont rassemblé 117 000 participants en 2025, soit une hausse de 29 % par rapport à 2024. Cette dynamique s'appuie sur une offre diversifiée associant visites guidées, ateliers, actions partenariales et interventions hors les murs.

57 000

jeunes dans les expositions temporaires,

soit **37 %** des visiteurs des expositions temporaires



Par rapport à 2024
↑ 1 point

Visiteurs résidant en France

91 %

Visiteurs résidant dans la région Hauts-de-France

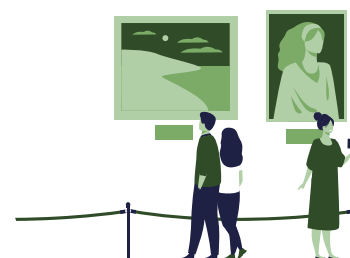
74 %

Visiteurs résidant à proximité du Louvre-Lens

31 %

Métropole européenne de Lille

16 %



Deux expositions majeures :



*S'habiller en artiste.
L'artiste et le vêtement*

66 000 visiteurs

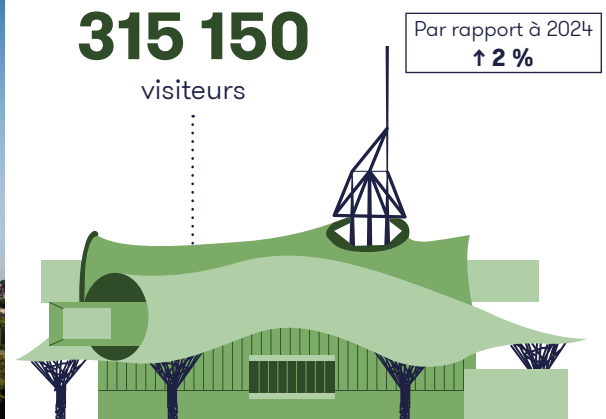
du 26 mars au 21 juillet 2025

Gothiques
104 000 visiteurs
du 24 septembre 2025
au 26 janvier 2026



Le Centre Pompidou-Metz

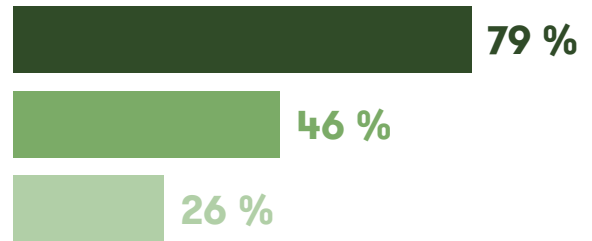
© Shigenu Ban Architects Europe et Jean de Gastines Architectes, avec Philip Gumudjian pour la conception du projet lauréat du concours / Metz Métropole/ Centre Pompidou-Metz/ Photo TH45/Florent Michel



Visiteurs français résidant
dans la région Grand Est

Primo-visiteurs

Visiteurs résidant
à l'étranger



Six expositions ont attiré plus de 60 000 visiteurs chacune :

La répétition

349 790 visiteurs du 4 février 2023 au 27 janvier 2025

Après la fin. Cartes pour un autre avenir

97 670 visiteurs du 25 janvier 2025 au 1^{er} septembre 2025

Katharina Grosse. Déplacer les étoiles

137 150 visiteurs du 1^{er} juin 2024 au 24 février 2025

Cerith Wyn Evans. Lueurs empruntées à Metz

68 340 visiteurs du 1^{er} novembre 2024 au 21 avril 2025

Dimanche sans fin. Maurizio Cattelan et la collection du Centre Pompidou

226 370 visiteurs du 8 mai au 31 décembre 2025

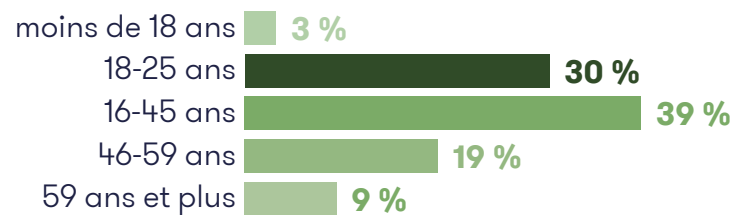
Copistes, en collaboration exceptionnelle avec le Musée du Louvre

91 290 visiteurs du 14 juin 2025 au 2 février 2026



Âge moyen des visiteurs : **36 ans**

En 2025, la **répartition** au musée se fait comme suit :



61 % de visiteurs actifs
dont **35 %** d'employés/ouvriers
26 % d'étudiants

Internet et réseaux sociaux

Site internet

574 000 visiteurs
Par rapport à 2024
↓ 12 %

Instagram

89 000 abonnés
Par rapport à 2024
↑ 19 %

Facebook

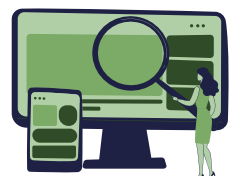
76 000 abonnés
Par rapport à 2024
=

LinkedIn

23 000 abonnés
Par rapport à 2024
↑ 14 %

TikTok

9 000 abonnés
Par rapport à 2024
↑ 8 %



2025 Le Centre des monuments nationaux (CMN)

En dépassant **12 millions de visiteurs** accueillis en 2025, le Centre des monuments nationaux (CMN) établit un nouveau record historique de fréquentation, franchissant pour la première fois ce seuil après deux années consécutives déjà supérieures à 11 millions de visites. Cette dynamique s'inscrit dans un contexte favorable conjuguant l'effet d'entraînement touristique des Jeux olympiques de Paris 2024, une programmation événementielle dense et le renouvellement continu des parcours de visite à travers l'ensemble du réseau.

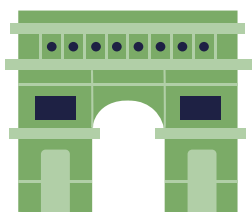
CENTRE
DES
MONUMENTS
NATIONAUX

12,2 millions
d'entrées

Par rapport à 2024
↑ 10 %

Les monuments les plus fréquentés

Les trois premiers sites du réseau concentrent à eux seuls près de **4,8 millions de visites** : l'**Arc de triomphe** (1,9 million de visiteurs), l'**abbaye du Mont-Saint-Michel** (1,6 million de visiteurs) et la **Sainte-Chapelle** (1,3 million de visiteurs). Le **Panthéon** dépasse le million de visiteurs (1,1 million), en hausse de + 23 % par rapport à l'année précédente, porté notamment par la panthéonisation de Robert Badinter et l'exposition *La justice au cœur* qui lui a été consacrée. La **Conciergerie** affiche quant à elle une progression de + 27 % (775 000 visiteurs). En province, les **tours et remparts d'Aigues-Mortes** se hissent à la 10^e place du classement national.



Arc de triomphe

1,9 million
d'entrées

Par rapport à 2024
↑ 5 %



Mont-Saint-Michel

1,6 million
d'entrées

Par rapport à 2024
↑ 11 %



Sainte-Chapelle de Paris

1,3 million
d'entrées

Par rapport à 2024
↑ 12 %

Des dynamiques de croissance notables

Plusieurs monuments enregistrent des progressions marquées. Les espaces en hauteur des cathédrales connaissent un regain d'intérêt particulièrement prononcé : + 95 % pour les tours de la cathédrale d'Amiens (27 000 visiteurs), + 74 % pour celles de Chartres (25 000 visiteurs) et + 219 % pour les tours de Reims (16 000 visiteurs). La maison de George Sand progresse de + 34 % (46 000 visiteurs).

Les tours de Notre-Dame : une réouverture événement

Le 20 septembre 2025, à l'occasion des Journées européennes du patrimoine, le CMN a rouvert au public les tours de la cathédrale Notre-Dame de Paris, fermées depuis l'incendie du 15 avril 2019, avec un parcours entièrement repensé. L'engouement a été immédiat : les billets des Journées du patrimoine se sont écoulés en seulement 24 minutes. Le nouveau circuit, d'une cinquantaine de minutes, comprend l'ascension via un escalier monumental en chêne massif, l'accès au beffroi, jusqu'alors fermé au public, et une terrasse à 69 mètres offrant une vue panoramique sur la flèche reconstruite. Plus de **110 000 visiteurs** ont découvert ce parcours entre septembre et fin décembre 2025.



Les Tours
de Notre-Dame –
Paris (75)

Inscription des mégalithes de Carnac au patrimoine mondial de l'Unesco

Le 12 juillet 2025, les mégalithes de Carnac et des rives du Morbihan ont officiellement rejoint la liste du patrimoine mondial de l'Unesco, couronnant plus d'une décennie d'efforts collectifs. Premier site intégralement breton à bénéficier de cette reconnaissance, ce bien en série rassemble les alignements de Carnac, les tumuli monumentaux et le Grand menhir brisé de Locmariaquer, plus grande stèle connue en Europe. Avec cette inscription, le réseau du CMN compte désormais 26 sites Unesco, et la France s'établit au 4^e rang mondial avec 54 biens inscrits au patrimoine mondial.

Temps forts et anniversaires

L'année 2025 a été rythmée par plusieurs commémorations majeures. Le 5^e centenaire du **Château d'Azay-le-Rideau** a attiré près de **321 000 visiteurs** grâce à un programme de festivités dédié. La **Villa Cavrois** a célébré un triple anniversaire : ses dix ans d'ouverture au public après restauration, le centenaire de l'Exposition internationale des arts décoratifs et industriels modernes de 1925, et les 80 ans de la mort de son architecte Robert Mallet-Stevens. À cette occasion, des chefs-d'œuvre de mobilier et de céramique des années 1920-1930 ont été présentés en partenariat avec les Manufactures nationales – Sèvres et Mobilier national. Le site a accueilli plus de **115 000 visiteurs** et franchi le cap symbolique du millionième visiteur au mois de mai.

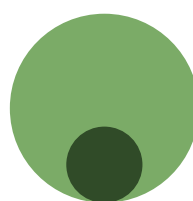
Enrichissement du réseau

En novembre 2024, l'État a acquis deux sites préhistoriques majeurs de la vallée de la Vézère (Dordogne), tous deux classés monuments historiques et composants du bien Unesco « Grottes ornées et sites préhistoriques de la vallée de la Vézère » : l'**abri de Cro-Magnon**, site éponyme de l'*Homo sapiens* européen où furent découverts en 1868 les premiers fossiles datés de 28 000 ans, et la **grotte ornée de Saint-Cirq**, dite « grotte du Sorcier », célèbre pour ses gravures pariétales magdaléniennes. Confiés au CMN, qui gère déjà Font-de-Gaume, les Combarelles et le Cap Blanc dans ce même périmètre, ces deux sites ont été fermés à l'hiver 2024-2025 pour une remise aux normes et une refonte de leur parcours de visite. Avec cette acquisition, onze des quinze sites Unesco de la vallée de la Vézère sont désormais des propriétés publiques.

La programmation culturelle de l'année

L'année 2025 a été marquée par une offre culturelle d'une grande richesse à l'échelle du réseau. Au Panthéon, l'exposition *Ombre est lumière. Mémoire des lieux* de Nicolas Daubanes, dans le cadre du programme « Un artiste, un monument », a proposé une relecture mémorielle saisissante

Jeune public



3,2 millions*
d'entrées
dont **528 000**
scolaires



*Moins de 18 ans (scolaires et hors scolaires) et 18-25 ans.

des hauts lieux de la mémoire nationale. Au Château de Maisons, l'exposition *Le Comte d'Artois, prince et mécène*, fruit du partenariat CMN-Versailles engagé depuis 2013, a rassemblé plus d'une centaine d'œuvres pour retracer la jeunesse du futur Charles X dans le château qu'il avait acquis en 1777. Enfin, le CMN et le Centre national des arts plastiques (Cnap) ont renouvelé leur collaboration à travers deux initiatives déployées dans sept monuments du réseau : « Biens venus ! », mettant en dialogue des œuvres de la collection nationale avec l'architecture des sites, et « Messages/Images, graphisme d'intérêt général », exposée notamment à la Cité internationale de la langue française à Villers-Cotterêts.

Renouvellement de l'offre et nouveaux services

Cette fréquentation record s'inscrit dans la continuité des efforts du CMN pour enrichir et diversifier son offre. Le parcours de visite de la **basilique cathédrale de Saint-Denis** a été renouvelé (**151 000 visiteurs**). La **Laiterie de la Reine** au Château de Rambouillet a retrouvé son mobilier d'origine grâce à un dépôt du Château de Versailles (**79 000 visiteurs**). Au Château d'Angers, la tour du Moulin a été restaurée et ouverte à la visite pour la première fois à l'été 2025. Au Mont-Saint-Michel, un nouveau restaurant dans le logis Sainte-Catherine, confié à la manufacture Mauviel 1830, et une nouvelle boutique dans la tour Boucle ont complété l'offre de services aux visiteurs. De nouvelles opérations fédératives, « Monuments en pleine forme » et « Monuments solidaires », ont par ailleurs été lancées à l'échelle du réseau.

Perspectives

Plusieurs chantiers engagés en 2025 préfigurent les temps forts à venir. Le Palais du Tau à Reims, en cours de transformation, accueillera treize vitraux monumentaux contemporains, pour une réouverture prévue tout début 2027. Le CMN a par ailleurs déposé un dossier de candidature à l'Unesco pour l'inscription en série du « système de forteresses de la sénéchaussée de Carcassonne », associant huit sites du Pays cathare au château et aux remparts déjà classés au patrimoine mondial.

2025 Les domaines nationaux

Les domaines nationaux, créés par l'article 75 de la loi LCAP du 7 juillet 2016, sont des « ensembles immobiliers présentant un lien exceptionnel avec l'histoire de la Nation » (art. L621-34 du Code du patrimoine). L'État est propriétaire de ces espaces, au moins en partie.

Au terme de l'année 2024, vingt et un domaines nationaux ont été créés. La liste initiale comprenait six établissements, définis par le décret n° 2017-720 du 2 mai 2017 : le Palais de l'Élysée, le Domaine de Chambord, le Domaine du Louvre et des Tuileries, le Château d'Angers, le Domaine de Pau, ainsi que le Palais du Rhin à Strasbourg. Le décret n° 2021-1174 du 10 septembre 2021 a complété cette liste par l'ajout de cinq autres ensembles immobiliers. La Commission nationale du patrimoine et de l'architecture a reconnu le « lien exceptionnel avec l'histoire de la Nation » du Domaine du Palais-Royal, du Palais de la Cité, du Château de Vincennes, du Château de Coucy et du Château de Pierrefonds. Par la suite, le décret n° 2022-906 du 17 juin 2022 a créé cinq nouveaux domaines nationaux : Meudon, Saint-Cloud, le Château de Malmaison, le Château de Compiègne et le Château de Villers-Cotterêts. Enfin, le décret n° 2024-472 du 24 mai 2024 a élargi cette liste en

créant cinq nouveaux domaines en Île-de-France : en Seine-et-Marne, le Domaine du château de Fontainebleau, dans les Yvelines, les Domaines du château de Rambouillet et du château de Saint-Germain-en-Laye, ainsi que le Domaine du château de Versailles et le Domaine de Marly.

Lors de ses séances des 19 septembre, 10 octobre et 19 décembre 2024, la Commission nationale du patrimoine et de l'architecture a reconnu le lien exceptionnel de vingt-neuf nouveaux ensembles immobiliers avec l'histoire de la Nation. Elle a déjà émis un avis favorable aux projets de délimitation de dix de ces sites, en vue de leur prochaine inscription sur la liste des domaines nationaux. Ces dix ensembles immobiliers situés à Paris sont : l'Arc de triomphe de l'Étoile, la Colonne de Juillet, le Panthéon, l'Hôtel de la marine, la Chapelle expiatoire, la Colonne Vendôme, l'Obélisque de la Concorde, le Grand Palais des Champs-Élysées, le Palais Garnier et le Palais de l'Institut.

Fréquentation des domaines nationaux en 2025

Les dix monuments du réseau du Centre des monuments nationaux appartenant aux neuf domaines nationaux (Château de Coucy, Château de Pierrefonds et Château de Villers-Cotterêts en Hauts-de-France ; Palais de la Cité – Conciergerie et Sainte-Chapelle –, Domaine du Palais-Royal, Château de Rambouillet, Domaine national de Saint-Cloud et Château de Vincennes en Île-de-France ; Château d'Angers en Pays de la Loire) ont accueilli plus de **3,5 millions de visiteurs** en 2025, soit une progression de 15 % par rapport à 2024. Ils ont également reçu près de **809 000 jeunes visiteurs**, en hausse de 9 % sur un an.

Les évolutions de fréquentation demeurent contrastées selon les sites. Le Palais de la Cité, premier site du réseau avec plus de 2,1 millions d'entrées, enregistre une progression de 17 %. Le Domaine national de Saint-Cloud poursuit sa dynamique avec plus de 525 000 entrées (+ 32 %), tandis que le Château d'Angers franchit pour la deuxième fois le seuil des 300 000 visiteurs, avec près de 325 000 entrées (+ 3 %). Le Château de Pierrefonds accueille près de 187 000 visiteurs (+ 14 %), le Château de Vincennes plus de 164 000 (+ 14 %) et le Château de Coucy plus de 19 000 (+ 6 %). Le Château de Rambouillet connaît une progression plus modérée (+ 1 %). À l'inverse, le Château de Villers-Cotterêts, qui connaît sa deuxième année complète d'ouverture, enregistre près de 116 000 entrées, soit un recul de 23 % par rapport à 2024.

Parmi les autres domaines nationaux suivis par le panel, le Musée national du Château de Pau accueille plus de 81 000 visiteurs, en légère baisse (– 4 %). Le Musée national du Château de Compiègne dépasse, pour la troisième année consécutive, le seuil des 100 000 visiteurs (plus de 130 000 entrées, + 11 %), tandis que le Parc du Château voit sa fréquentation plus que doubler, passant de 118 000 à plus de 257 000 entrées (+ 118 %). Enfin, le Domaine national du Château de Malmaison enregistre plus de 106 000 entrées, soit une progression de 15 %.



© Tiphaine Vilbert

Domaine national du Palais-Royal

Le Domaine national de Chambord



Le Domaine national de Chambord enregistre en 2025 un nouveau record de fréquentation avec 1,2 million de visiteurs, soit une progression de 3 % par rapport à 2024. Cette performance confirme l'attractivité croissante du monument le plus visité du Val de Loire et du deuxième château le plus fréquenté de France.

L'année 2025 revêt également une dimension particulière puisqu'elle marque le vingtième anniversaire de la création du Domaine national de Chambord en tant qu'établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC).

La fréquentation internationale demeure dynamique : parmi les visiteurs étrangers, les nationalités les plus représentées sont les Américains (5 %), les Allemands (4 %), ainsi que les Britanniques, les Espagnols et les Italiens (3 % chacun). Par ailleurs, 23 % des visiteurs ont bénéficié de la gratuité d'entrée au château au titre du dispositif accordé aux jeunes Européens de moins de 26 ans.

1,2 million d'entrées

Par rapport à 2024
↑ 3 %

Les entrées gratuites représentent

26 % Par rapport à 2024
↓ 1 point

Visiteurs résident :

• à l'étranger : **33 %**

• en France : **67 %**

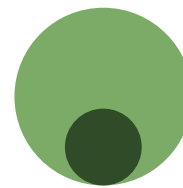


Jeune public

299 000*

entrées dont
59 000 scolaires

Par rapport à 2024
↑ 2,8 %



Château de Fontainebleau (77)



Château de Chambord (41)

Le Domaine national de Fontainebleau



En 2025, le Domaine national de Fontainebleau enregistre plus de **2 millions de visites** soit une augmentation de **11 %** par rapport à 2024, confirmant ainsi son attractivité croissante. Le château, la « vraie demeure des rois », consolide et augmente sa fréquentation avec plus de **595 000 visites** (+ 2 % par rapport à l'année précédente). Cette hausse est portée en partie par une progression du nombre de visiteurs étrangers qui passe à 16 % contre 13 %

en 2024. Parmi les nationalités les plus représentées, on note toujours les Chinois qui confirment leur attachement à Fontainebleau (20 %) ; suivis par les Néerlandais (15 %) ; les Italiens (11 %) ; les Britanniques (10 %) et les Allemands (8 %) ; puis les Belges, les Canadiens et les Espagnols. La fréquentation des jardins historiques du château, avec près de 1,5 million de visites, progresse de 15 % par rapport à 2024.

2 millions de visites

Par rapport à 2024
↑ 11 %

Visiteurs résident :

• à l'étranger : **16 %**

• en France : **84 %**

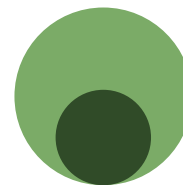


Jeune public

121 400*

entrées dont
35 000 scolaires

Par rapport à 2024
↓ 2 %



*Moins de 18 ans (scolaires et hors scolaires) et 18-25 ans.

2025 La Villa Médicis Académie de France à Rome

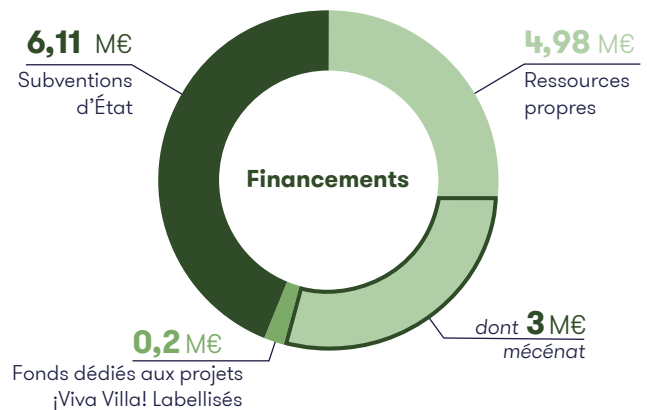
Fondée en 1666 par Louis XIV, l'Académie de France à Rome est un établissement français installé depuis 1803 dans la Villa Médicis, villa du XVI^e siècle entourée d'un parc de sept hectares et située sur le mont Pincio, au cœur de Rome. Établissement public national relevant du ministère de la Culture, l'Académie de France à Rome remplit aujourd'hui trois missions complémentaires : accueillir des artistes, créateurs et créatrices, historiens et historiennes de l'art de haut niveau en résidence pour des séjours longs d'une durée d'un an ou des séjours plus courts ; mettre en place une programmation culturelle et artistique qui intègre tous les champs des arts et de la création et qui s'adresse à un large public ; conserver, restaurer, étudier et faire connaître au public son patrimoine bâti et paysager ainsi que ses collections.

Un nouveau label

En 2025, l'Académie de France à Rome a généralisé l'appellation de « Résidences Médicis », créant ainsi un label distinctif attribué aux différents programmes de résidences courtes déclinées en deux catégories : des résidences toutes disciplines confondues, et des résidences partenariales en collaboration avec d'autres institutions culturelles.

2025 en chiffres

99	artistes, auteurs et chercheurs accueillis en résidence
752	candidatures pour le concours de sélection des pensionnaires 2025-2026
134 714	visiteurs (tous publics et événements confondus)
144	artistes programmés dans la saison culturelle
12 000	jeunes bénéficiaires des actions de médiation et d'éducation artistique
43	mécènes, groupes de mécènes et partenaires mobilisés



Événements marquants

Un nouveau rendez-vous culinaire a été instauré à la Villa Médicis en 2025. Organisé deux fois par an, le « Dîner des citrons » réunit divers acteurs du monde culturel romain ainsi que des professionnels des agrumes, botanistes et pépiniéristes.

Par ailleurs, la Villa Médicis continue de déployer une programmation diversifiée mêlant expositions, événements culturels et actions éducatives. En 2025, les temps forts de la programmation incluent notamment la **Nuit des Cabanes** (3 juillet 2025, **3 187 visiteurs**), le **Festival de Film** (du 10 au 14 septembre 2025, **3 803 visiteurs**) et la **Nuit Blanche** (27 novembre 2025, **3 724 visiteurs**).

Pour les **expositions**, la Villa Médicis propose en 2025, outre le rendez-vous annuel du **Festival des Cabanes** (5 juin au 29 septembre 2025, **38 305 visiteurs**) et l'exposition des pensionnaires **Changer la prose du monde** (du 15 juin au 8 septembre 2025, **16 838 visiteurs**), la fin de l'exposition **Le Chant des Sirènes** (2 922 visiteurs en 2025 parmi les **26 765 visiteurs** du 4 octobre 2024 au 13 janvier 2025), les expositions **Chromotherapia** (du 28 février au 9 juin 2025, **39 750 visiteurs**) et **Lieux Saints Partagés** (du 9 octobre 2025 au 19 janvier 2026, **22 434 visiteurs** au 31 décembre 2025).

En parallèle des **activités pédagogiques classiques** (**8 236 visites** en 2025), le programme Résidence Pro accueille pour sa quatrième édition, 197 élèves des lycées professionnels et agricoles de la région Pays de la Loire, 208 élèves de la région Grand Est et 185 de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Ce dispositif est un programme pédagogique lancé en 2021 par la Villa Médicis qui vise à valoriser le savoir-faire et les compétences des élèves des filières professionnelles et agricoles des différentes régions françaises.

2025 Les musées et sites patrimoniaux de la Ville de Paris

PARIS MUSÉES L'établissement public Paris Musées rassemble depuis le 1^{er} janvier 2013 les quatorze musées municipaux et sites patrimoniaux de la Ville de Paris et la maison de Victor Hugo située à Guernesey.

14 musées et sites patrimoniaux

Paris Musées rassemble des musées d'art (Musée d'art moderne de Paris, Petit Palais – Musée des beaux-arts de la Ville de Paris), des musées d'histoire (Musée Carnavalet – Histoire de Paris, Musée de la Libération de Paris, Musée du général Leclerc et Musée Jean Moulin), d'anciens ateliers d'artistes (Musée Bourdelle, Musée Zadkine et Musée de la vie romantique), des maisons d'écrivains (maison de Balzac, maisons de Victor Hugo à Paris et à Guernesey), le Palais Galliera – Musée de la mode de la Ville de Paris, des musées de grands donateurs (Musée Cernuschi – Musée des arts de l'Asie de la Ville de Paris et Musée Cognacq-Jay) ainsi que les sites patrimoniaux des Catacombes de Paris et de la Crypte archéologique de l'Île de la Cité.

5,1 millions d'entrées

Par rapport à 2024
↑ 7 %

Les entrées gratuites représentent

60 %

Collections permanentes	Expositions temporaires	Scolaires et périscolaires
2,8 millions	2,3 millions	112 000

Publics

Médiation

Accueil de **112 000 enfants** en temps scolaire ou périscolaire et étudiants, et près de **23 000 participants** issus du champ social ou en situation de handicap.

Cours d'histoire de l'art : les « Paris de l'art »
10 000 auditeurs

« Un été au musée »

a permis à près de **6 200 personnes** de découvrir les musées sous l'angle du mouvement, du sport et des Jeux olympiques et paralympiques.

Carte adhérent « Paris Musées »
39 000 adhérents

Faits marquants

- ★ Plus de **2,8 millions de visiteurs** (+ 4 % par rapport à 2024) ont été accueillis dans les collections permanentes des musées.
- ★ Plus de **153 000 visiteurs** ont pu découvrir les quatre expositions hors les murs dans quatre pays.
- ★ Plus de **8 800 visiteurs** de tous âges ont participé aux dix-sept « Week-ends en famille » gratuits et organisés tout au long de l'année dans les musées.
- ★ Poursuite en 2025 des travaux au Musée de la vie romantique, fermé depuis 2024, et fermeture des Catacombes de Paris en novembre 2025 pour rénovation.

La fréquentation en quelques chiffres

Musée Carnavalet – Histoire de Paris

1 million de visiteurs en 2025

Par rapport à 2024
↑ 24 %

Petit Palais – Musée des beaux-arts

1,5 million de visiteurs

L'exposition *Worth. Inventer la haute couture* a enregistré **plus de 179 000 visiteurs** entre le 7 mai et le 14 septembre 2025.

Par rapport à 2024
=

Catacombes de Paris

489 000 visiteurs

Fermeture du site en novembre 2025 pour travaux.

Par rapport à 2024
↓ 20 %

Musée d'art moderne de Paris

780 000 visiteurs

L'exposition *Matisse et Marguerite. Le regard d'un père* a enregistré **plus de 163 000 visiteurs** entre le 4 avril et le 24 août 2025.

Par rapport à 2024
↑ 56 %

Paris Musées numériques en 2025

452 000 abonnés suivent les réseaux sociaux des comptes Paris Musées.

2,4 millions de visites uniques recensées sur l'ensemble des sites Internet de Paris Musées.



2025 Universcience

En 2025, Universcience a accueilli 1,9 million de visiteurs, un haut niveau de fréquentation malgré la fermeture pour travaux du Palais de la découverte et de la Cité des enfants. La Cité des enfants porte habituellement la moitié des visiteurs des espaces payants de la Cité des sciences et de l'industrie.

La fréquentation se répartit entre la Cité des sciences et de l'industrie avec **près de 1,7 million de visiteurs**, les Étincelles du Palais de la découverte avec **plus de 113 000 visiteurs** et le Palais des enfants avec **près de 97 000 visiteurs**.

1,9 million
d'entrées

Par rapport à 2024
↑ 1 %

(Réouverture de l'espace 5-10 ans de la Cité des enfants au 1^{er} juillet 2025)

cité

sciences
et industrie

Cité des sciences et de l'industrie

Expositions 2025

Les expositions permanentes et temporaires ont accueilli

près de 860 000 visiteurs en 2025

↑ 6 % par rapport à 2024

Grotte Chauvet,
l'aventure scientifique

entre le 15 octobre 2024 et le 11 mai 2025

215 000 visiteurs

Silence

du 10 décembre 2024 au 24 août 2025

130 000 visiteurs

Cité des enfants

La réouverture en juillet 2025 de l'espace 5-10 ans de la Cité des enfants a rencontré un succès immédiat avec près de **240 000 visiteurs** accueillis.

La Géode a également rouvert, accueillant près de **170 000 spectateurs**.

Palais de la découverte

LES ÉTINCELLES  En 2025, **Les Étincelles** du Palais de la découverte, structure éphémère accueillant les activités de médiation du Palais de la découverte durant sa rénovation, ont attiré **113 000 visiteurs**, une fréquentation quasi stable par rapport à l'année précédente. Les Étincelles dépassent une nouvelle fois leur objectif prévisionnel de 100 000 visiteurs par an.

Depuis le 20 juin 2025, le Palais de la découverte propose une nouvelle offre sous sa rotonde, le **Palais des enfants**, en collaboration avec le Grand Palais. Son exposition inaugurale *Transparence* a déjà séduit près de **97 000 visiteurs**, proposant aux enfants de 2 à 10 ans une expérience originale à la croisée des arts et des sciences.

Les expositions itinérantes

Une fréquentation record hors les murs

Présentes dans 17 musées et centres de culture scientifiques, 17 expositions itinérantes ont attiré plus de **1,7 million de visiteurs** en 2025 en France et dans le monde.



En France

Chiens et chats

du 20 avril 2024 au 5 janvier 2025
au **Muséum d'histoire naturelle**
de Marseille

58 000 visiteurs



À l'international

Métamorphoses

du 10 avril 2025 au 31 décembre 2025
au **la Ciutat de les Arts i les Ciències**
de Valence (Espagne)

840 000 visiteurs

Banquet

du 7 avril au 2 septembre 2025
au **Telus Spark**
à Calgary (Canada)

170 000 visiteurs

leblob.fr

Média de culture scientifique en ligne et « troisième lieu numérique » d'Universcience, leblob.fr a comptabilisé près de **5 millions de vues** sur ses vidéos YouTube, soit 300 000 de plus qu'en 2024.

2025 Le Muséum national d'Histoire naturelle

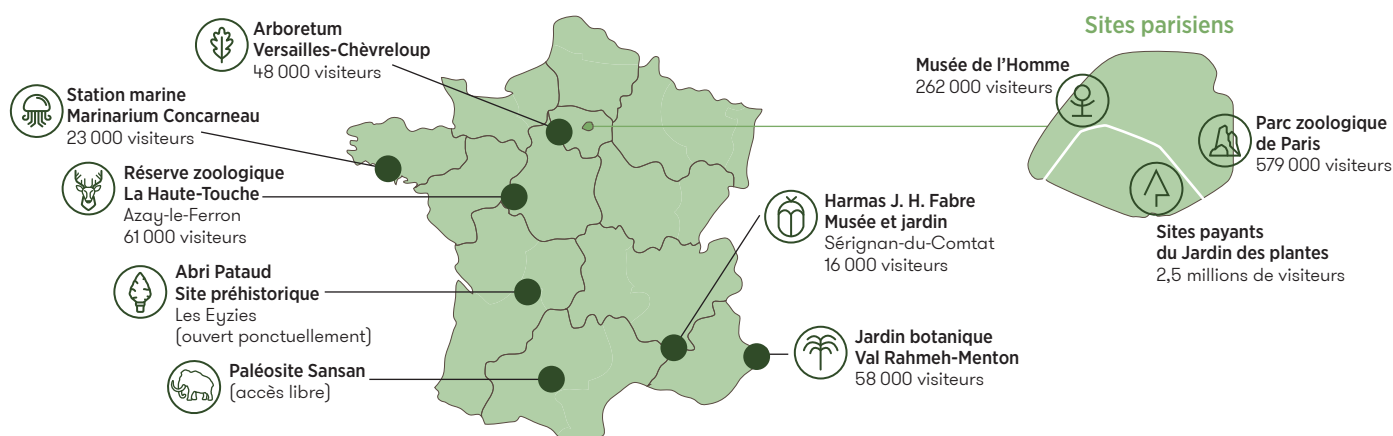


En 2025, le Muséum national d'Histoire naturelle a accueilli plus de **3,6 millions de visiteurs** sur l'ensemble de ses sites à Paris et en région, malgré la fermeture à l'automne de la Galerie de géologie et de minéralogie et des Grandes Serres.

3,6 millions
de visiteurs

Par rapport à 2024
↑ 13 %

Une forte dynamique sur tous les sites



Expositions temporaires 2025

Wax 5 février 2025 au 7 septembre 2025 au Musée de l'Homme	196 000 entrées
Momies du 19 novembre 2025 au 25 mai 2026 au Musée de l'Homme	146 000 entrées
Déserts du 2 avril 2025 au 19 avril 2026 dans la Grande Galerie de l'évolution	207 000 entrées

Une année record pour le rayonnement numérique du Muséum

1 million d'abonnés sur les réseaux sociaux
↑ 15 % par rapport à 2024

Avec **50 millions de vues** et **plus d'1 million d'interactions avec les publications**, l'engagement du public est inédit et marque un lien renforcé entre le Muséum et sa communauté en faveur des sciences naturelles. Ces résultats sont le fruit d'une politique de développement et de diversification des contenus proposés en ligne, et le reflet d'une dynamique éditoriale collective : **5 000 publications** ont été proposées en 2025 (+ 15 %), portées par la richesse des activités scientifiques, culturelles et pédagogiques de l'établissement.

Publics

Dans les sites labellisés « Musée de France » :

- **Un public familial : 52 %** des visiteurs sont accompagnés de jeunes de moins 15 ans contre 16 % en moyenne dans les publics des musées.
- **Un public essentiellement français : 8 visiteurs sur 10** résident en France contre 5 visiteurs sur 10 en moyenne dans les publics des musées.
- **330 000 visiteurs en groupe**, dont une large majorité sont des groupes scolaires, ont bénéficié d'une visite libre ou d'une animation (atelier, visite guidée...) sur les sites parisiens.
- **Les scolaires** représentent **10 %** des visiteurs.
- **19 000 abonnés** au Pass annuel Muséum.



Les entrées gratuites représentent

55 %

de la fréquentation

NB : le Muséum national d'Histoire naturelle a subi une cyberattaque majeure en juillet 2025, empêchant l'utilisation de certains services.

2025 Le Musée national de la Marine

Établissement public administratif placé sous la tutelle du ministère des Armées, le Musée national de la Marine est implanté dans cinq villes de l'Hexagone – à Paris au Palais de Chaillot, dans les ports de Brest (Finistère), Port-Louis (Morbihan) et Toulon (Var), à Rochefort (Charente-Maritime) dans l'hôtel de Cheusses/Arsenal et à l'Ancienne École de médecine navale. Il dispose également d'un centre de conservation et de ressources à Dugny, en Seine-Saint-Denis.

Le Musée national de la Marine : faire vivre la mer en 2025

Installé au cœur du Palais de Chaillot à Paris et présent dans les grands ports maritimes français – Brest, Port-Louis, Rochefort et Toulon – le Musée national de la Marine est à la fois un conservatoire du patrimoine maritime et un lieu vivant de dialogue autour des enjeux contemporains de la mer. Héritier de plus de 250 ans d'histoire navale et maritime, le musée poursuit sa transformation engagée avec la réouverture du site parisien en 2023, en proposant une programmation culturelle ambitieuse, accessible et tournée vers tous les publics.

2 331 groupes scolaires
accueillis à l'échelle du réseau
soit **55 489** élèves



Par rapport à 2024
↑ 39 %

À Paris

En 2025, le musée présente plusieurs expositions temporaires consacrées au patrimoine maritime. À Paris, l'exposition *En solitaire autour du monde* est organisée à l'occasion de la 10^e édition du Vendée Globe (2024-2025) et porte sur le tour du monde à la voile en solitaire, occasion de rappeler les liens étroits entre le musée et l'univers de la course au large. L'exposition *Jean Gaumy et la mer* est consacrée à l'œuvre photographique de Jean Gaumy autour des communautés maritimes et des paysages océaniques. En fin d'année, l'exposition *Magellan, un voyage qui changea le monde* retrace l'une des plus grandes aventures maritimes de l'histoire et ses conséquences historiques en matière d'exploration et d'échanges entre les continents.



657 317 visiteurs
sur l'ensemble du réseau
dont **301 510** dans les musées des ports
et **355 807** à Paris



© Olivier Boulanger

Musée de la marine – Paris (75)

494 groupes du champ social du
handicap ou du médico-social
accueillis **à Paris**, et
177 dans les ports.



Sur les sites littoraux

Les sites littoraux ont également connu une forte dynamique culturelle. À Rochefort, l'exposition consacrée à Pierre Loti a mis à l'honneur une figure majeure de l'imaginaire maritime français. À Port-Louis et Toulon, les programmations ont croisé mémoire, photographie et histoire navale, témoignant de la volonté du musée d'ancrer ses projets dans les territoires et les récits locaux.

Les événements marquants en 2025

Au-delà des expositions, 2025 a été marquée par le succès d'événements fédérateurs comme le festival de La Grande Marée du 28 au 30 mars, rendez-vous culturel et festif dédié aux cultures maritimes contemporaines. Le musée y a réuni artistes, chercheurs, marins et grand public autour des grands enjeux liés à l'océan.

En 2025, le musée a accueilli **657 317 visiteurs** sur l'ensemble des sites de son réseau, dont 549 020 visiteurs munis d'un billet d'entrée pour les collections. Le site parisien totalise **355 807 visiteurs**, dont 247 510 visiteurs munis d'un billet, soit 83 % de sa fréquentation. Les musées des ports accueillent, quant à eux, **301 510 visiteurs**.

À Paris, les expositions temporaires *En solitaire autour du monde* (du 1^{er} janvier au 2 mars) et *Magellan, un voyage qui changea le monde* (ouverte le 22 octobre) représentent 25 % des entrées enregistrées sur le site parisien en 2025.



Musée de la marine – Toulon (83)

© Romain Osi – Brumes éditions

Les expositions sur nos littoraux

★ Brest ★

De Brest à l'Arctique. Accrochage dans le cadre de l'opération « 100 œuvres qui racontent le climat », du 2 avril au 2 juillet 2025.

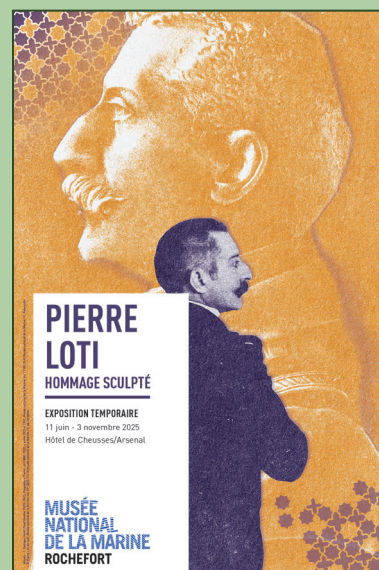
★ Port-Louis ★

Germaine Kanova. Regard d'une photographie sur la Libération, du 26 mai 2025 au 4 janvier 2026.



★ Rochefort – Hôtel de Cheusses ★

Pierre Loti. Hommage sculpté, du 11 juin au 3 novembre.



★ Toulon ★

Opération Drogon. 1944, le Débarquement de Provence en photographies, du 6 juillet 2024 au 29 juin 2025.

La fréquentation

des Musées de France, des Maisons des Illustres et du réseau des archives de France en 2024

Ce chapitre présente les données de fréquentation pour l'année 2024 des musées bénéficiant de l'appellation « Musée de France », des Maisons des Illustres, des monuments nationaux et du réseau des Archives de France. Les données de fréquentation sont consolidées l'année suivant leur collecte (N + 1), afin de corriger d'éventuelles erreurs de déclaration. Elles permettent de produire une analyse détaillée des fréquentations observées et notamment de documenter les évolutions selon les territoires, les catégories de publics et les types d'établissements.

Dans l'ensemble, l'année 2024 se caractérise par une stabilité de la fréquentation des établissements patrimoniaux par rapport à 2023.

Musées de France en 2024

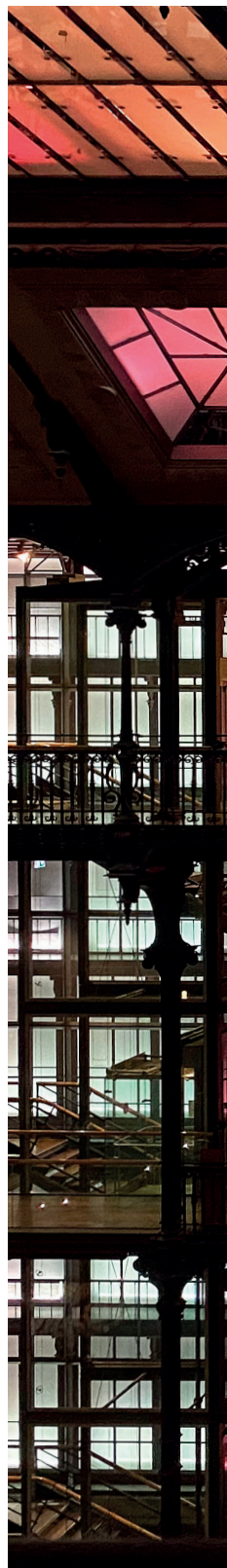
Avec 72,7 millions d'entrées enregistrées en 2024, la fréquentation des Musées de France demeure proche de son niveau de 2023 (- 1 %). Cette stabilité s'inscrit dans un contexte marqué par plusieurs facteurs conjoncturels, notamment l'organisation des Jeux olympiques et paralympiques de Paris et la fermeture temporaire de plusieurs établissements. Si la fréquentation globale évolue peu, plusieurs dynamiques se distinguent : une progression du jeune public, principalement portée par les 18-25 ans, un maintien de la concentration des visiteurs dans les principaux musées situés en Île-de-France et une fréquentation importante des grandes expositions temporaires, notamment dans le contexte des Jeux olympiques et paralympiques.

Maisons des Illustres en 2024

En 2024, les 215 Maisons des Illustres ouvertes au public accueillent près de 5,4 millions de visiteurs. À périmètre constant, la fréquentation progresse de 6 % par rapport à 2023. L'Île-de-France et la Normandie demeurent les deux principales régions de fréquentation, concentrant à elles seules 39 % des visites. Par ailleurs, neuf maisons franchissent le seuil des 100 000 visiteurs, contre sept l'année précédente, et rassemblent à elles seules 45 % de la fréquentation totale des maisons labellisées.

Archives de France en 2024

En 2024, le réseau des Archives de France a accueilli près de 1,9 million d'utilisateurs, soit une progression de près de 30 % par rapport à 2023. Les scolaires représentent près de 360 000 usagers, en hausse de 12 % par rapport à l'année précédente.





2024 Les Musées de France

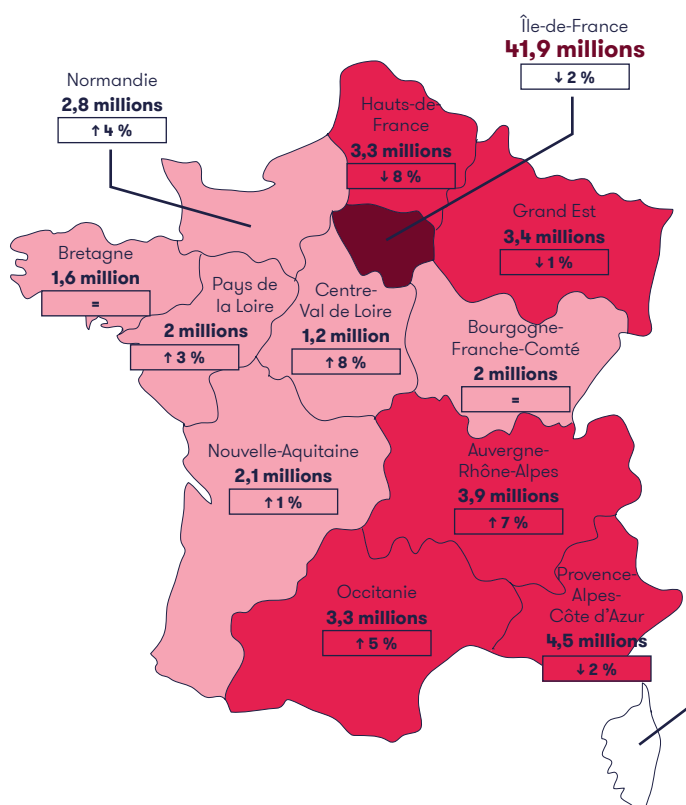
Les Musées de France en 2024

La fréquentation des 1 042 Musées de France ouverts au public est estimée à 72,7 millions d'entrées en 2024, soit une légère baisse de 1 % par rapport à 2023.

Cette évolution s'explique en partie par l'organisation des Jeux olympiques (26 juillet-11 août) et paralympiques (28 août-8 septembre) de Paris, qui ont affecté la fréquentation de plusieurs établissements, notamment en raison de fermetures temporaires liées aux travaux, au passage de la flamme olympique ou à la cérémonie d'ouverture. Elle s'explique également par la fermeture de plusieurs musées ouverts en 2023, parmi lesquels le Musée d'art moderne et d'art contemporain de Nice (plus de 137 000 visiteurs), le Musée des sciences d'Aurillac (plus de 8 000 visiteurs), le Musée Fernand-Desmoulin de Brantôme (plus de 46 000 visiteurs) ou encore le Musée des beaux-arts d'Arras (plus de 28 000 visiteurs).

Le jeune public représente près de 17 millions d'entrées, soit une progression de 3 % par rapport à 2023. À l'inverse, la fréquentation des groupes scolaires recule de 2 %, avec près de 4,8 millions d'élèves accueillis dans les établissements.

Fréquentation par région

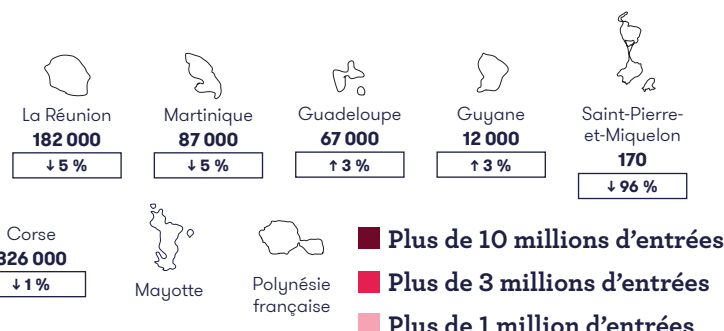


Malgré un recul de 2 %, l'Île-de-France concentre toujours la plus forte fréquentation muséale en France, avec 41,9 millions de visiteurs, soit 58 % de la fréquentation nationale. Paris en rassemble à elle seule 31,7 millions, soit 75 % de la fréquentation régionale et 44 % de la fréquentation nationale.

En 2024, **neuf établissements**, contre **dix en 2023**, franchissent le seuil du million de visiteurs. Ensemble, ils totalisent près de **31 millions d'entrées**. À périmètre constant, leur fréquentation demeure globalement stable par rapport à 2023. Plusieurs établissements enregistrent toutefois un recul de leur fréquentation, les baisses les plus marquées concernant le Muséum national d'histoire naturelle (-24 %) et le Musée du quai Branly - Jacques Chirac (-10 %).

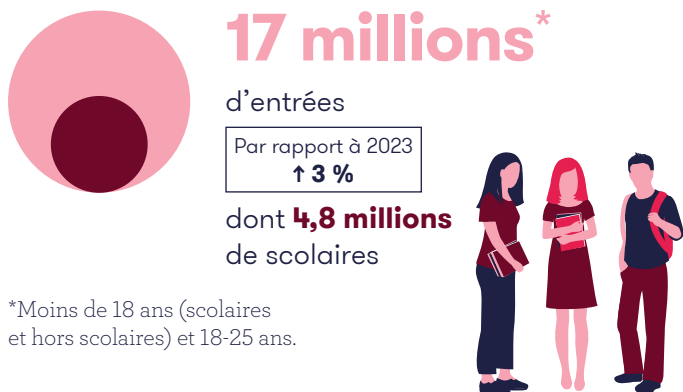
Par rapport à 2023, la fréquentation des régions hors Île-de-France progresse légèrement en 2024 (+1 %), pour atteindre près de 30,8 millions d'entrées. Les régions les plus fréquentées sont la Provence-Alpes-Côte d'Azur, avec plus de 4,5 millions de visiteurs (-2 %), l'Auvergne-Rhône-Alpes, avec plus de 3,9 millions (+7 %), le Grand Est, avec plus de 3,4 millions (-1 %), puis les Hauts-de-France et l'Occitanie, qui enregistrent chacune près de 3,3 millions de visiteurs (-8 % et +5 % respectivement). Ensemble, ces cinq régions totalisent plus de 18 millions d'entrées, soit 25 % de la fréquentation nationale.

En région, le Musée des Confluences reste le musée le plus fréquenté, avec près de 709 000 visiteurs en 2024, soit une progression de 6 % par rapport à 2023. Cinq autres établissements accueillent plus de 400 000 visiteurs : le Mémorial de Caen (plus de 477 000 visiteurs, +7 %), le Musée Condé - Château de Chantilly (476 000 visiteurs, +3 %), le Musée d'art et d'histoire Baron-Gérard (plus de 468 000 visiteurs, +2 %), le Mucem (plus de 428 000 visiteurs, -4 %) et le Louvre-Lens (près de 401 000 visiteurs, -28 %). La baisse de fréquentation de ce dernier s'explique notamment par la fermeture pour travaux de la Galerie du temps, du 23 septembre au 4 décembre 2024.



Jeune public

La fréquentation du jeune public dans les Musées de France progresse de 3 % en 2024. Cette hausse masque toutefois des évolutions contrastées selon les catégories d'âge : les 18-25 ans enregistrent la plus forte progression (+ 15 %), tandis que la fréquentation des moins de 18 ans recule, aussi bien hors temps scolaire (- 5 %) que dans le cadre des visites scolaires (- 2 %).



Les expositions temporaires

L'année 2024 est marquée par l'organisation des Jeux olympiques et paralympiques de Paris, qui a conduit plusieurs établissements patrimoniaux à intégrer leur programmation dans le cadre de l'Olympiade culturelle. Plusieurs expositions temporaires ont ainsi été conçues ou présentées en lien avec cet événement.

Parmi les plus fréquentées figure *Cheval en majesté – Au cœur d'une civilisation*, présentée au château de Versailles du 2 juillet au 3 novembre 2024 à l'occasion des épreuves équestres organisées dans le domaine. Intégrée au parcours de visite, l'exposition a bénéficié de la fréquentation du château, qui a accueilli plus de 1,6 million de visiteurs durant cette période, dont près de 330 000 dans les salles d'Afrique où elle était présentée.

Le Musée du Louvre enregistre également une forte fréquentation avec « Chefs-d'œuvre de la collection Torlonia » (26 juin 2024-6 janvier 2025), qui a attiré près de 734 000 visiteurs. Au Musée d'Orsay, « Paris 1874, inventer l'impressionnisme » a accueilli plus de 732 000 visiteurs (du 26 mars 2024 au 14 juillet 2024), tandis que « Caillebotte, peindre les hommes » du 8 octobre 2024 au 19 janvier 2025 et « Harriet Backer (1845-1932), la musique des couleurs » du 24 septembre 2024 au 12 janvier 2025 enregistrent respectivement près de 465 000 et 366 000 visiteurs.

Au total, les expositions temporaires recensées en 2024 ont cumulé plus de 33,7 millions d'entrées. Parmi elles, 71 expositions ont enregistré une fréquentation comprise entre 100 000 et 739 000 visiteurs, soit 15,4 millions d'entrées, représentant 46 % de la fréquentation totale recensée. En intégrant Cheval en majesté – Au cœur d'une civilisation, cette part atteint 51 %. Ces résultats mettent en évidence une forte concentration de la fréquentation sur un nombre limité d'expositions à très forte visibilité, principalement présentées dans les grands établissements patrimoniaux.

Expositions d'intérêt national

position
Ex d' intérêt national

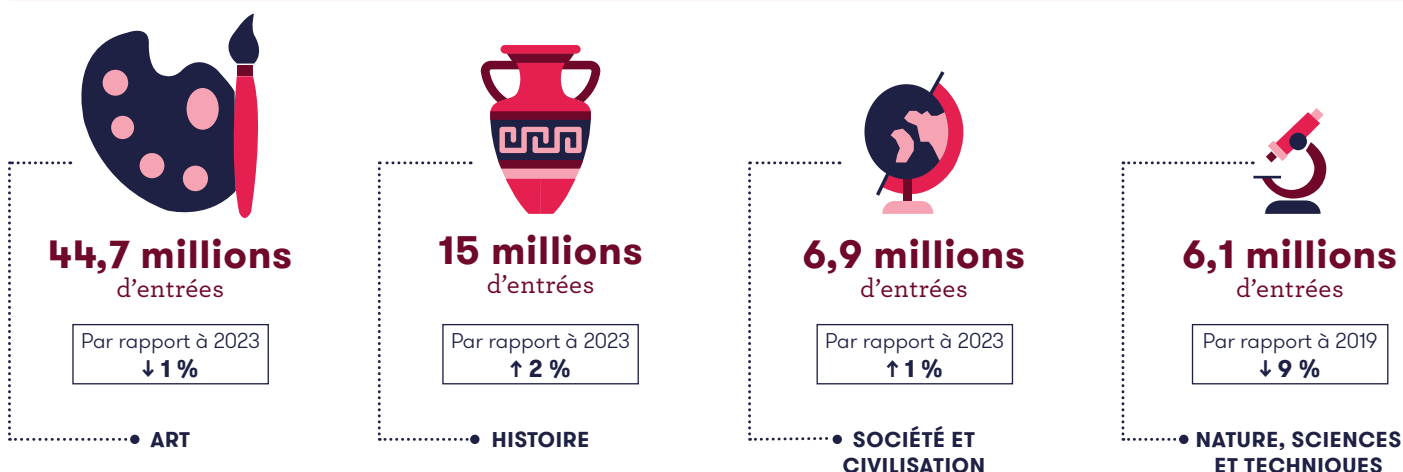
En 2024, le ministère de la Culture a attribué le label « Exposition d'intérêt national » à 27 expositions présentées dans 13 régions, dont une à La Réunion. Les 26 expositions pour lesquelles des données de fréquentation sont disponibles ont totalisé plus d'un million de visiteurs.



Les Pêcheries, Musée de Fécamp (76)

© Nicolas Pietrzyk

Fréquentation par thématique



2024 Les Maisons des Illustres

Plus de 260 lieux en France et à l'étranger

Créé en 2011 par le ministère de la Culture, le label « Maisons des Illustres » distingue des lieux ayant conservé la mémoire de femmes et d'hommes ayant contribué à l'histoire politique, sociale, scientifique et culturelle de la France. Il concerne des sites de nature diverse – maisons, appartements, ateliers ou châteaux – associés notamment à des écrivains, artistes, scientifiques, architectes ou personnalités politiques. Les Maisons des Illustres sont présentes sur l'ensemble du territoire, en métropole et en Outre-mer, ainsi qu'à l'étranger.



© Tiphaine Vilbert

Maison Caillebotte (91)

En 2024, cinq maisons ont reçu le label : deux en Centre-Val de Loire (l'Abbaye de Varennes - Maison de Jenny de Vasson à Fougerolles [36] et le Château de Montrésor - Comte Xavier Branicki à Montrésor [37]), deux en Occitanie (le Château d'Estaing à Estaing [12] et la Maison natale de Jean Moulin à Béziers [34]), ainsi qu'une en Bourgogne-Franche-Comté (la Maison de Joseph Joubert à Villeneuve-sur-Yonne [89]).

<https://www.culture.gouv.fr/fr/nous-connaître/protections-labels-et-appellations/maisons-des-illustres>

<https://www.culture.gouv.fr/fr/nous-connaître/protections-labels-et-appellations/maisons-des-illustres/carte-des-maisons-des-illustres#/search@21.6821204,-70.1057473,3.04>

Fréquentation 2024



265

maisons en 2024
pour **272** Illustres

En 2024, les 215 Maisons des Illustres ouvertes au public accueillent près de 5,4 millions de visiteurs. À périmètre constant, la fréquentation des 198 maisons ouvertes à la visite en 2023 et 2024 progresse de 6 %, passant de 4,9 à près de 5,2 millions de visiteurs.

L'Île-de-France et la Normandie demeurent les deux principales régions de fréquentation. Elles concentrent à elles seules 39 % des visites enregistrées dans les maisons labellisées, avec plus de 2,1 millions de visiteurs en 2024, contre près de 2 millions l'année précédente.

À l'échelle régionale, les progressions les plus marquées sont observées en Guadeloupe (+ 44 %), en Centre-Val de Loire (+ 24 %), en Polynésie française (+ 23 %), en Auvergne-Rhône-Alpes (+ 16 %), en Occitanie (+ 15 %) et en Île-de-France (+ 13 %). La fréquentation reste globalement stable dans le Grand Est, les Hauts-de-France et en Provence-Alpes-Côte d'Azur, tandis qu'elle recule en Guyane (- 4 %), en Bourgogne-Franche-Comté et dans les Pays de la Loire (- 3 % chacun).

S'agissant des maisons situées à l'étranger, la Maison Victor-Hugo de Guernesey enregistre une légère baisse de fréquentation (- 2 %), tandis que la Maison Marguerite Yourcenar, dans le Maine (États-Unis), progresse de 7 % avant sa fermeture pour travaux à la fin de l'année 2024. Enfin, neuf Maisons des Illustres franchissent en 2024 le seuil des 100 000 visiteurs, contre sept en 2023, avec l'entrée du château de Valençay et de la Maison Bonaparte d'Ajaccio dans cette catégorie. Ensemble, elles totalisent plus de 2,4 millions d'entrées, soit 45 % de la fréquentation de l'ensemble des maisons labellisées.



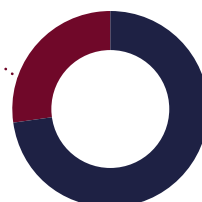
5,4 millions

d'entrées*

Par rapport à 2023
↑ 7 %

27 %
de gratuites

Par rapport à 2023
↓ 3 points



73 %
de payantes

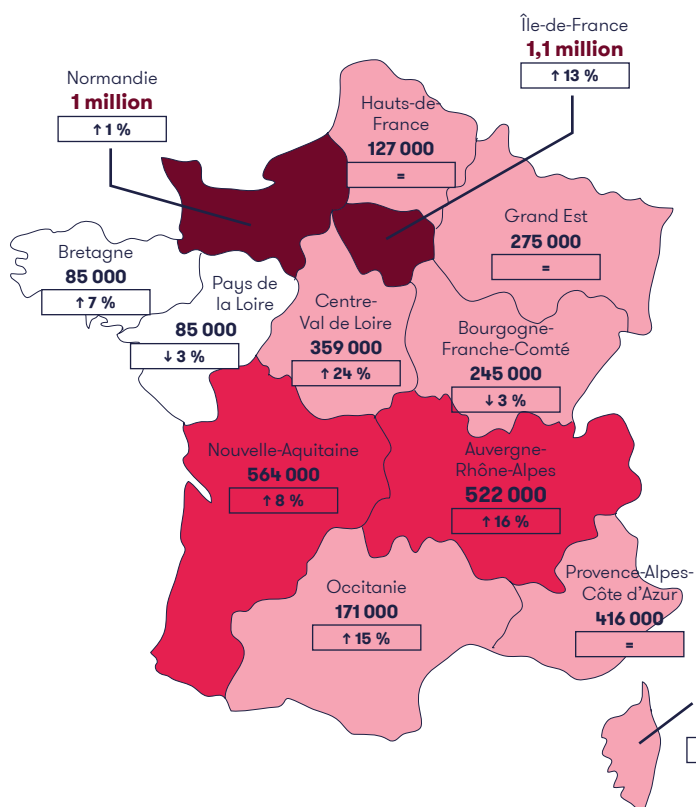
Par rapport à 2023
↑ 3 points

* Les données portent sur 227 maisons ouvertes aux visites dont 18 pour lesquelles la fréquentation a été imputée.

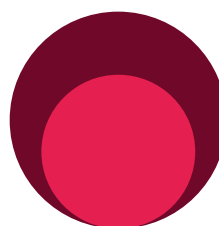
Top 9 des maisons les plus fréquentées en 2024

Fondation Monet – Claude Monet	774 096
Villa Noailles	280 000
Maison de Victor Hugo	276 519
Palais idéal du facteur Cheval, Villa Alicius	261 269
Fondation Clément	242 920
Château Milandes – Joséphine Baker	209 326
Musée Yves Saint-Laurent	171 762
Château de Valençay – Charles Maurice de Talleyrand-Périgord	112 900
Musée de la Maison Bonaparte	105 009

Fréquentation par région



Jeune public



362 000

entrées

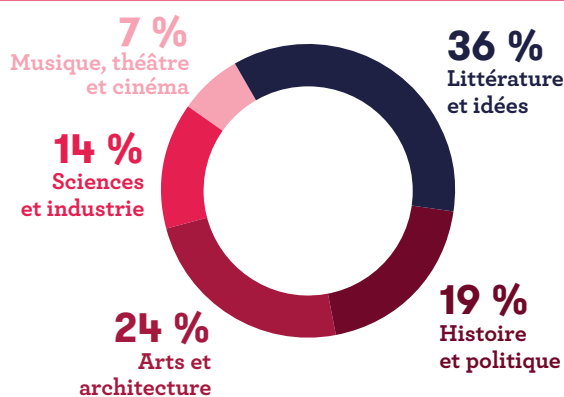
Par rapport à 2023

↑ 23 %

dont **182 000** scolaires



Répartition des Illustres par thématique



Sur les 265 maisons labellisées du réseau (y compris le jumelage de la Maison Lu-Xun en Chine avec la Maison de Victor Hugo de Villequier, en Normandie) et les quatre maisons situées à l'étranger (Guernesey, Maroc, Maine et Louisiane aux États-Unis), seules 41 concernent des femmes, soit 15 % des Illustres.

Valorisation du label

Publication d'un guide national en vente aux Éditions du patrimoine.

Publication de guides régionaux : Île-de-France, Normandie et Grand Est.

Fréquentation par thématique



2,4 millions
d'entrées

Par rapport à 2023
↑ 4 %

• ARTS ET
ARCHITECTURE



1,4 million
d'entrées

Par rapport à 2023
↑ 7 %

• LITTÉRATURE
ET IDÉES



731 000
entrées

Par rapport à 2023
↑ 13 %

• HISTOIRE
ET POLITIQUE



547 000
entrées

Par rapport à 2023
↑ 3 %

• SCIENCES
ET INDUSTRIE



366 000
entrées

Par rapport à 2023
↑ 24 %

• MUSIQUE,
THÉÂTRE
ET CINÉMA

2024 Le réseau des archives de France

Le Service interministériel des archives de France anime un réseau composé de trois services à compétence nationale (Archives nationales, Archives nationales d'outre-mer et Archives nationales du monde du travail), **99** services d'archives départementales, **17** services d'archives régionales et près de **700** services d'archives communales et intercommunales*. Les services ont numérisé, en 2024, plus de **20 millions** de documents, dont plus de **13 millions** sont consultables en ligne. La fréquentation des services d'archives, s'élève, quant à elle, à près de 1,9 million de personnes. Par rapport à 2023, la hausse est de 30 %.

* Il convient de noter qu'en 2024, 578 services ont répondu à l'enquête annuelle sur l'activité des services publics d'archives. C'est sur cette base que sont calculés les chiffres de fréquentation présentés ici.



Fréquentation des scolaires

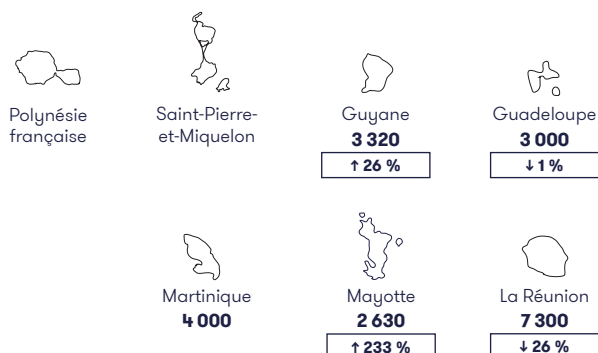
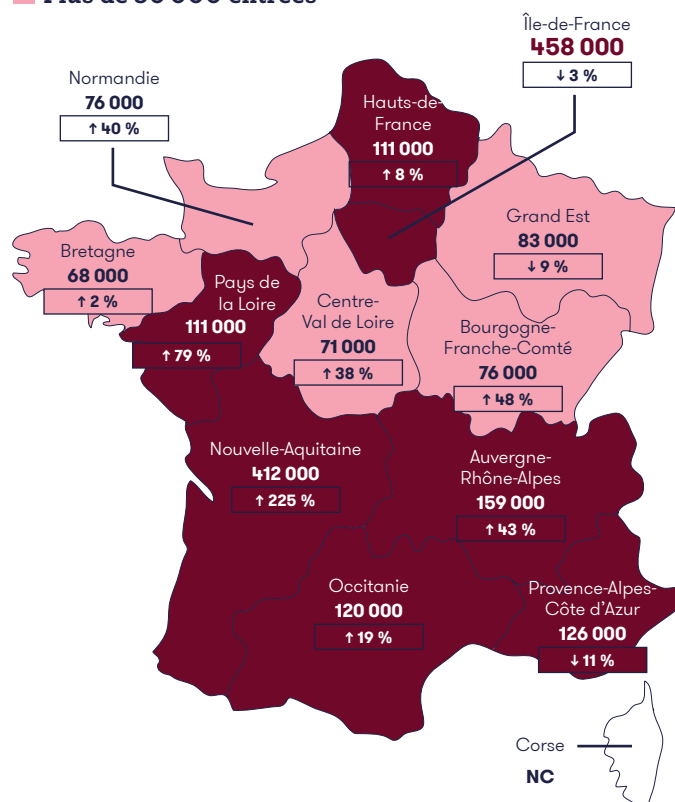
La fréquentation des scolaires reçus dans les services d'archives a augmenté de 12 % en 2024, passant de 318 620 en 2023 à **357 573** en 2024.



Fréquentation par région

■ Plus de 100 000 entrées

■ Plus de 50 000 entrées



- Pour chaque région, sont prises en compte les archives nationales, régionales, départementales et communales.
- Les trois services à compétence nationale sont situés en Île-de-France (Archives nationales), en Provence-Alpes-Côte d'Azur (Archives nationales d'outre-mer) et dans les Hauts-de-France (Archives nationales du monde du travail).
- La fréquentation totale comprend le nombre de séances de travail des personnes physiques en salle de lecture, le nombre de participants adultes aux activités culturelles (conférences, ateliers et cours, visites, spectacles...) et le nombre de scolaires accueillis.

Focus

Le sport à l'honneur à l'occasion des JOP de Paris 2024

La Grande Collecte des archives du sport (2022-2024), labellisée « Olympiade culturelle », a été un projet transversal et participatif mené par 190 services d'archives dans l'hexagone et en outre-mer. Au-delà des archives collectées, un programme de valorisation aussi riche que varié a été proposé à tous les publics : nombreuses expositions (« Les Jeux en Playmobil » (Yvelines) qui a attiré un public familial et des classes depuis la maternelle), colloque (Bouches-du-Rhône), vidéos et podcast (Val-d'Oise), escape game (Landes), break dance (Marseille), week-end d'activités ludiques et sportives (Nord), album-vignettes récompensé du trophée « Terre de Jeux » (Rennes) mais aussi publications, concerts, films... Les scolaires ont bénéficié d'actions spécifiques, du dossier pédagogique (Côtes-d'Armor) à la classe culturelle numérique « Sports, femmes et gestes » (Loire-Atlantique), en passant par les « Olympiades des Archives départementales » organisées en partenariat avec une commune et un club d'athlétisme (Seine-et-Marne).

Deux programmes de recherche – un en sociologie (ArchiSport), l'autre d'interviews de dirigeants de fédérations (DiriBioSport) – ont été menés par l'Institut des sciences sociales du politique (Nanterre).



Les 80 ans de la Libération (1944-2024)

Cette commémoration a été l'occasion également d'une collecte de documents ainsi que d'actions de valorisation. Outre les nombreuses expositions, ont été proposées des projections de films (Gironde), un podcast en 103 épisodes

(Orne), la reconstitution d'une bataille de la Libération en diorama Playmobil et escape game numérique (Saône-et-Loire), la mise en ligne du journal d'un témoin de la libération de Marseille (Bouches-du-Rhône), une production audiovisuelle (La Réunion). Ces actions, dont certaines ont été labellisées, ont donné lieu à des partenariats fructueux avec des associations, des institutions patrimoniales (Calvados), des universités (Haute-Savoie).

En direction des scolaires, signalons l'opération « Générations Héros » (Morbihan) : des collégiens, accompagnés par plusieurs artistes, ont réalisé des œuvres retraçant le parcours de soldats morts pour la France (film d'animation en stop motion, slam, atelier d'écriture, photographies).



L'utilisateur au cœur de la politique des archives

La concertation avec les usagers devient une modalité de plus en plus intégrée dans les habitudes des services. Elle prend des formes variées, des plus simples aux plus élaborées : recueil d'avis (cahier en salle de lecture en Charente-Maritime), enquête papier et numérique sur la réception des expositions temporaires (Eure), entretiens pour nourrir les choix de refonte du site internet (Finistère), comité des usagers ou comité d'écoute des usagers dans le cadre de « Services Publics + » (les trois services des Archives nationales), échanges avec le public (cafés éphémères dans le Tarn ou club des lecteurs dans les Landes). La concertation avec le public a permis, en Loire-Atlantique, de repenser le parcours d'accueil, depuis le hall jusqu'à la salle de lecture, avec l'aide du service innovation du Département dans une démarche de design de service.

Deux webinaires nationaux « Consulter les usagers, pourquoi, comment ? » et « Mettre en place une démarche de concertation » ont mis en lumière, par les diverses expériences présentées, les atouts d'une telle démarche mais aussi les points d'attention à avoir à l'esprit pour lui donner toute son efficacité.

« Villes en Gironde au Moyen Âge »

Cette exposition des Archives départementales présentait des documents provenant de fonds communaux exposés ensemble pour la première fois et inclus dans une scénographie immersive qui a émerveillé les visiteurs de tous âges. Elle s'est accompagnée de 18 conférences, de 13 projections de film, d'un concert, d'animations pour les familles et de jeux destinés aux jeunes publics. Des partenariats avec Bordeaux Patrimoine Mondial et la Société archéologique de Bordeaux ont permis de découvrir le Bordeaux médiéval lors de deux balades et de proposer des cours publics sur le thème du patrimoine archéologique des villes médiévales de Gironde. La vente du catalogue a reflété le succès de l'exposition.



La fréquentation par région

(consolidation 2024)

Les données consolidées de fréquentation pour l'année 2024 rendent compte de l'activité des Musées de France, des monuments nationaux, des Maisons des Illustres et des services d'archives sur l'ensemble du territoire. Elles permettent d'observer les évolutions de fréquentation à l'échelle régionale et départementale et d'en éclairer les principaux facteurs : programmation culturelle, fermetures ou réouvertures d'établissements, événements exceptionnels ou évolution de l'attractivité de certains sites.

Après plusieurs années marquées par la crise sanitaire, puis par un fort mouvement de reprise, l'année 2024 apparaît comme une année de stabilisation de la fréquentation des patrimoines. Les Musées de France, monuments nationaux, Maisons des Illustres et services d'archives totalisent 92,3 millions d'entrées et d'usagers, un niveau quasiment stable par rapport à 2023 (92,4 millions), après la forte progression enregistrée en 2022. La fréquentation demeure ainsi supérieure de 9 % à son niveau de 2019, dernière année de référence avant la crise sanitaire.

Cette stabilité à l'échelle nationale recouvre toutefois des dynamiques territoriales contrastées, en partie liées aux conditions d'activité des établissements. Fermetures et réouvertures, programmation d'expositions, événements exceptionnels ou poids de quelques grands sites peuvent sensiblement influencer les évolutions annuelles. La fréquentation des musées progresse ainsi dans plusieurs régions, notamment en Auvergne-Rhône-Alpes (+ 7 %) et en Centre-Val de Loire (+ 8 %), tandis qu'elle est stable en Bretagne et en Bourgogne-Franche-Comté et recule légèrement en Île-de-France (- 2 %), dans une année marquée notamment par la tenue des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024.

Les données consolidées permettent enfin d'affiner cette lecture à l'échelle des régions et des départements, en documentant la fréquentation des différentes catégories de patrimoine, les évolutions propres à chaque territoire, la place des jeunes publics et des scolaires ainsi que la répartition entre entrées gratuites et payantes.

Avertissement

Les données présentées peuvent être arrondies, ce qui peut entraîner de légers écarts entre les totaux et la somme des valeurs détaillées. Certaines données ont par ailleurs été actualisées par rapport à l'édition précédente.





2024 Auvergne-Rhône-Alpes

Musées de France



138

Monuments nationaux



7

Maisons des Illustres



19

Archives de France



91

services d'archives

Monuments historiques



4 926

dont 1 489 classés

Jardins remarquables



31

Patrimoine culturel immatériel



29

Villes et Pays d'art et d'histoire



24

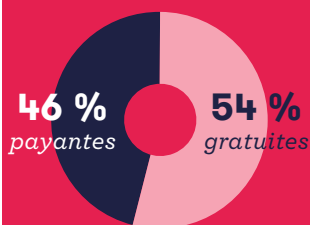
Fréquentation des patrimoines

Musées de France

3,9 millions
d'entrées

Évolution par rapport à...

2023
↑ 7 %



Monuments nationaux

281 000
entrées

Évolution par rapport à...

2023
↑ 1 %

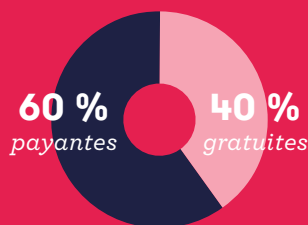


Maisons des Illustres

522 000
entrées

Évolution par rapport à...

2023
↑ 16 %

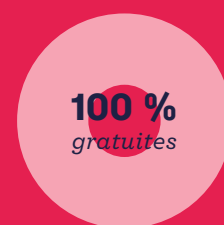


Services d'archives

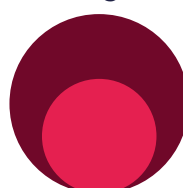
159 000
usagers

Évolution par rapport à...

2023
↑ 43 %



Moins de 18 ans (scolaires et hors scolaires) et 18-25 ans



Évolution par rapport à...

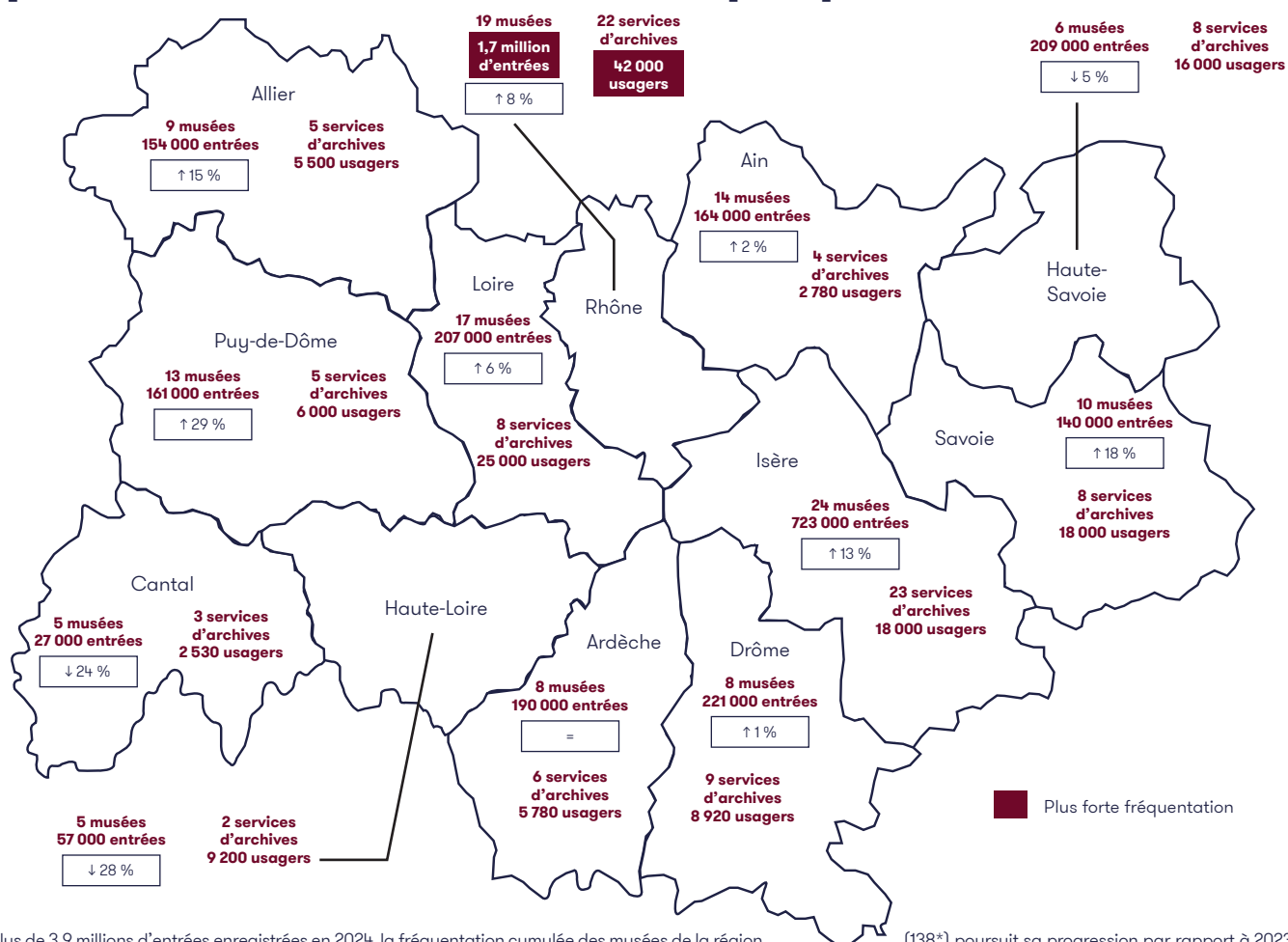
2023
↑ 11 %

1,3 million*

d'entrées dont
530 000 scolaires

* Dans les musées, monuments nationaux, Maisons des Illustres et services d'archives.

Fréquentation des musées et des services d'archives par département



Avec plus de 3,9 millions d'entrées enregistrées en 2024, la fréquentation cumulée des musées de la région (138*) poursuit sa progression par rapport à 2023, avec une hausse de 7 %. Toutefois, parmi les douze départements qui compte la région, trois enregistrent une baisse de fréquentation par rapport à la nouvelle année de référence (2023) : la Haute-Savoie (- 5 %), le Cantal (- 24 %) et la Haute-Loire (- 28 %). La diminution observée pour le département du Cantal, s'explique en grande partie par la fermeture au public du Musée des volcans d'Aurillac, intervenue en septembre 2023, dans le cadre du projet de restructuration engagé par la collectivité pour ses musées. Ce projet prévoit à l'horizon 2028-2030, le regroupement des collections des deux Musées de France au sein d'une nouvelle structure. Le Musée des volcans accueillait jusqu'alors, près de 9 000 visiteurs par an, ce qui contribue significativement à la baisse constatée en 2024.

Par rapport à l'année de référence 2023, les musées de Lyon (9 établissements ouverts en 2024) ont enregistré ensemble plus de 1,5 million d'entrées, soit une hausse de 9 %. La fréquentation progresse également dans d'autres grandes villes de la région : les musées de Saint-Étienne affichent une augmentation de 5 %, ceux de Grenoble connaissent une croissance plus marquée de 15 %, tandis que les musées de Clermont-Ferrand enregistrent une forte progression de 41 %.

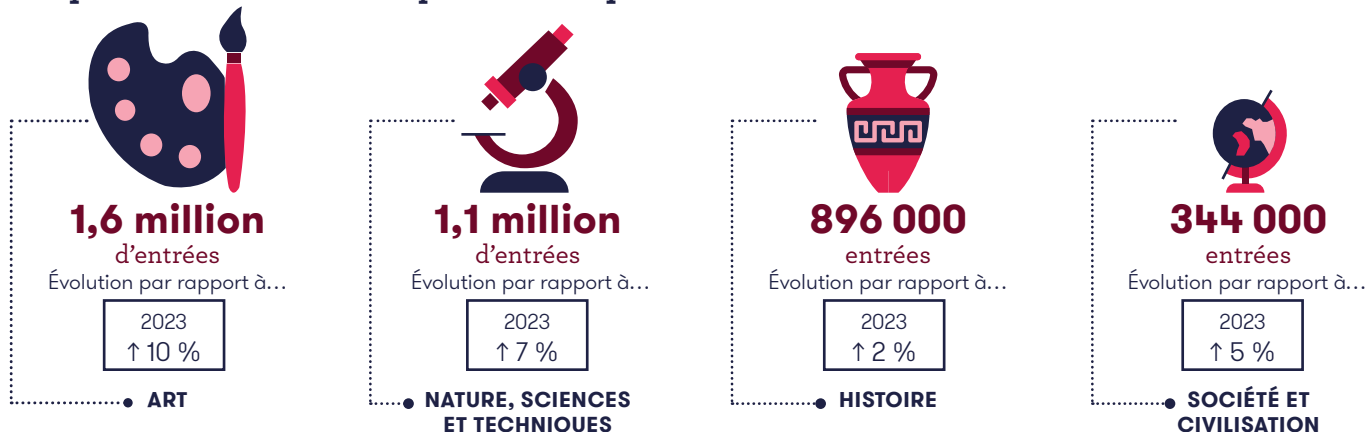
En 2024, dix établissements (contre 8 en 2023), ont accueilli plus de 100 000 visiteurs en 2024 : à Lyon, le Musée des Confluences, le Musée des beaux-arts, le Musée d'art contemporain, Lugdunum-Musée et théâtres romains et le trésor de la cathédrale, ainsi que la Cité de la Préhistoire à Orignac-l'Aven, le Château de Grignan, le Musée-Château d'Annecy, le Musée de Grenoble, le Palais idéal du facteur Cheval à Hauterives. Ensemble, ils cumulent plus de 2,3 millions d'entrées, soit 50 % de la fréquentation régionale (musées, monuments nationaux et maisons des Illustres).

Les services d'archives de la région (103**) enregistrent en 2024, une hausse globale de 43 % par rapport à 2023. Sur les douze services départementaux, seuls deux affichent une baisse : l'Isère (18 000 usagers, - 1 %) et le Puy-de-Dôme (5 960 usagers, - 49 %). Les autres services départementaux présentent des évolutions positives, allant de + 1 % pour le Cantal (2 530 usagers), à + 427 % pour la Savoie (18 000 usagers). Le Rhône et la Métropole de Lyon concentrent le plus grand nombre d'usagers, avec près de 42 000 usagers, soit une progression de 53 % par rapport à 2023.

*Sur les 138 Musées de France de la région, 21 musées étaient fermés en 2024. 113 ouverts à la visite ont communiqué leurs données de fréquentation. La fréquentation de 3 établissements non-répondants a été imputée sous l'hypothèse d'une augmentation moyenne de leur fréquentation équivalente à celle des autres établissements de la région.

**Sur les 91 services d'archives de la région, 72 ont répondu à l'enquête pour l'année 2024.

Fréquentation des musées par thématique



2024 Bourgogne-Franche-Comté

Musées de France



102

Monuments nationaux



4

Maisons des Illustres



20

Archives de France



30

services d'archives

Monuments historiques



3 710

dont 1160 classés

Jardins remarquables



32

Patrimoine culturel immatériel



12

Villes et Pays d'art et d'histoire



13

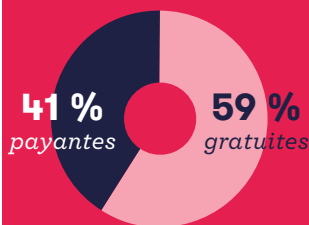
Fréquentation des patrimoines

Musées de France

2 millions
d'entrées

Évolution par rapport à...

2023
=



Monuments nationaux

172 000
entrées

Évolution par rapport à...

2023
↓ 11 %

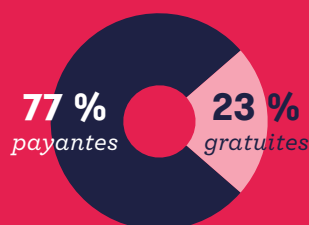


Maisons des Illustres

245 000
entrées

Évolution par rapport à...

2023
↓ 3 %

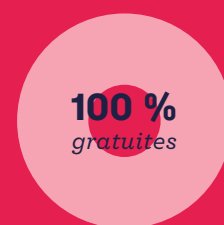


Services d'archives

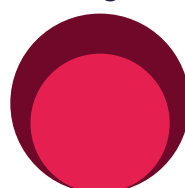
76 000
usagers

Évolution par rapport à...

2023
↑ 48 %



Moins de 18 ans (scolaires et hors scolaires) et 18-25 ans



Évolution par rapport à...

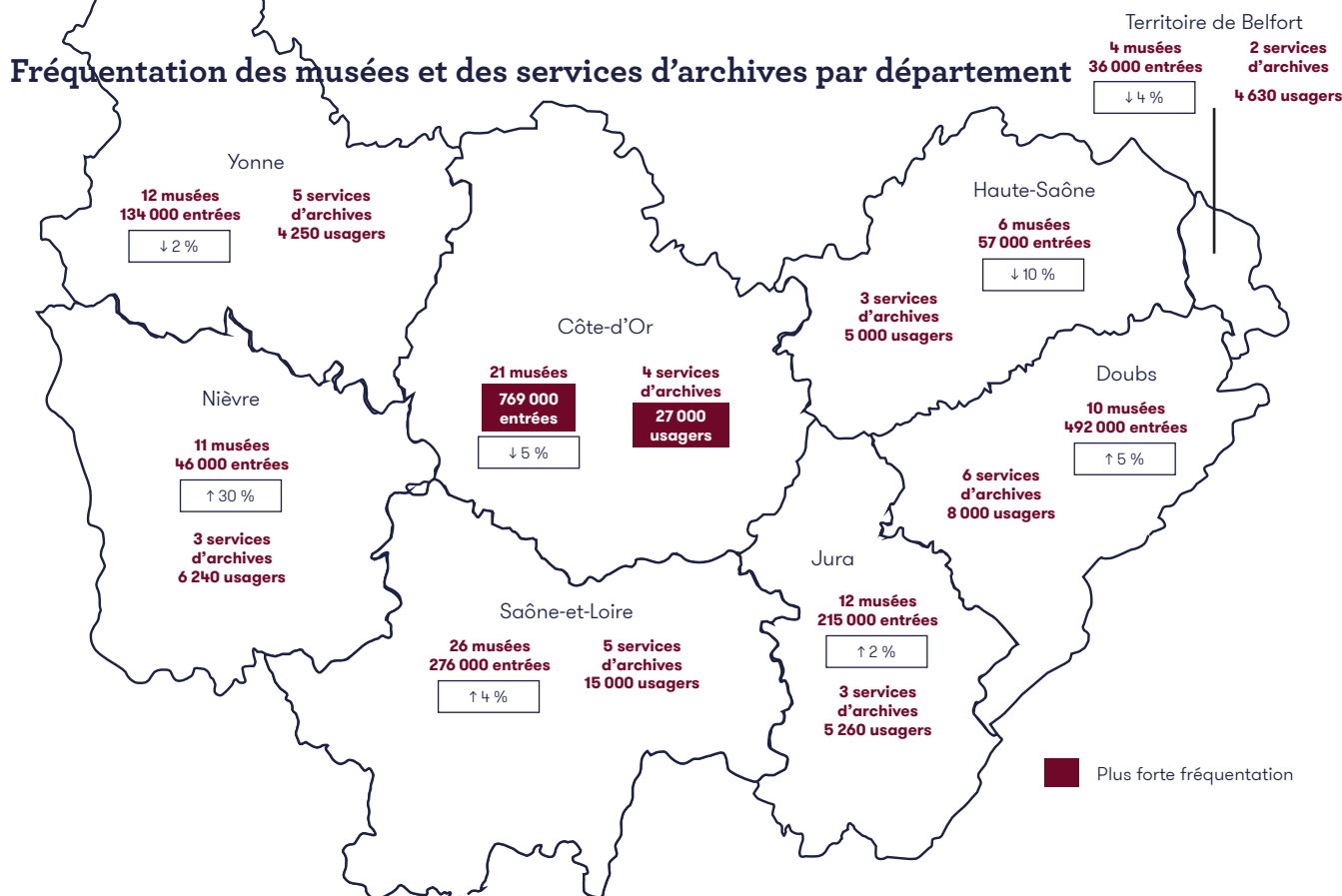
2023
↑ 1 %

320 000*

entrées dont
192 000 scolaires

* Dans les musées, monuments nationaux, Maisons des Illustres et services d'archives.

Fréquentation des musées et des services d'archives par département



En 2024, la Commission régionale du patrimoine et de l'architecture a attribué le label « Maison des Illustres » à la maison de Joseph Joubert, moraliste et essayiste français. Située à Villeneuve-sur-Yonne (Yonne), cette demeure constitue un lieu emblématique de la mémoire et de l'œuvre de cet auteur de la littérature française.

La fréquentation cumulée des musées de la région est quasi stable par rapport à 2023, avec un total de plus de 2 millions de visiteurs répartis dans les 102 Musées de France*. Cette stabilité masque toutefois des disparités départementales marquées, ainsi, quatre départements enregistrent un recul par rapport à l'année précédente : la Haute-Saône (- 10 %), la Côte d'Or (- 5 %), le Territoire de Belfort (- 4 %) et l'Yonne (- 2 %). À l'inverse, les autres départements de la région affichent une progression, allant de + 2 % dans le Jura à + 30 % dans la Nièvre.

Bien qu'enregistrant une diminution de 5 %, la Côte-d'Or demeure le département le plus fréquenté de la région, avec plus de 769 000 entrées dans ses musées. Les sept musées de Dijon concentrent à eux seuls plus de 621 000 entrées, enregistrant une baisse de 7 % par rapport à 2023. Ce repli s'explique en partie par la fermeture, pour raison de sécurité, du Musée d'art sacré en début d'année, ainsi que par la diminution de la fréquentation du Musée des beaux-arts (- 9 %) et du Muséum d'histoire naturelle - Jardin des sciences (- 11 %). À l'inverse, les musées de Besançon affichent une progression de 15 %, avec près de 395 000 entrées. Cette dynamique est notamment portée par la première année complète d'ouverture du Musée de la résistance et de la déportation, ouvert en septembre 2023.

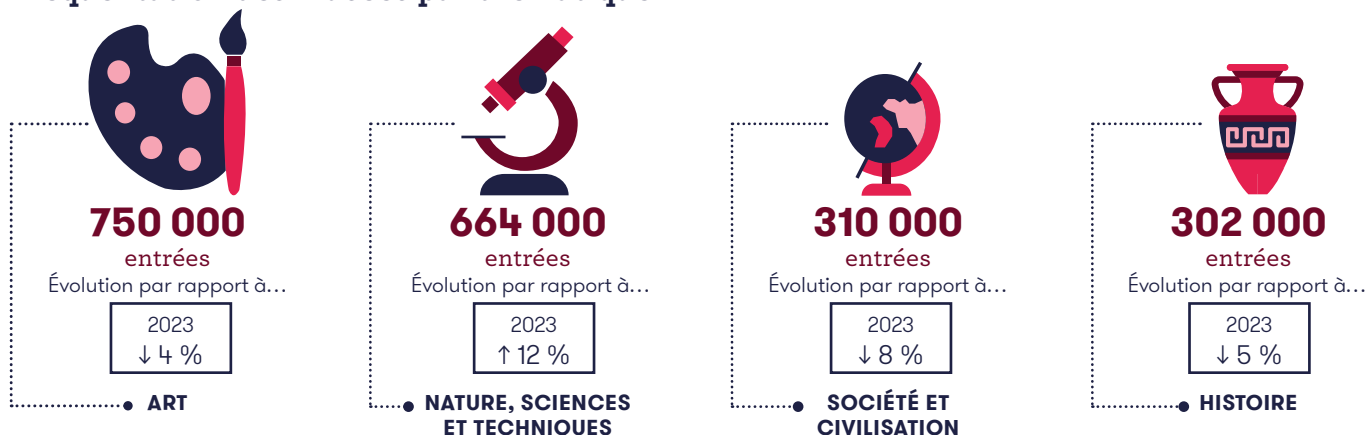
Cinq sites de la région ont accueilli plus de 100 000 visiteurs en 2024 : à Dijon, le Musée des beaux-arts, le Musée François Rude et le Muséum d'histoire naturelle - Jardin des Sciences, le Muséum d'histoire naturelle de Besançon ainsi que l'Abbaye de Cluny. La fréquentation totale de ces sites atteint près de 957 000 visiteurs, soit une progression de 6 % par rapport à 2023. Ensemble ils représentent 44 % de la fréquentation régionale des musées et des monuments nationaux.

En 2024, les 31 services d'archives de la région** (dont 22 services communaux) ont accueilli près de 76 000 usagers, soit une hausse de 48 % par rapport à 2023. Cette croissance globale marque toutefois des variations départementales importantes. Trois territoires enregistrent un recul de fréquentation : le Jura (- 2 %), l'Yonne (- 20 %) et le Territoire de Belfort (- 42 %). Les autres services départementaux connaissent au contraire une progression significative, allant de + 5 % en Côte-d'Or et + 100 % en Saône-et-Loire. Cette tendance régionale est portée par le succès de l'exposition « Quand la musique électro fait danser Dijon », organisée par les services d'archives de Dijon en partenariat avec l'association de promotion et de diffusion de musique électronique RISK du 2 au 30 avril 2024, qui a attiré près de 8 000 visiteurs.

* Sur les 102 Musées de France de la région, 14 étaient fermés en 2024 dont 1 en cours d'année ; 88 musées ouverts à la visite ont communiqué leurs données de fréquentation.

** Sur les 30 services d'archives, 25 ont répondu à l'enquête de 2024.

Fréquentation des musées par thématique



2024 Bretagne

Musées de France



36

Monuments nationaux



4

Maisons des Illustres



8

Archives de France



26

services d'archives

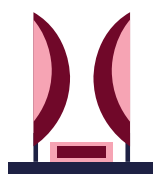
Monuments historiques



3 191

dont 1150 classés

Jardins remarquables



24

Patrimoine culturel immatériel



109

Villes et Pays d'art et d'histoire



14

Fréquentation des patrimoines

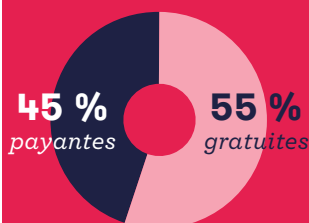
Musées de France

1,6 million
d'entrées

Évolution par rapport à...

2023

=



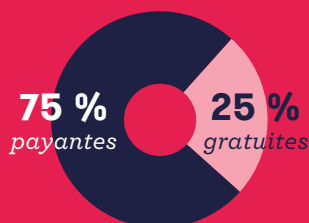
Monuments nationaux

140 000
entrées

Évolution par rapport à...

2023

↓ 12 %



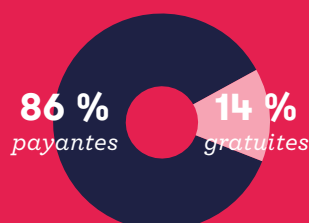
Maisons des Illustres

85 000
entrées

Évolution par rapport à...

2023

↑ 7 %



Services d'archives

68 000
usagers

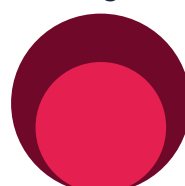
Évolution par rapport à...

2023

↑ 2 %



Moins de 18 ans (scolaires et hors scolaires) et 18-25 ans



Évolution par rapport à...

2023

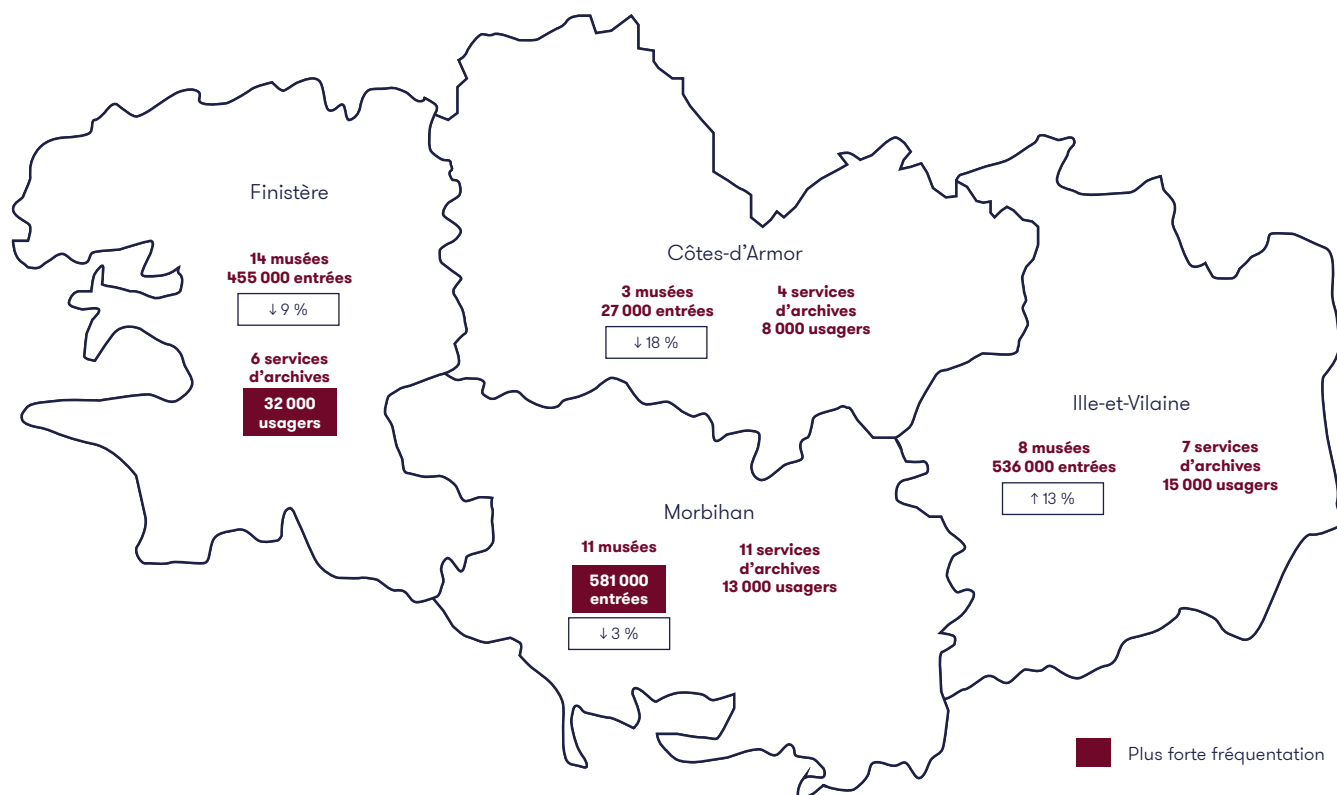
↓ 7 %

264 000*

entrées dont
140 000 scolaires

* Dans les musées, monuments nationaux, Maisons des Illustres et services d'archives.

Fréquentation des musées et des services d'archives par département



En 2024, avec près de 1,6 million d'entrées, la fréquentation des Musées de France de la région Bretagne (36 établissements*) est quasiment stable par rapport à 2023. Cependant, cette stabilité globale masque des évolutions contrastées selon les départements. Seul le département de l'Ille-et-Vilaine enregistre une progression, avec une hausse de 13 %. La fréquentation des autres départements est en recul : - 3 % dans le Morbihan, - 9 % dans le Finistère et - 18 % dans les Côtes-d'Armor.

Comme les années précédentes, quatre établissements de la région ont dépassé le seuil des 100 000 entrées en 2024 : la Cohue-Musée des beaux-arts de Vannes, le Musée des beaux-arts et le Musée de Bretagne à Rennes ainsi que le Musée de Pont-Aven. Ensemble, ces quatre musées ont accueilli plus de 755 000 visiteurs, soit une augmentation de 2 % par rapport à 2023. Ils représentent à eux seuls 47 % de la fréquentation régionale.

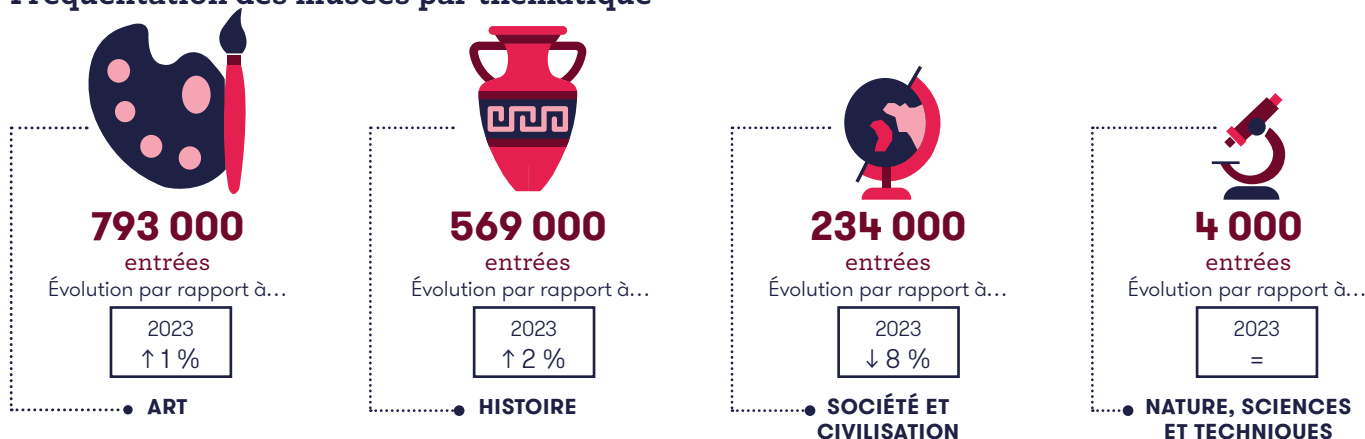
Les trois musées de Rennes ont accueilli près de 433 000 visiteurs en 2024, soit une progression de 9 % par rapport à 2023. À l'inverse, la Cohue-Musée des beaux-arts de Vannes enregistre une baisse de 7 % de sa fréquentation par rapport à 2023. Dans le cadre des journées européennes de l'archéologie (15 au 16 juin 2024), une présentation consacrée aux amphores romaines a été proposée pendant deux jours au Musée d'histoire et d'archéologie de Vannes, actuellement fermé au public. Cette action de médiation a permis de maintenir une présence culturelle et scientifique malgré la fermeture du site.

En 2024, la fréquentation des services d'archives (28 services**) enregistre une légère augmentation de 2 % par rapport à 2023, avec près de 68 000 usagers accueillis. Cette évolution positive est principalement imputable aux services du Finistère et plus particulièrement aux activités des archives de Brest dont la fréquentation augmente de 143 %. Du 31 janvier au 31 mars 2024, celles-ci ont proposé l'exposition « Association Sportive Brestoise/Stade Brestois, 1900/2000, un siècle de rivalité footballistique », organisée en partenariat avec une médiathèque, des clubs de football et des associations sportives. Présentée à la médiathèque François Mitterrand, elle a attiré 15 500 personnes. Par ailleurs, l'exposition consacrée à la libération de Brest en 1944, enrichie d'une vidéo de photographies inédites de Brest détruites prises par un abbé en 1944, a rencontré un vif succès, plus de 2 500 visiteurs en deux jours dans le cadre des journées européennes des patrimoines. À l'inverse, les trois autres services départementaux enregistrent quant à eux, un recul de leur fréquentation : - 15 % dans les Côtes-d'Armor, - 22 % dans le Morbihan et - 46 % dans l'Ille-et-Vilaine.

* Sur les 36 Musées de France de la région, 5 étaient fermés en 2024.

** Sur les 26 services d'archives de la région, 22 ont répondu à l'enquête annuelle en 2024.

Fréquentation des musées par thématique



2024 Centre-Val de Loire

Musées de France



65

Monuments nationaux



11

dont domaine national
de Chambord

Maisons des Illustres



24

Archives de France



34

services d'archives

Monuments historiques



2 834

dont 866 classés

Jardins remarquables



30

Patrimoine culturel immatériel



7

Villes et Pays d'art et d'histoire



10

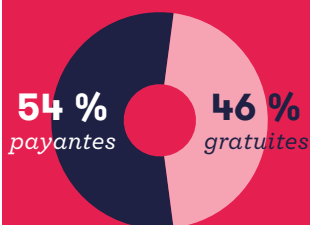
Fréquentation des patrimoines

Musées de France

1,2 million
d'entrées

Évolution par rapport à...

2023
↑ 8 %

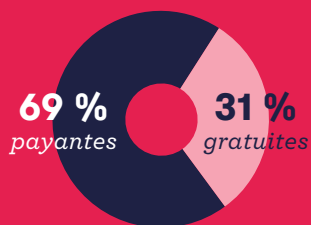


Monuments nationaux

1,7 million
d'entrées

Évolution par rapport à...

2023
↑ 2 %

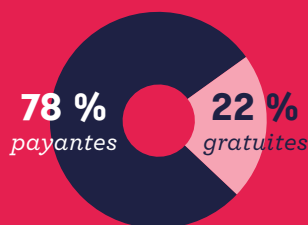


Maisons des Illustres

359 000
entrées

Évolution par rapport à...

2023
↑ 24 %



Services d'archives

71 000
usagers

Évolution par rapport à...

2023
↑ 38 %



Moins de 18 ans (scolaires et hors scolaires) et 18-25 ans



* Dans les musées, monuments nationaux, Maisons des Illustres et services d'archives.

Fréquentation des musées et des services d'archives par département

La Commission nationale du patrimoine et de l'architecture (CNPA) a attribué en 2024 le label « maison des Illustres » à deux sites : L'Abbaye de Varennes, également connue comme la *Maison de Jenny de Vasson*, pionnière de la photographie, située à Fougerolles [36], et le Château de Montrésor, résidence du comte Xavier Branicki, écrivain, financier, mécène, philanthrope, patriote polonais et français, bienfaiteur et ancien maire du village de Montrésor [37].

La fréquentation des Musées de France de la région (65 établissements*) enregistre en 2024 une progression de 8 % par rapport à 2023, atteignant près de 1,2 million d'entrées. Au cours de la même année, le Haut Conseil des Musées de France a validé le retrait de l'appellation pour le Musée du Gâtinais à Montargis [45].

Sur le plan départemental, seul le département de l'Indre présente une diminution de fréquentation, estimée à -10 %. À l'inverse, les cinq autres départements enregistrent une évolution positive, comprise entre +1 % dans le Loiret et +15 % dans le Loir-et-Cher.

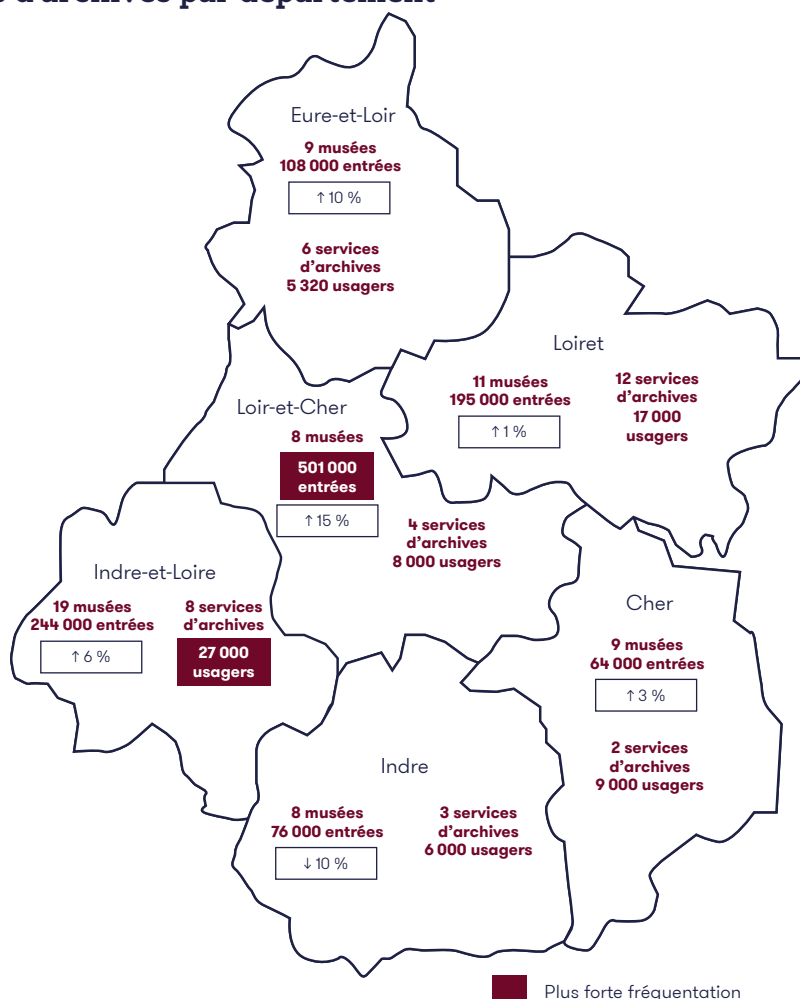
Le Loir-et-Cher confirme sa position de premier département de la région en termes de fréquentation des lieux labellisés. En 2024, ses musées ont accueilli près de 501 000 visiteurs, soit une progression de 15 % par rapport à l'année précédente. Les musées de Tours ont, pour leur part, attiré plus de 154 000 visiteurs, correspondant à une hausse de 3 % par rapport à l'année précédente.

En 2024, deux musées situés à Blois – le Château-Musée de Blois et le Musée de la magie – ainsi qu'un monument, le Château d'Azay-le-Rideau, ont dépassé le seuil des 100 000 visiteurs. Ils totalisent près de 787 000 entrées, soit une progression de 7 % par rapport à 2023 et représentent 45 % de la fréquentation régionale des musées et monuments nationaux de la région.

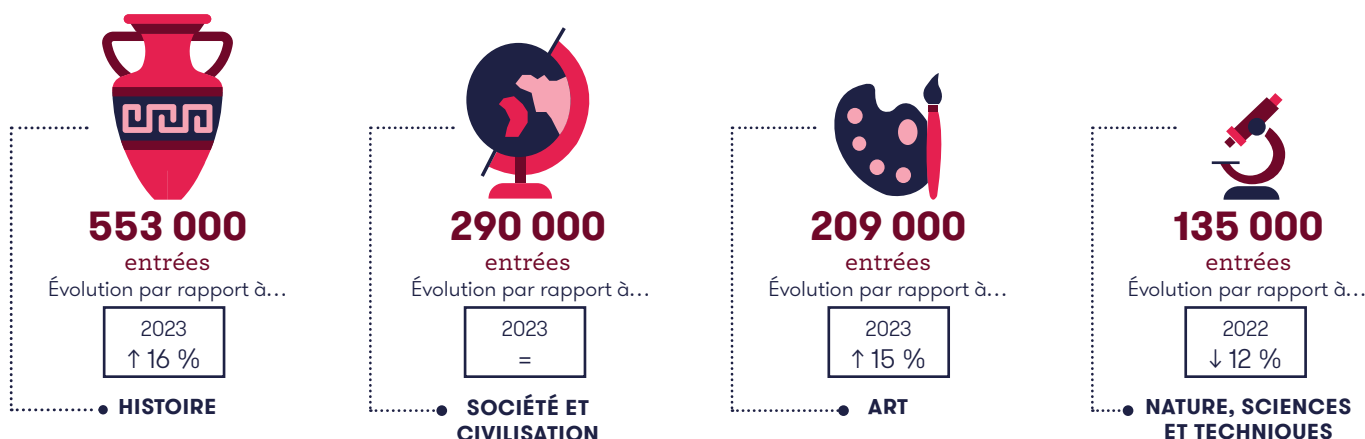
La fréquentation des services d'archives de la région (35 établissements**), progresse de 38 % en 2024 par rapport à 2023. L'ensemble des départements enregistre une hausse, allant de +9 % dans l'Indre à +49 % dans l'Indre-et-Loire. Les archives départementales d'Indre-et-Loire ont présenté, en lien avec les Jeux Olympiques et paralympiques de Paris 2024, l'exposition « Champions ! Histoires de sport en Touraine ». Présentée successivement à Langeais (18 mai - 7 juillet 2024) puis au Musée du Grand-Pressigny (20 juillet - 3 novembre 2024), elle a accueilli plus de 6 000 visiteurs.

* Sur les 65 Musées de France de la région (1 retrait d'appellation en 2024), 14 étaient fermés. 49 musées ouverts à la visite ont communiqué leurs données de fréquentation. La fréquentation des 2 établissements non-répondants en 2024 a été imputée sous l'hypothèse d'une augmentation moyenne de leur fréquentation équivalente à celle des autres établissements de la région. 1 musée ne répond pas depuis de nombreuses années.

** Sur les 34 services d'archives de la région, 26 ont répondu à l'enquête annuelle en 2024



Fréquentation des musées par thématique



2024 Corse

Musées de France



10

Maisons des Illustres



3

Archives de France



1

service d'archives

Monuments historiques



336

dont 146 classés

Jardins remarquables



2

Patrimoine culturel immatériel



7

Villes et Pays d'art et d'histoire



4

Fréquentation des patrimoines

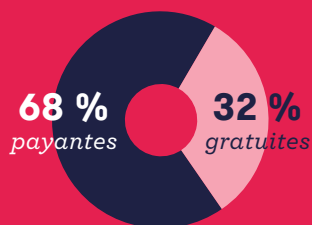
Musées de France

326 000

entrées

Évolution par rapport à...

2023
↓ 1 %



Maisons des Illustres

110 000

entrées

Évolution par rapport à...

2023
↑ 12 %



Services d'archives

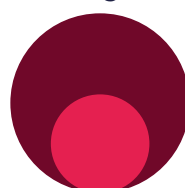
1 740*

usagers

* Chiffre de 2023



Moins de 18 ans (scolaires et hors scolaires) et 18-25 ans



Évolution par rapport à...

2023
↓ 14 %

43 000*

entrées dont
13 000 scolaires

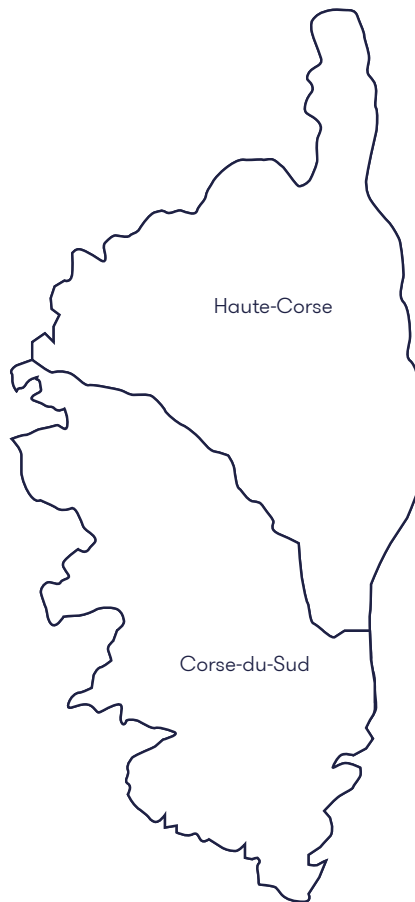
* Dans les musées, Maisons des Illustres et services d'archives.

Fréquentation des musées et des services d'archives par département

10 musées
326 000 entrées

↓ 1 %

1 service
d'archives
1740 usagers
(chiffre de 2023)



La fréquentation cumulée des 10 musées de la collectivité s'établit en 2024 à près de 326 000 visiteurs, soit une légère baisse de 1 % par rapport à 2023.

Le Musée national de la Maison Bonaparte d'Ajaccio franchit pour la première fois le cap symbolique des 100 000 entrées, enregistrant une progression notable de 13 %. Il demeure ainsi l'établissement le plus visité de Corse. Deux autres musées dépassent également le seuil des 60 000 visiteurs : le Palais Fesch – Musée des beaux-arts d'Ajaccio et le Musée de la Corse à Corte. À eux trois, ces établissements totalisent plus de 229 000 visites, représentant 70 % de la fréquentation globale des musées de la collectivité.

* Sur les 10 Musées de France de la région, 1 musée est fermé pour travaux depuis plusieurs années.

Fréquentation des musées par thématique



166 000

entrées

Évolution par rapport à...

2023

↑ 8 %

• HISTOIRE



98 000

entrées

Évolution par rapport à...

2023

↓ 14 %

• SOCIÉTÉ ET
CIVILISATION



62 000

entrées

Évolution par rapport à...

2023

↑ 3 %

• ART

2024 Grand Est

Musées de France



122

Monuments nationaux



4

Maisons des Illustres



22

Archives de France



56

services d'archives

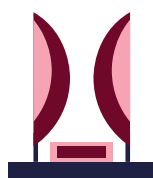
Monuments historiques



4 579

dont 1677 classés

Jardins remarquables



49

Patrimoine culturel immatériel



19

Villes et Pays d'art et d'histoire



17

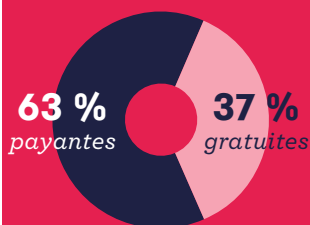
Fréquentation des patrimoines

Musées de France

3,4 millions
d'entrées

Évolution par rapport à...

2023
↓ 1 %

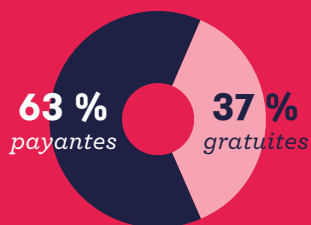


Monuments nationaux

51 000
entrées

Évolution par rapport à...

2023
↓ 7 %

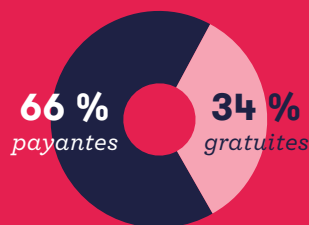


Maisons des Illustres

275 000
entrées

Évolution par rapport à...

2023
=



Services d'archives

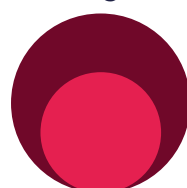
83 000
usagers

Évolution par rapport à...

2023
↓ 9 %



Moins de 18 ans (scolaires et hors scolaires) et 18-25 ans



Évolution par rapport à...

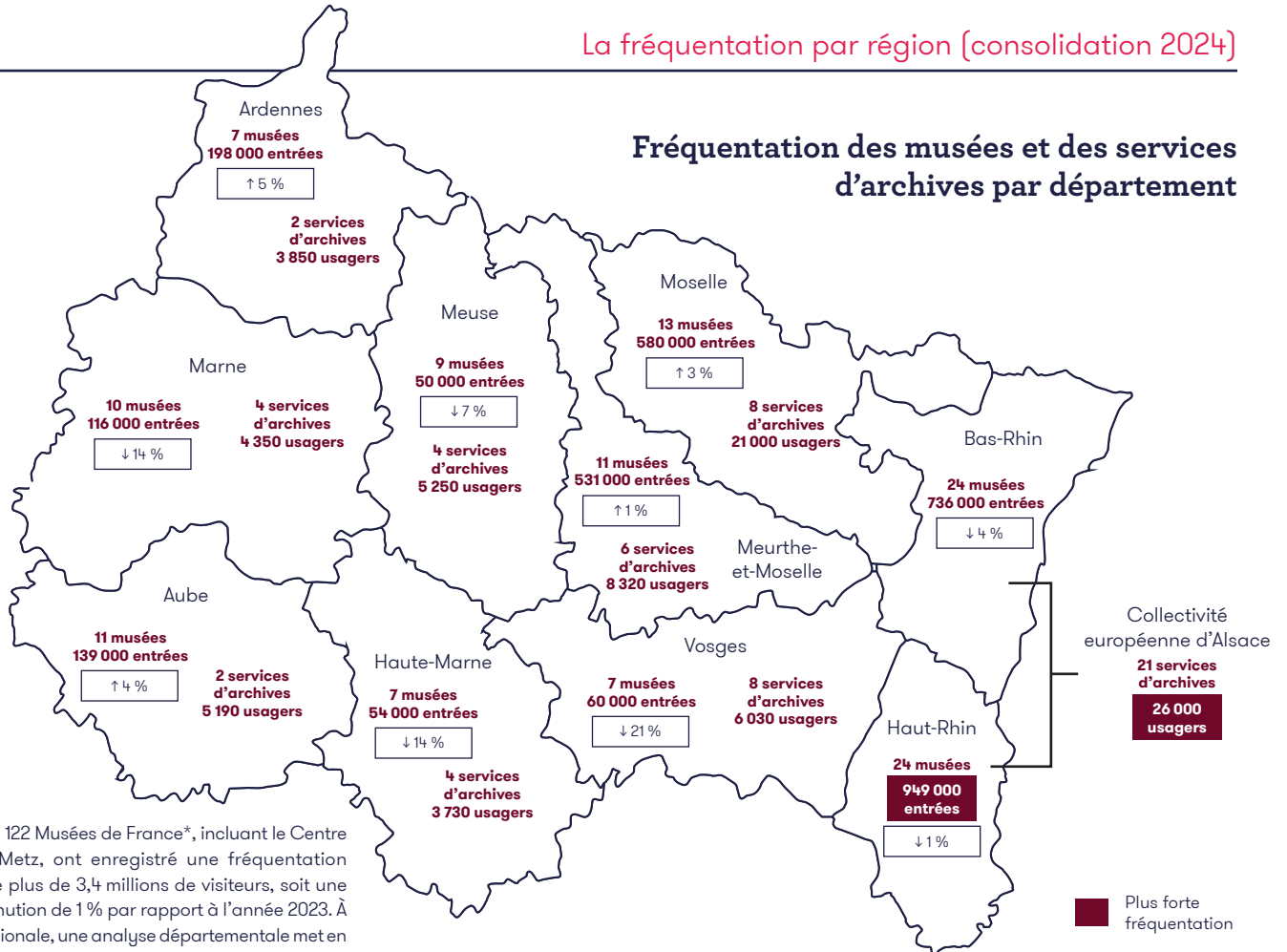
2023
↑ 38 %

748 000*

entrées dont
339 000 scolaires

* Dans les musées, monuments nationaux, Maisons des Illustres et services d'archives.

Fréquentation des musées et des services d'archives par département



En 2024, les 122 Musées de France*, incluant le Centre Pompidou-Metz, ont enregistré une fréquentation cumulée de plus de 3,4 millions de visiteurs, soit une légère diminution de 1 % par rapport à l'année 2023. À l'échelle régionale, une analyse départementale met en évidence une baisse de la fréquentation muséale dans six départements, avec des variations comprises entre - 1 % dans le Haut-Rhin et - 21 % dans les Vosges. Les autres départements enregistrent des progressions plus modérées de leur fréquentation, comprises entre + 1 % en Meurthe-et-Moselle et + 5 % dans les Ardennes. Cette dynamique est toutefois susceptible d'avoir été freinée par la fermeture pour travaux de plusieurs établissements majeurs. C'est notamment le cas du Musée départemental d'art ancien et contemporain d'Épinal (Vosges), fermé depuis 2023 et dont la réouverture est prévue en juillet 2027 ; il avait accueilli plus de 15 000 visiteurs en 2023. Le Musée du Papier peint de Rixheim (Haut-Rhin) est également fermé pour travaux et réorganisation de ses collections, avec une réouverture partielle annoncée pour juillet 2026.

En 2024, les neuf musées de Strasbourg ouverts au public ont accueilli plus de 609 000 visiteurs, enregistrant une baisse de 4 % par rapport à 2023. La fréquentation cumulée des quatre musées de Nancy s'établit à près de 457 000 visiteurs, soit une diminution contenue de 1 %. À l'inverse, les six musées de Mulhouse connaissent une progression de 4 %, avec plus de 479 000 visiteurs accueillis sur l'année. Les trois musées de Colmar enregistrent, quant à eux, une baisse de 9 %, totalisant plus de 230 000 entrées.

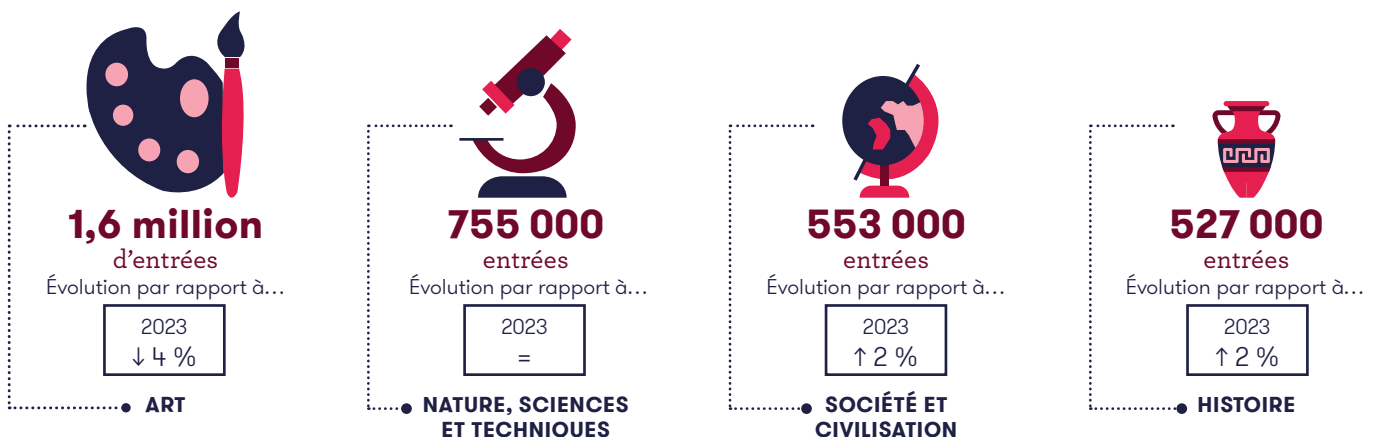
En 2024, dix établissements franchissent de nouveau le seuil des 100 000 visiteurs. Il s'agit du Centre Pompidou-Metz, de l'Écomusée d'Alsace d'Ungersheim, du Musée d'art moderne et contemporain de Strasbourg, de la Cité du Train, du Musée national de l'automobile - collection Schlumpf de Mulhouse, du Musée Unterlinden de Colmar, du musée du Château fort de Sedan, ainsi que du Musée des beaux-arts, du Palais des Ducs de Lorraine - Musée historique lorrain, et du Muséum-Aquarium de Nancy. La fréquentation cumulée de ces dix établissements atteint près de 1,7 million de visiteurs en 2024, soit une légère diminution de 1 % par rapport à l'année précédente.

En 2024, les services d'archives de la région (59 établissements**) ont accueilli plus de 83 000 usagers, soit une baisse de 9 % par rapport à 2023. Parmi les neuf services départementaux, cinq enregistrent une progression significative : les Ardennes (+ 67 %), la Collectivité européenne d'Alsace (+ 29 %), la Haute-Marne (+ 127 %), la Meurthe-et-Moselle (+ 20 %), la Moselle (+ 163 %), dont les archives municipales de Sarrebourg ont notamment accompagné le projet de valorisation « La Bière. Carte sur table », présenté au Musée du Pays de Sarrebourg du 6 juillet 2024 au 9 janvier 2025, et qui a attiré plus de 8 700 visiteurs. À l'inverse, les autres départements enregistrent des reculs de fréquentation, allant de - 18 % dans la Meuse à une diminution marquée de - 83 % dans l'Aube.

* Sur les 122 Musées de France de la région, 11 musées étaient fermés. 106 musées ouverts à la visite en 2024 ont communiqué leurs données de fréquentation. La fréquentation des 5 établissements non-répondants a été imputée sous l'hypothèse d'une progression moyenne de leur fréquentation équivalente à celle des autres établissements de la région.

** Sur les 56 services d'archives de la région, 43 ont répondu à l'enquête annuelle en 2024.

Fréquentation des musées par thématique



2024 Guadeloupe

Musées de France



5

Maisons des Illustres



4

Archives de France



10

services d'archives

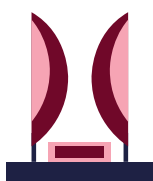
Monuments historiques



117

dont 39 classés

Jardins remarquables



6

Patrimoine culturel immatériel



5

Villes et Pays d'art et d'histoire



2

Fréquentation des patrimoines

Musées de France

67 000

entrées

Évolution par rapport à...

2023

↑ 3 %

8 % payantes 92 % gratuites

Maisons des Illustres

9 000

entrées

Évolution par rapport à...

2023

↑ 44 %

100 % gratuites

Services d'archives

3 000

usagers

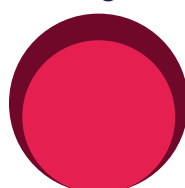
Évolution par rapport à...

2023

↓ 1 %

100 % gratuites

Moins de 18 ans (scolaires et hors scolaires) et 18-25 ans



11 000*

entrées dont
8 000 scolaires

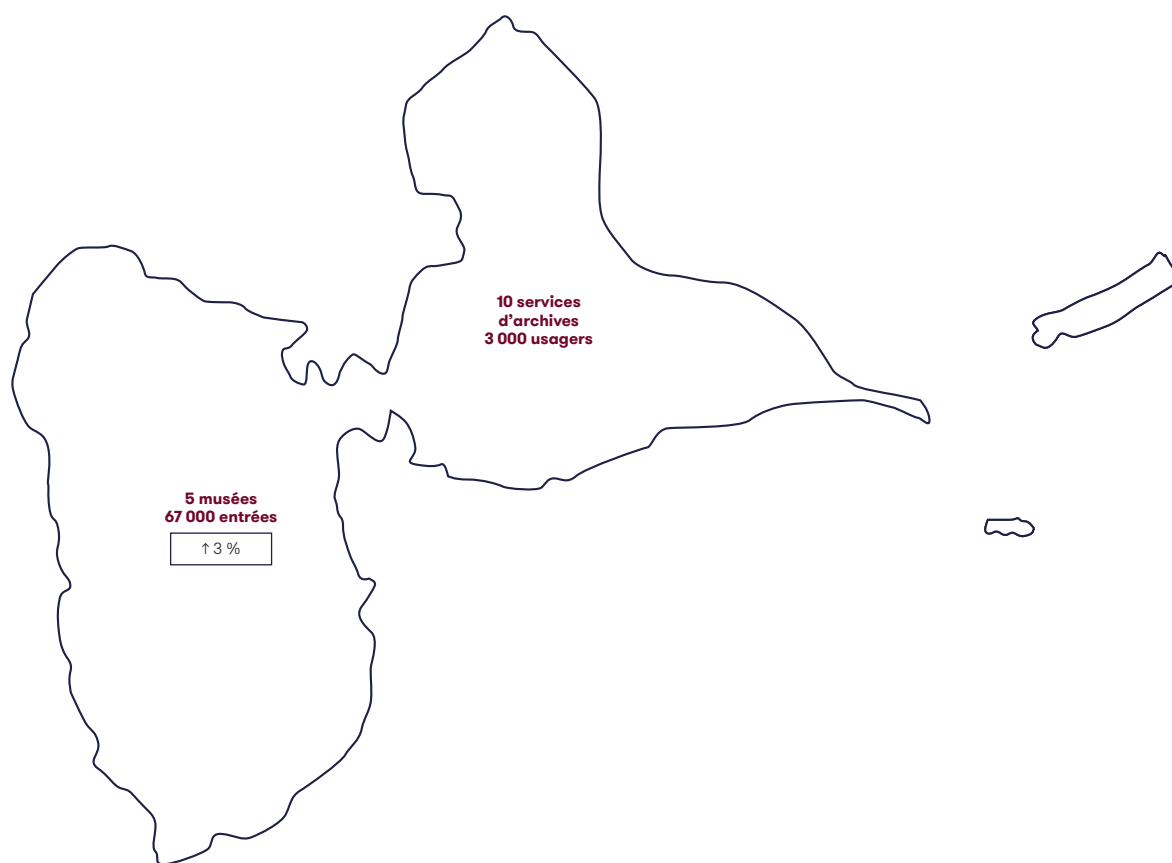
* Dans les musées, Maisons des Illustres et services d'archives.

Évolution par rapport à...

2023

↑ 53 %

Fréquentation des musées et des services d'archives en Guadeloupe



Le bilan de l'année 2024 fait apparaître une hausse de la fréquentation des musées de la région (5 musées*), avec une progression de 3 %, soit plus de 67 000 visiteurs. La maison Souques-Page, qui abrite le Musée Saint-John-Perse, a fait l'objet d'un diagnostic sanitaire en vue de sa prochaine restauration. À cette occasion, les collections ont été temporairement déménagées et présentées hors les murs. Dans ce cadre, deux expositions ont été organisées au Pavillon de la Ville, la première « Mas Espo Val », proposée du 8 janvier au 15 février 2024 en collaboration avec l'association GCCRP**, a accueilli plus de 4 500 visiteurs. La seconde, intitulée « 1948-1958, Denise Colomb à Pointe-à-Pitre : la ville, les gens, sé nou menm », présentée du 20 septembre au 31 décembre 2024 en partenariat avec la Médiathèque de la Photographie et du Patrimoine, a réuni plus de 3 500 visiteurs. L'activité du musée enregistre ainsi une progression notable de 49 % par rapport à 2023. Par ailleurs, l'Écomusée de Marie-Galante s'impose comme le site le plus fréquenté de l'île, avec près de 33 000 visiteurs en 2024.

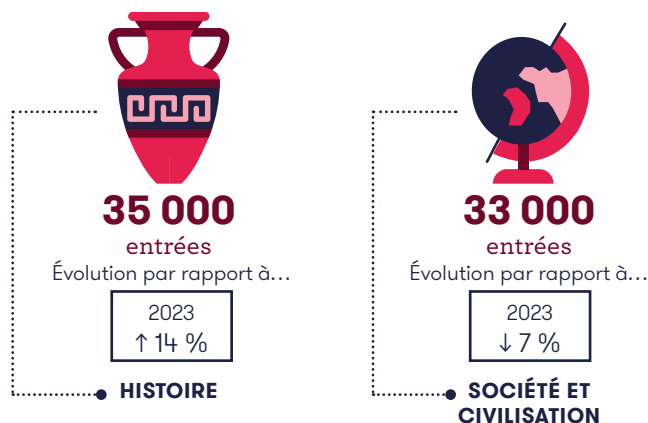
S'agissant des services d'archives (10 établissements***), une légère diminution de la fréquentation est observée, avec une baisse de 1 % par rapport à 2023, pour un total de près de 3 000 usagers accueillis.

* Sur les 5 Musées de France de la région, 1 est fermé depuis de nombreuses années.

** L'association Groupement pour la culture et le carnaval de la région Pontoise (GCCRP) à Pointe-à-Pitre.

*** Sur les 10 services d'archives, 3 ont répondu à l'enquête annuelle en 2024.

Fréquentation des musées par thématique



2024 Guyane

Patrimoine culturel immatériel



4

Musées de France



3

Maisons des Illustres



3

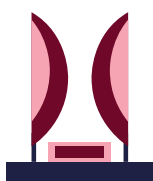
Archives de France



2

services d'archives

Jardins remarquables



3

Monuments historiques



91

dont 26 classés

Villes et Pays d'art et d'histoire



2

Fréquentation des patrimoines

Musées de France

12 000
entrées

Évolution par rapport à...

2023
↑ 3 %

23 % payantes
77 % gratuites

Maisons des Illustres

6 000
entrées

Évolution par rapport à...

2023
↓ 4 %

32 % payantes
68 % gratuites

Services d'archives

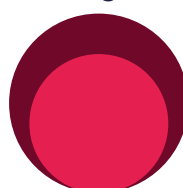
3 000
usagers

Évolution par rapport à...

2023
↑ 26 %

100 % gratuites

Moins de 18 ans (scolaires et hors scolaires) et 18-25 ans



Évolution par rapport à...

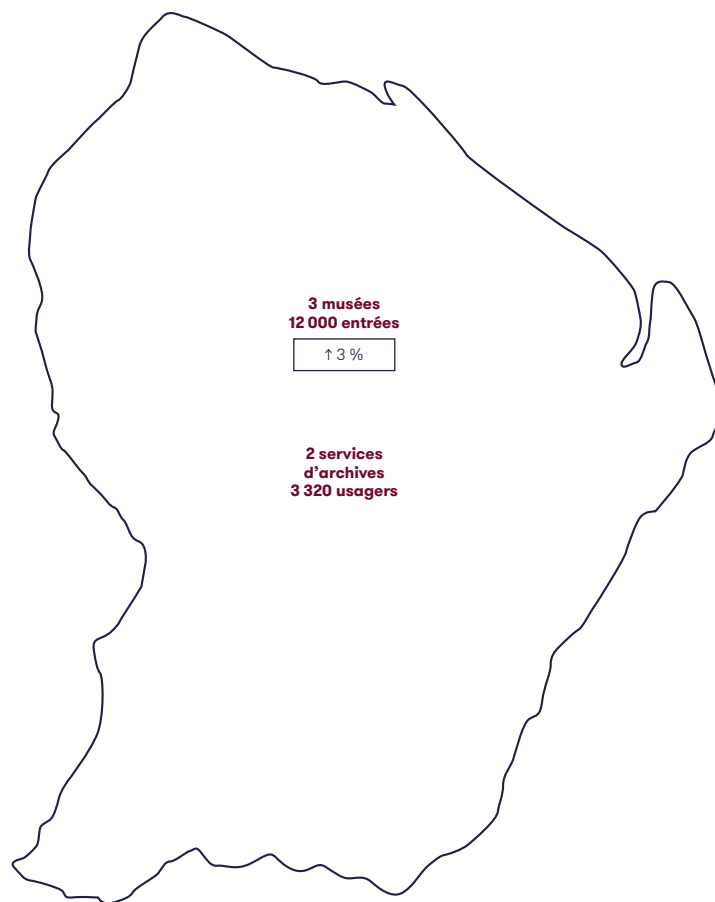
2023
↑ 18 %

5 000*

entrées dont
3 000 scolaires

* Dans les musées, Maisons des Illustres et services d'archives.

Fréquentation des musées et des services d'archives de Guyane



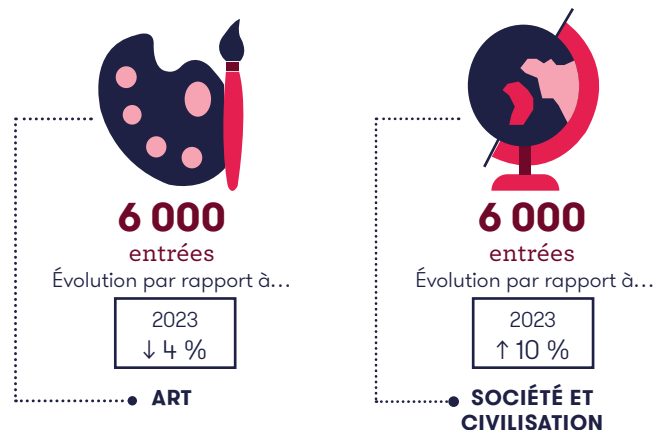
En 2024, la fréquentation des Musées de France en Guyane (3*) enregistre une hausse de 3 % par rapport à 2023 avec plus de 12 000 entrées enregistrées.

Les services d'archives (2**) progressent de 26 % par rapport à 2023, avec plus de 3 000 usagers accueillis.

* Sur les 3 Musées de France de la collectivité territoriale de Guyane, 1 musée fermé en 2023, n'a pas répondu à l'enquête de 2024.

** Sur les 2 services d'archives, 1 seul a répondu à l'enquête annuelle concernant 2024.

Fréquentation des musées par thématique



2024 Hauts-de-France

Musées de France



89

Monuments nationaux



6

Maisons des Illustres



10

Archives de France



53

services d'archives dont
1 service d'Archives nationales

Monuments historiques



3 237

dont 1160 classés

Jardins remarquables



32

Patrimoine culturel immatériel



37

Villes et Pays d'art et d'histoire



18

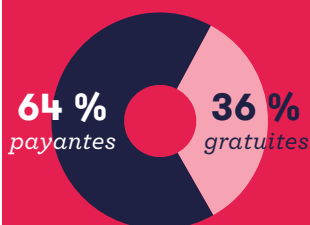
Fréquentation des patrimoines

Musées de France

3,3 millions
d'entrées

Évolution par rapport à...

2023
↓ 8 %

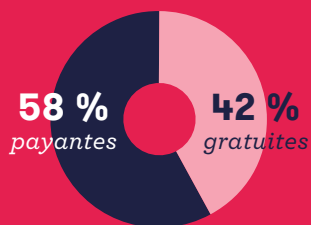


Monuments nationaux

475 000
entrées

Évolution par rapport à...

2023
↑ 33 %

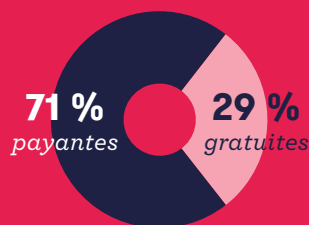


Maisons des Illustres

127 000
entrées

Évolution par rapport à...

2023
=



Services d'archives

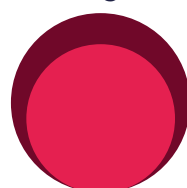
111 000
usagers

Évolution par rapport à...

2023
↑ 8 %



Moins de 18 ans (scolaires et hors scolaires) et 18-25 ans



765 000*

entrées dont
528 000 scolaires

Évolution par rapport à...

2023
↑ 6 %

* Dans les musées, monuments nationaux, Maisons des Illustres et services d'archives.

Fréquentation des musées et des services d'archives par département

En 2024, les 89 Musées de France* de la région – dont le Musée du Louvre-Lens – ont accueilli près de 3,3 millions de visiteurs, soit une baisse de 8 % par rapport à 2023. Ce recul s'explique en grande partie par la fermeture, totale ou partielle au cours de l'année, de plusieurs établissements. Le Muséum de Lille a ainsi vu sa fréquentation chuter de 66 % à la suite de sa fermeture pour travaux à compter du 2 avril 2024 et jusqu'au printemps 2026. Le Musée Matisse du Cateau-Cambrésis, ouvert seulement 33 jours en 2024, enregistre une baisse de 64 %, tandis que le Musée de la Figurine historique de Compiègne recule de 48 %. Le Musée des beaux-arts d'Arras, fermé depuis le 4 décembre 2023 pour une restauration d'envergure qui se poursuivra jusqu'en 2034, contribue également à cette diminution. Au-delà de ces fermetures, plusieurs musées majeurs restés ouverts enregistrent eux aussi une baisse de leur fréquentation, accentuant le recul observé à l'échelle régionale.

La comparaison avec 2023 met en évidence deux départements en recul : le Nord (- 9 %) et le Pas-de-Calais (- 26 %), tous deux fortement impactés par les fermetures d'établissements. Les autres départements enregistrent au contraire une progression de leur fréquentation, comprise entre + 7 % dans l'Oise et + 13 % dans l'Aisne.

En 2024, les trois musées de Lille ont accueilli plus de 606 000 visiteurs, enregistrant une baisse de 13 % par rapport à 2023. Ce recul s'explique principalement par la fermeture en cours d'année du Muséum de Lille, qui accueille habituellement plus de 100 000 visiteurs annuels. Dans l'Oise, la fréquentation des quatre musées de Compiègne poursuit sa progression, avec une hausse de 17 % par rapport à 2023. Cette dynamique positive est portée par le Musée national du château, qui franchit pour la deuxième année consécutive le seuil des 100 000 visiteurs. À l'inverse, les deux musées de Péronne, situés dans la Somme, enregistrent une diminution de 17 %.

En 2024, neuf musées ont dépassé le seuil des 100 000 entrées, contre dix en 2023. Il s'agit du Louvre-Lens, du Palais des beaux-arts de Lille, du Musée de l'hospice Comtesse, du Centre Historique Minier de Lewarde, du LAM de Villeneuve-d'Ascq, de La Piscine – Musée d'art et d'industrie André Diligent à Roubaix, du Musée Condé à Chantilly, ainsi que du Musée national du château de Compiègne. À ces établissements s'ajoutent trois monuments : la Villa Cavrois à Croix, le Château de Pierrefonds et la Cité internationale de la langue française – Château de Villers-Cotterêts, qui connaît une année complète d'ouverture. Au total, ces douze sites ont accueilli près de 2,7 millions de visiteurs, représentant 71 % de la fréquentation régionale des musées et monuments.

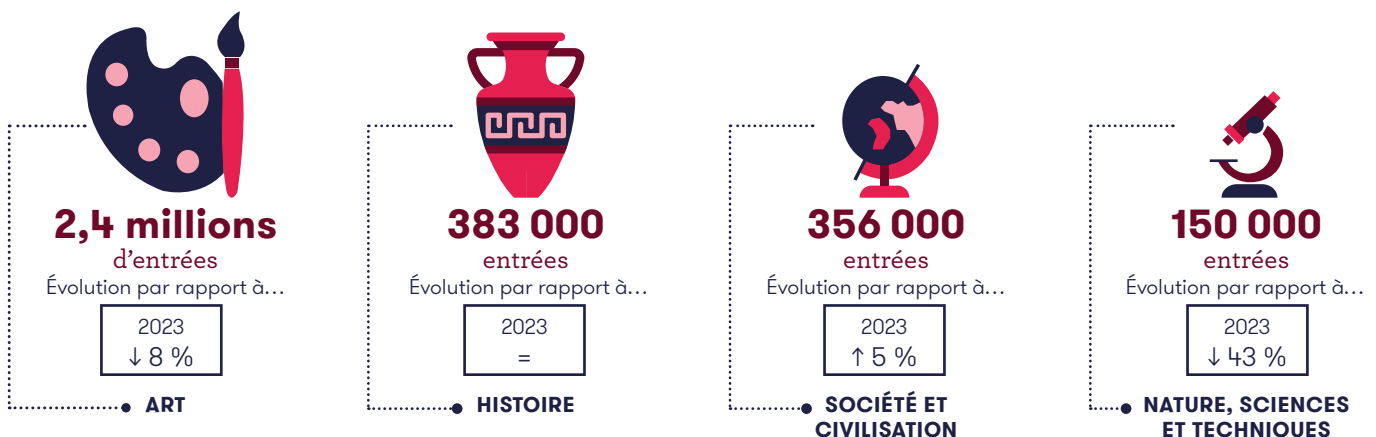
En 2024, la fréquentation des services d'archives, qui regroupent 53 établissements**, a progressé de 8 % par rapport à 2023. Seuls les services de la Somme enregistrent un recul, avec une baisse de 26 % sur l'année. Dans les autres départements, la dynamique est positive : l'Aisne (+ 3 %), le Pas-de-Calais (+ 4 %), le Nord enregistre une augmentation notable de 20 %, portée notamment par l'exposition « De Delepaul-Havez à Carambar », organisée par les Archives de Marcq-en-Barœul et présentée à la Galerie de la Corderie du 9 juillet au 31 août 2024, qui a accueilli plus de 1 000 visiteurs. L'Oise connaît la progression la plus marquée, avec une hausse de 42 %.



* Sur les 89 Musées de France de la région, 18 musées étaient fermés. 64 musées ouverts à la visite ont communiqué leurs données de fréquentation. La fréquentation des 6 établissements non-répondants en 2024 a été imputée sous l'hypothèse d'une hausse moyenne de leur fréquentation équivalente à celle des autres établissements de la région.

** Sur les 53 services d'archives, 40 ont répondu à l'enquête annuelle en 2024.

Fréquentation des musées par thématique



2024 Île-de-France

Musées de France



133

Monuments nationaux



20

Maisons des Illustres



46

Archives de France



180

services d'archives dont
1 service d'Archives nationales

Monuments historiques



3 960

dont 1 222 classés

Jardins remarquables



45

Patrimoine culturel immatériel



43

Villes et Pays d'art et d'histoire



10

Fréquentation des patrimoines

Musées de France

41,9 millions
d'entrées

Évolution par rapport à...

2023
↓ 2 %

63 % payantes
37 % gratuites

Monuments nationaux

5,7 millions
d'entrées

Évolution par rapport à...

2023
↓ 8 %

63 % payantes
37 % gratuites

Maisons des Illustres

1,1 million
d'entrées

Évolution par rapport à...

2023
↑ 13 %

54 % payantes
46 % gratuites

Services d'archives

458 000
usagers

Évolution par rapport à...

2023
↓ 3 %

100 % gratuites



Moins de 18 ans (scolaires et hors scolaires) et 18-25 ans



12,9 millions*

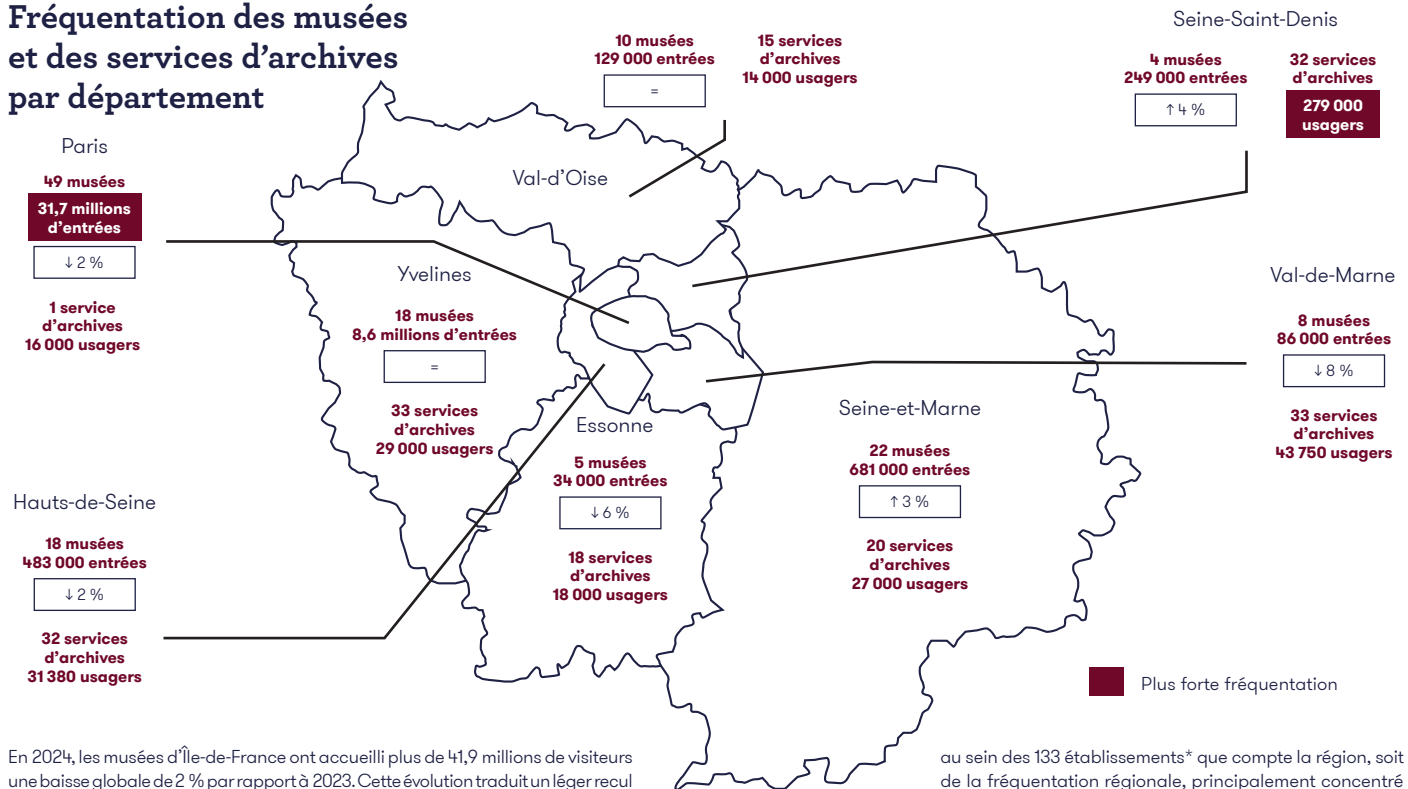
d'entrées dont

2,1 millions

de scolaires

* Dans les musées, monuments nationaux, Maisons des Illustres et services d'archives.

Fréquentation des musées et des services d'archives par département



En 2024, les musées d'Île-de-France ont accueilli plus de 41,9 millions de visiteurs une baisse globale de 2 % par rapport à 2023. Cette évolution traduit un léger recul dans les départements suivants : Paris (- 2 %), les Hauts-de-Seine (- 2 %), territoires enregistrant une progression notable : la Seine-et-Marne (+ 3 %) et la Seine-Saint-Denis (+ 4 %). La fréquentation demeure stable dans le Val-d'Oise et les Yvelines.

au sein des 133 établissements* que compte la région, soit de la fréquentation régionale, principalement concentré l'Essonne (- 6 %) et le Val-de-Marne (- 8 %). À l'inverse, deux

Les musées parisiens concentrent à eux seuls 76 % de la fréquentation régionale, confirmant leur place centrale dans l'offre culturelle francilienne. Les établissements situés hors de Paris totalisent quant à eux plus de 10,3 millions d'entrées, un niveau stable par rapport à 2023. Cette répartition souligne le poids prépondérant de la capitale dans la fréquentation muséale régionale, tout en mettant en évidence la bonne tenue des territoires périphériques, dont les résultats contribuent à préserver la stabilité de la fréquentation à l'échelle de l'Île-de-France.

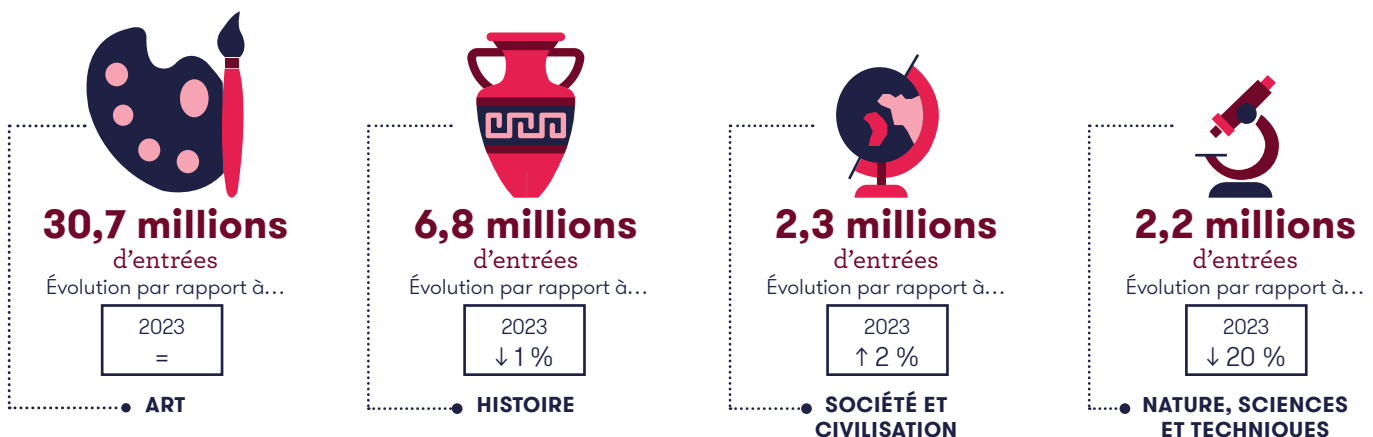
En 2024, neuf musées, contre dix en 2023, ont dépassé le seuil du million de visiteurs : le Musée du Louvre, le Musée d'Orsay, le Musée de l'Orangerie, le Musée national d'art moderne – Centre Georges-Pompidou, le Musée du quai Branly – Jacques Chirac, le Petit Palais, le Musée des beaux-arts de la Ville de Paris, le Muséum national d'histoire naturelle, le Musée de l'armée, ainsi que le Château-Musée de Versailles. À ces établissements s'ajoutent deux monuments, contre trois en 2023 : l'Arc de Triomphe et la Sainte-Chapelle du Palais. Au total, ces sites ont enregistré près de 34 millions d'entrées, représentant 71 % de la fréquentation des musées et monuments nationaux de la région. Par ailleurs, 34 établissements, contre 31 en 2023, ont accueilli plus de 100 000 visiteurs. Ensemble, ils ont attiré près de 12 millions de visiteurs, soit 24 % de la fréquentation régionale des musées et monuments nationaux.

En 2024, les services d'archives, qui regroupent 184 établissements** dans la région Île-de-France, enregistrent une baisse de fréquentation de 3 % par rapport à 2023, avec près de 458 000 usagers accueillis. Cette diminution globale masque toutefois les résultats très positifs de plusieurs services départementaux. Les Archives du Val-de-Marne connaissent une progression remarquable de 154 %, avec près de 44 000 usagers. Cette hausse s'explique notamment par l'organisation, dans le cadre des *Rendez-vous aux Jardins*, d'une exposition de pièces du Musée de la Rose présentée à la Roseraie du Val-de-Marne, en partenariat avec la Direction des espaces verts et du paysage du Conseil départemental. Cette exposition a attiré à elle seule près de 24 000 visiteurs. Les Archives de Seine-et-Marne enregistrent également une progression notable de 121 %, avec plus de 27 000 usagers accueillis. Parmi les actions marquantes figure l'exposition hors les murs « De l'ombre à la lumière – Libération de Provins – 27 août 1944 – 27 août 2024 », présentée du 28 août au 15 septembre 2024, qui a réuni près de 5 000 visiteurs. Les Archives du Val-d'Oise connaissent pour leur part une augmentation de fréquentation de 104 %, avec près de 14 000 usagers. Les Archives de Gonesse ont mené de nombreuses actions pédagogiques, dont des ateliers scolaires labellisés *Olympiades culturelles* consacrés au sport dans l'art, des visites de sites patrimoniaux (XIX^e-XX^e siècles) et des présentations de l'histoire de la ville à partir de plans et de cartes postales. Ces activités ont bénéficié à plus de 1 500 écoliers. L'exposition « Objectif sports : pratiques d'hier à aujourd'hui », présentée du 28 février au 22 septembre 2024 par les Archives départementales du Val-d'Oise, a rencontré un large public. Outre sa présentation dans les locaux des Archives, elle a été itinérante dans 18 lieux du département, dont trois étapes du parcours de la flamme olympique. Une version virtuelle a également été proposée, attirant près de 4 600 visiteurs.

* Sur les 133 Musées de France de la région, 16 étaient fermés. 116 musées ouverts à la visite ont communiqué leurs données de fréquentation. La fréquentation des 2 établissements non-répondants a été imputée sous l'hypothèse d'une augmentation moyenne de leur fréquentation équivalente à celle des autres établissements de la région. 1 établissement fermé en 2022 n'a pas communiqué des données pour sa réouverture en 2023.

** Sur les 180 services d'archives de la région, 129 ont répondu à l'enquête annuelle de 2024.

Fréquentation des musées par thématique



2024 La Réunion

Musées de France



5

Archives de France



14

services d'archives

Monuments historiques



199

dont 28 classés

Jardins remarquables



2

Patrimoine culturel immatériel



7

Villes et Pays d'art et d'histoire



3

Fréquentation des patrimoines

Musées de France

182 000

entrées

Évolution par rapport à...

2023
↓ 5 %

61 %
payantes

39 %
gratuites

Services d'archives

7 000

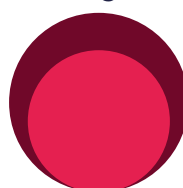
usagers

Évolution par rapport à...

2023
↓ 26 %

100 %
gratuites

Moins de 18 ans (scolaires et hors scolaires) et 18-25 ans



43 000*

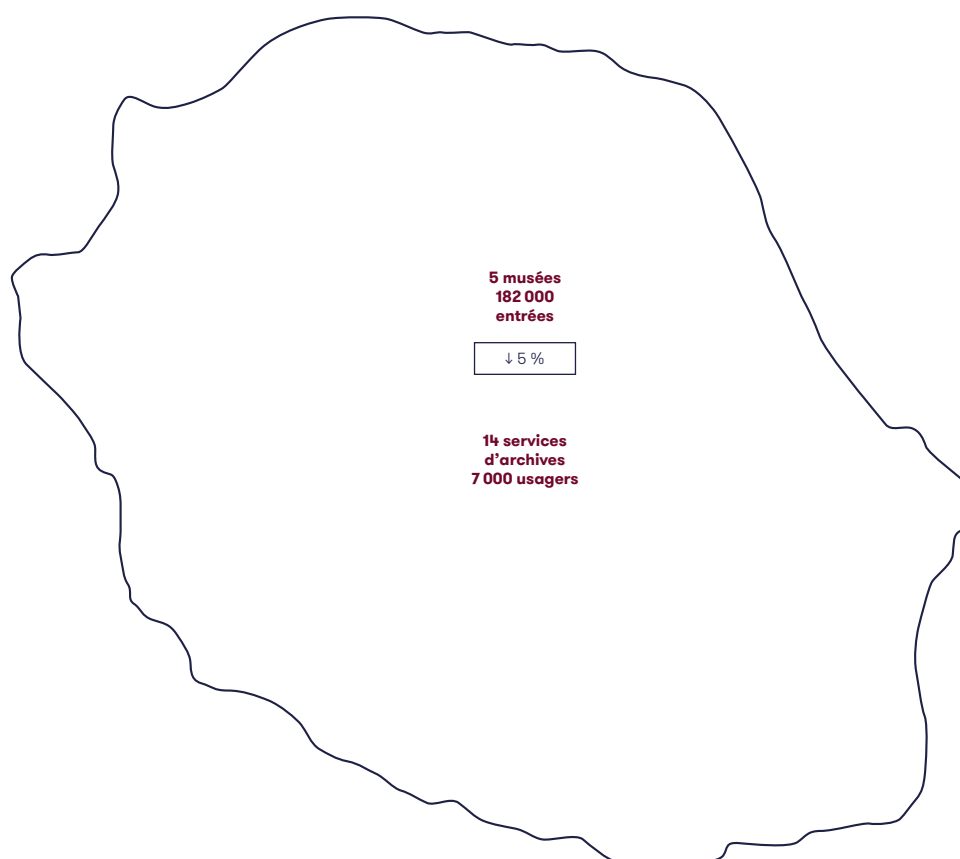
entrées dont
27 000 scolaires

* Dans les musées et services d'archives.

Évolution par rapport à...

2023
↑ 5 %

Fréquentation des musées et des services d'archives de La Réunion



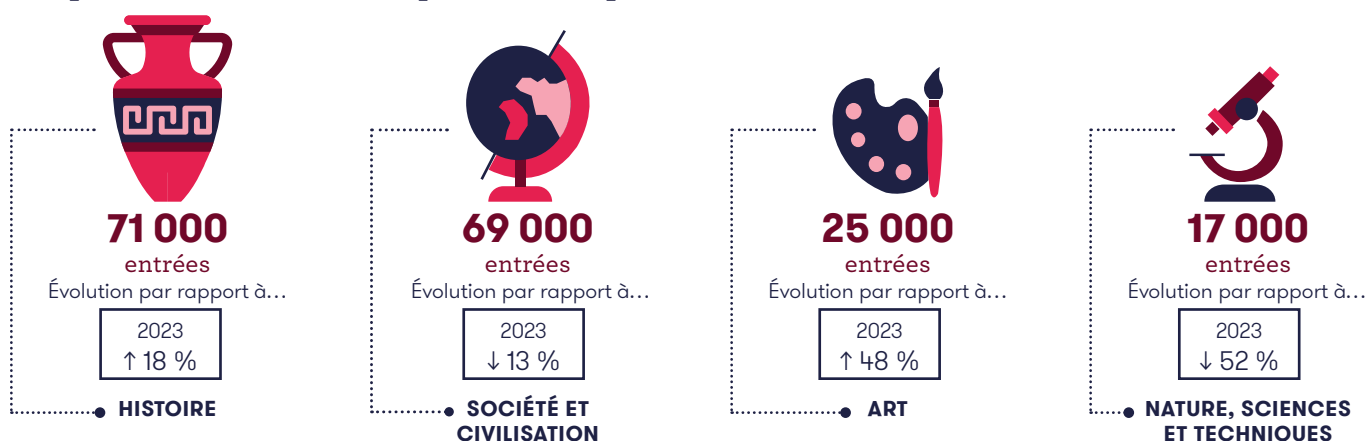
En 2024, les Musées de France de La Réunion ont accueilli près de 182 000 visiteurs, enregistrant une baisse de 5 % par rapport à l'année précédente. Par rapport à 2023, trois musées enregistrent une diminution de leur fréquentation : le Muséum Stella Matutina à Piton Saint-Leu, avec une baisse de 10 %, le MADOI à Saint-Louis, avec une baisse de 30 %, et le Muséum d'histoire naturelle à Saint-Denis avec une baisse de 52 %, qui s'explique par la fermeture du musée du 15 juillet au 9 décembre 2024. À l'inverse, d'autres établissements ont enregistré une hausse de leur fréquentation : le Musée Léon Dierx à Saint-Denis (+ 48 %) et le Musée historique de Villèle à Saint-Gilles-les-Hauts (+ 18 %)

En 2024, la fréquentation des services d'archives de l'île, au nombre de 14**, a connu une forte diminution de - 26 % par rapport à l'année précédente.

* Les 5 Musées de France de la région ont répondu à l'enquête.

** Sur les 14 services d'archives de la région, 3 ont répondu à l'enquête annuelle de 2024.

Fréquentation des musées par thématique



2024 Martinique

Musées de France



7

Maisons des Illustres



3

Archives de France



2

services d'archives

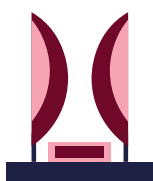
Monuments historiques



122

dont 24 classés

Jardins remarquables



7

Patrimoine culturel immatériel



1

Villes et Pays d'art et d'histoire



1

Fréquentation des patrimoines

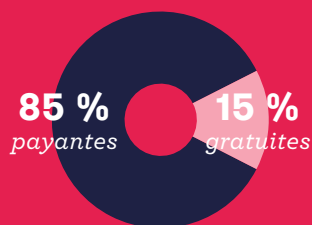
Musées de France

87 000

entrées

Évolution par rapport à...

2023
↓ 5 %



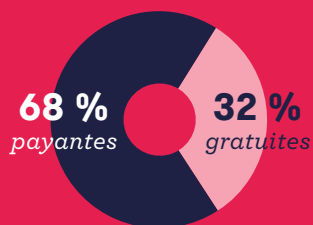
Maisons des Illustres

245 000

entrées

Évolution par rapport à...

2023
↑ 7 %



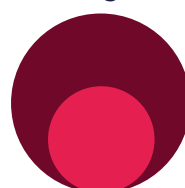
Services d'archives

4 000

usagers



Moins de 18 ans (scolaires et hors scolaires) et 18-25 ans



Évolution par rapport à...

2023
↓ 5 %

32 000*

entrées dont
15 000 scolaires

* Dans les musées, Maisons des Illustres et services d'archives.

Fréquentation des musées et des services d'archives à la Martinique



En 2024, les Musées de France de la collectivité territoriale de Martinique ont accueilli plus de 87 000 visiteurs, soit une baisse de 5 % par rapport à 2023. Cette évolution recouvre toutefois des situations contrastées selon les établissements. Quatre musées enregistrent un recul de leur fréquentation, compris entre - 9 % pour le Musée d'archéologie précolombienne et de préhistoire et le Musée du père Pinchon à Fort-de-France, et - 29 % pour le Maison de la canne aux Trois-Îlets, qui connaît la plus forte diminution. À l'inverse, l'Écomusée de la Martinique maintient une fréquentation stable, tandis que le Musée Franck A. Perret - Mémorial de la catastrophe de 1902 à Saint-Pierre affiche une progression de 4 % par rapport à l'année précédente.

En 2024, la fréquentation des services d'archives (2**) est estimée à 4 000 usagers.

* Sur les 7 Musées de France de la collectivité territoriale de Martinique, 1 musée est fermé depuis de nombreuses années. Les 6 musées ouverts à la visite ont communiqué leurs données de fréquentation.

** Sur les 2 services d'archives de la collectivité territoriale de Martinique, 1 seul a répondu à l'enquête annuelle de 2024.

Fréquentation des musées par thématique



2024 Mayotte

Musées de France



1

Archives de France



3

services d'archives

Monuments historiques



16

dont 1 classé

Patrimoine culturel immatériel



3

Fréquentation des patrimoines

Musées de France

**Musée fermé
au public**

Service d'archives

3 000

usagers

Évolution par rapport à...

2023
↑ 233 %

100 %
gratuites



Le cyclone Chido de décembre 2024 a fragilisé encore plus le lieu. Pas d'informations sur les actions hors les murs.

Jeunes publics

1 852 scolaires

(dans les services d'archives)

Fréquentation du musée et du service d'archives de Mayotte



Le MuMa de Mayotte est toujours fermé au public. Le cyclone Chido de décembre 2024 a fragilisé encore plus les bâtiments devant accueillir le futur musée. La fréquentation hors les murs n'a pu être établie pour l'année 2024, en raison de l'absence de données communiquées par le musée.

Les services des archives de Mayotte (3 services**) ont enregistré une progression importante de 233 % par rapport à 2023 avec près de 3 000 usagers accueillis en 2024, dont près de 2 000 scolaires.

** Sur les 3 services d'archives de la région, 1 seul a répondu à l'enquête annuelle en 2024.

2024 Normandie

Musées de France



90

Monuments nationaux



3

Maisons des Illustres



18

Archives de France



30

services d'archives

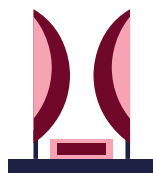
Monuments historiques



3 070

dont 978 classés

Jardins remarquables



38

Patrimoine culturel immatériel



35

Villes et Pays d'art et d'histoire



8

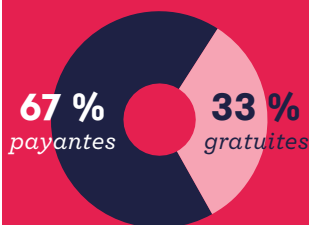
Fréquentation des patrimoines

Musées de France

2,8 millions
d'entrées

Évolution par rapport à...

2023
↑ 4 %



Monuments nationaux

1,5 million
d'entrées

Évolution par rapport à...

2023
↓ 7 %

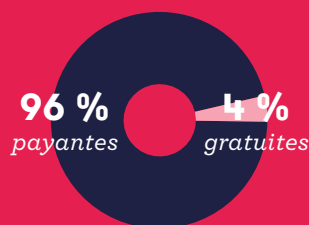


Maisons des Illustres

1 million
d'entrées

Évolution par rapport à...

2023
↑ 1 %

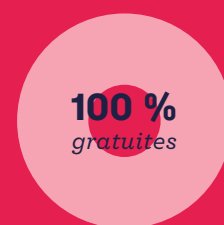


Services d'archives

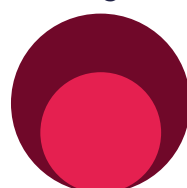
76 000
usagers

Évolution par rapport à...

2023
↑ 40 %



Moins de 18 ans (scolaires et hors scolaires) et 18-25 ans



Évolution par rapport à...

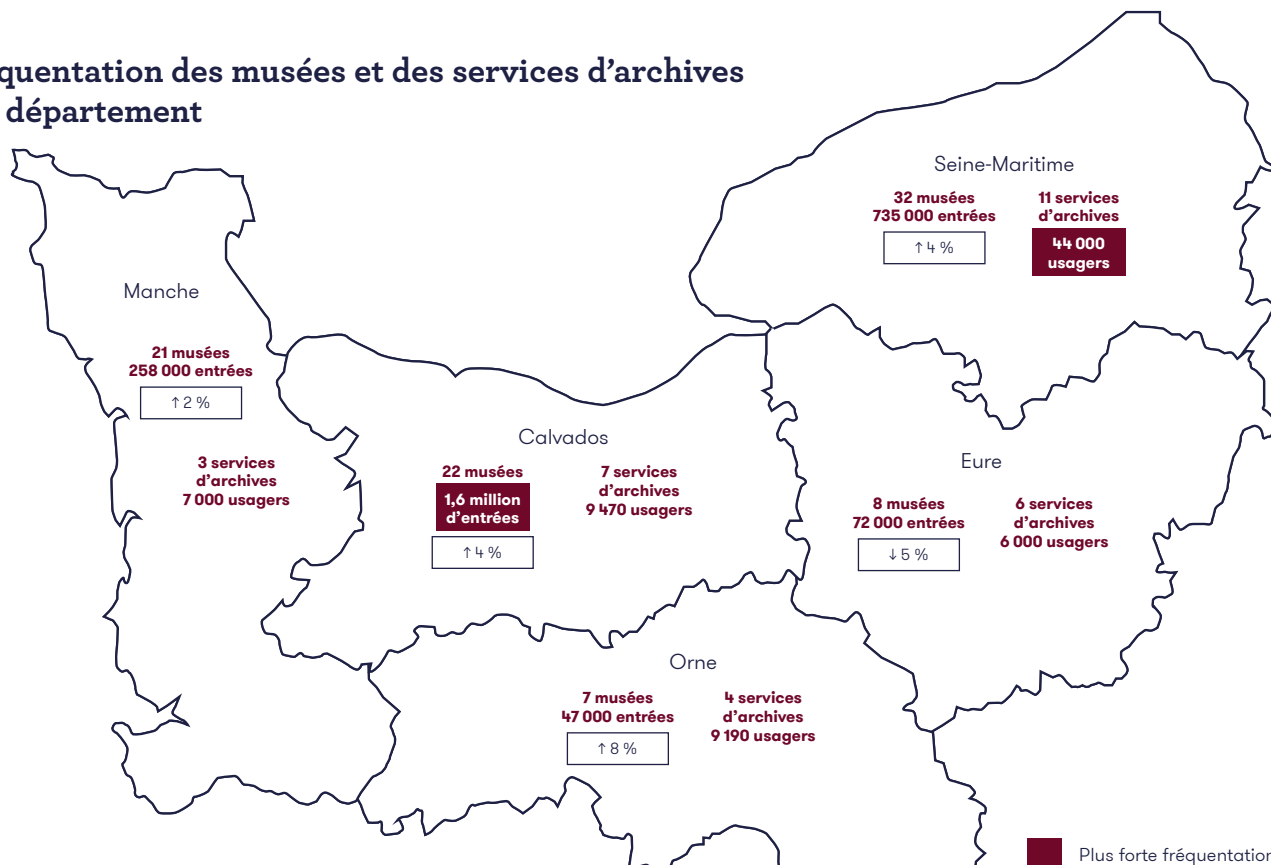
2023
↓ 24 %

687 000*

entrées dont
314 000 scolaires

* Dans les musées, monuments nationaux, Maisons des Illustres et services d'archives.

Fréquentation des musées et des services d'archives par département



En 2024, la fréquentation des 90 musées* de la région a progressé de 4 % par rapport à 2023, atteignant près de 2,8 millions de visiteurs. Seul le département de l'Eure enregistre un recul de 5 %. Les autres départements affichent une hausse comprise entre + 2 % dans la Manche et + 8 % dans l'Orne.

En 2024, les quatre musées de Caen ouverts au public ont enregistré près de 637 000 entrées, un niveau de fréquentation stable par rapport à 2023. À Rouen, les huit musées ont accueilli plus de 372 000 visiteurs, soit une progression de 21 % sur un an.

À l'échelle départementale, le Calvados demeure le territoire le plus fréquenté, avec plus de 1,6 million d'entrées en 2024, suivi de la Seine-Maritime, qui totalise plus de 735 000 visiteurs.

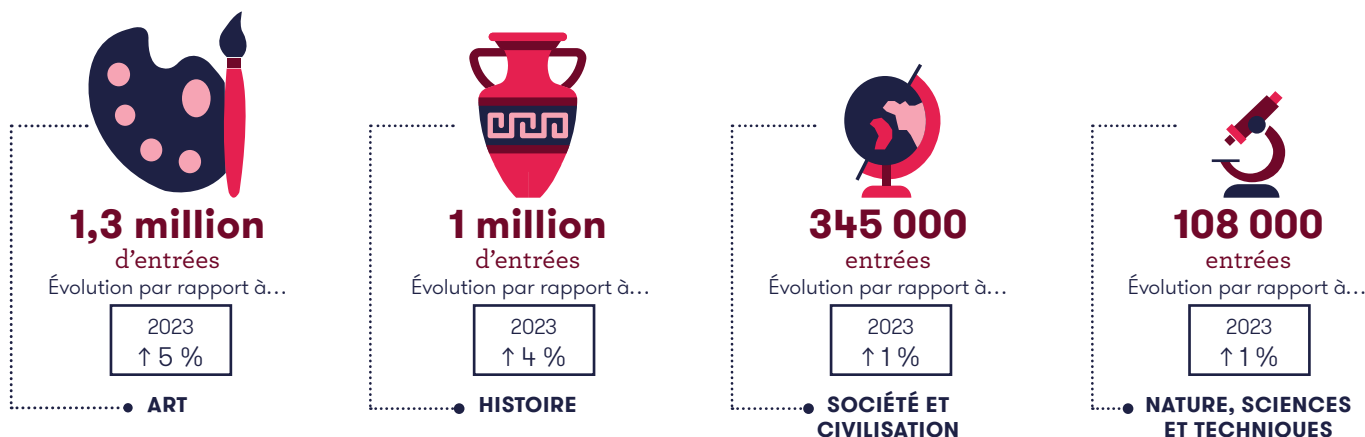
En 2024, cinq musées, contre six en 2023, ont dépassé le seuil des 100 000 visiteurs : le Musée du débarquement d'Arromanches-les-Bains, le Musée d'art et d'histoire Baron-Gérard, le Mémorial de Caen, le Musée des beaux-arts de Rouen et le Musée d'art moderne André Malraux du Havre. À ces établissements s'ajoute une Maison des Illustres, la Fondation Claude-Monet à Giverny. Ces six sites totalisent près de 2,4 millions d'entrées, soit 63 % de la fréquentation régionale des musées et Maisons des Illustres. L'abbaye du Mont-Saint-Michel, avec près de 1,5 million de visiteurs, enregistre, pour sa part, un repli de 7 % par rapport à l'année précédente.

En 2024, la fréquentation des 31 services d'archives** de la région a progressé de 40 % par rapport à 2023, avec près de 76 000 usagers accueillis. Seul le département de la Manche enregistre un recul de 12 %, tandis que l'ensemble des autres services est en hausse, avec des progressions allant de + 28 % dans l'Orne à + 68 % en Seine-Maritime. Les Archives de Seine-Maritime, en partenariat avec le Musée de Martainville, ont notamment organisé l'exposition « Il va y avoir du sport », présentée du 6 avril au 22 septembre 2024, qui a attiré près de 20 000 visiteurs.

* Sur les 90 Musées de France de la région, 12 musées étaient fermés. 74 musées ouverts à la visite ont communiqué leurs données de fréquentation. La fréquentation des 4 établissements non-répondants en 2024 a été imputée sous l'hypothèse d'une augmentation moyenne de leur fréquentation équivalente à celle des autres établissements de la région.

** Sur les 30 services d'archives, 25 ont répondu à l'enquête annuelle de 2024.

Fréquentation des musées par thématique



2024 Nouvelle-Aquitaine

Musées de France



114

Monuments nationaux



18

dont plusieurs situés
aux Eyzies

Maisons des Illustres



27

Archives de France



62

services d'archives

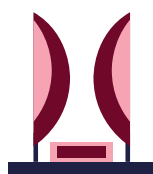
Monuments historiques



6 299

dont 1 903 classés

Jardins remarquables



58

Patrimoine culturel immatériel



124

Villes et Pays d'art et d'histoire



27

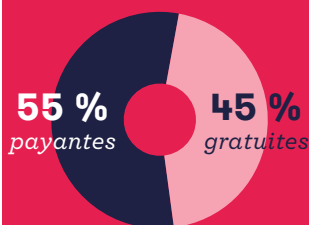
Fréquentation des patrimoines

Musées de France

2,1 millions
d'entrées

Évolution par rapport à...

2023
↑ 1 %

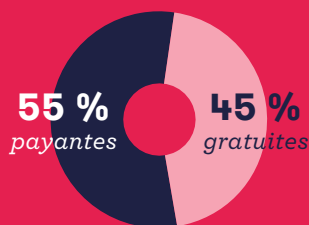


Monuments nationaux

284 000
entrées

Évolution par rapport à...

2023
↓ 12 %

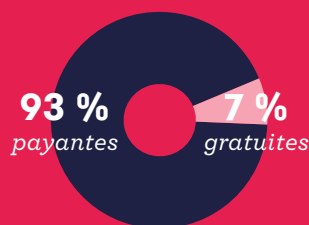


Maisons des Illustres

564 000
entrées

Évolution par rapport à...

2023
↑ 8 %



Services d'archives

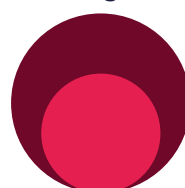
412 000
usagers

Évolution par rapport à...

2023
↑ 225 %



Moins de 18 ans (scolaires et hors scolaires) et 18-25 ans



Évolution par rapport à...

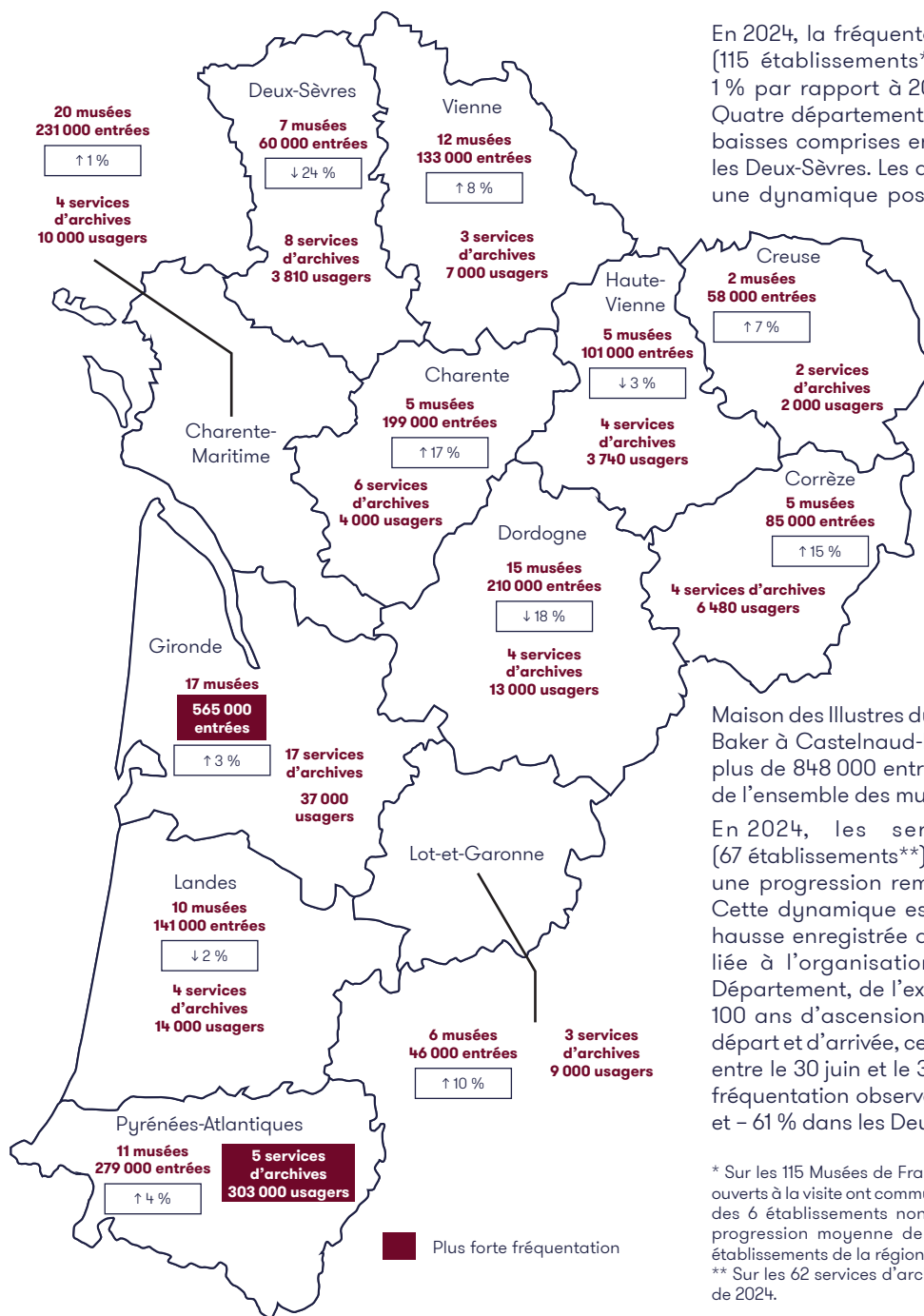
2023
↑ 16 %

604 000*

entrées dont
267 000 scolaires

* Dans les musées, monuments nationaux, Maisons des Illustres et services d'archives.

Fréquentation des musées et des services d'archives par département



En 2024, la fréquentation des Musées de France de la région (115 établissements*) enregistre une légère progression de 1 % par rapport à 2023, dépassant les 2,1 millions d'entrées. Quatre départements connaissent toutefois un recul, avec des baisses comprises entre - 2 % pour les Landes et - 24 % pour les Deux-Sèvres. Les autres départements affichent au contraire une dynamique positive, avec des hausses allant de 1 % en

Charente-Maritime à 17 % en Charente. La Gironde, qui totalise près de 565 000 entrées, demeure le département le plus fréquenté, enregistrant une progression de 3 % par rapport à l'année précédente.

La fréquentation cumulée des 5 musées de Bordeaux ouverts en 2024 est estimée à plus de 536 000 entrées, soit une progression de 3 % par rapport à 2023.

En 2024, six établissements dépassent le seuil des 100 000 visiteurs, contre sept en 2023. Il s'agit de quatre musées bordelais – le Musée des beaux-arts, le Musée d'Aquitaine, le CAPC Musée d'art contemporain et le Muséum d'histoire naturelle – auxquels s'ajoutent la Cité internationale de la bande dessinée et de l'image à Angoulême ainsi que la

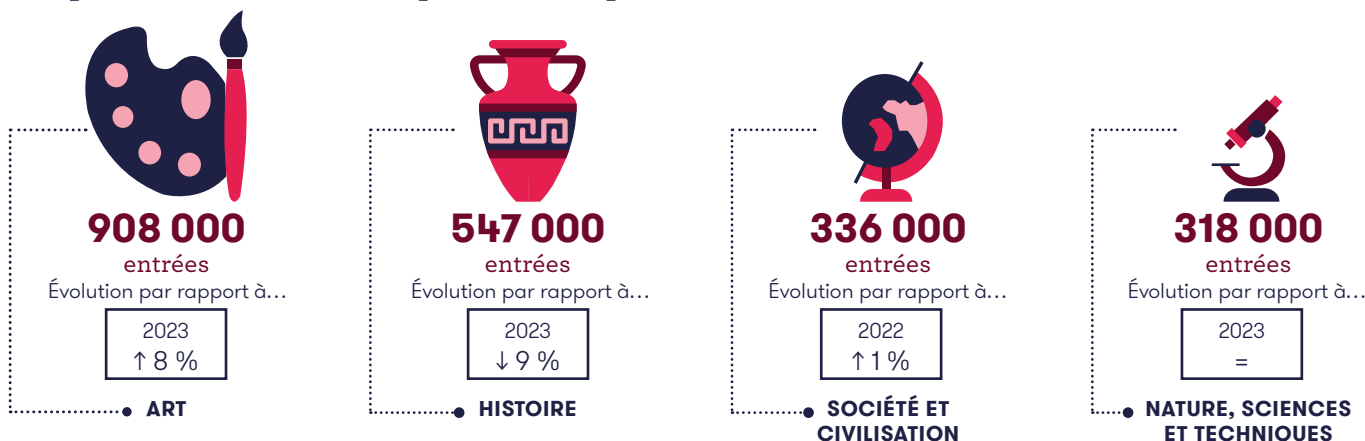
Maison des Illustres du château des Milandes dédiée à Joséphine Baker à Castelnau-la-Chapelle. Ensemble, ces sites totalisent plus de 848 000 entrées en 2024, soit 32 % de la fréquentation de l'ensemble des musées et Maisons des Illustres de la région.

En 2024, les services d'archives départementales (67 établissements**) ont accueilli plus de 412 000 usagers, soit une progression remarquable de 225 % par rapport à 2023. Cette dynamique est portée notamment par l'exceptionnelle hausse enregistrée dans les Pyrénées-Atlantiques (+ 4 231 %), liée à l'organisation, en partenariat avec les services du Département, de l'exposition « 1924-2024. Le train de la Rhune, 100 ans d'ascension ». Présentée sur les parvis des gares de départ et d'arrivée, cette exposition a rassemblé 295 000 visiteurs entre le 30 juin et le 3 novembre 2024. À l'inverse, les baisses de fréquentation observées sont comprises entre - 8 % en Corrèze et - 61 % dans les Deux-Sèvres et en Haute-Vienne.

* Sur les 115 Musées de France de la région, 29 musées étaient fermés. 80 musées ouverts à la visite ont communiqué leurs données de fréquentation. La fréquentation des 6 établissements non-répondants a été imputée sous l'hypothèse d'une progression moyenne de leur fréquentation équivalente à celle des autres établissements de la région.

** Sur les 62 services d'archives de la région, 51 ont répondu à l'enquête annuelle de 2024.

Fréquentation des musées par thématique



2024 Occitanie

Musées de France



132

Monuments nationaux



11

Maisons des Illustres



27

Archives de France



55

services d'archives

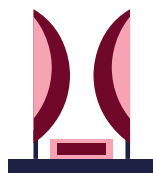
Monuments historiques



4 980

dont 1 495 classés

Jardins remarquables



44

Patrimoine culturel immatériel



45

Villes et Pays d'art et d'histoire



29

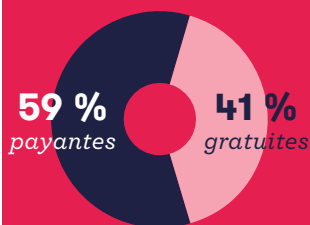
Fréquentation des patrimoines

Musées de France

3,3 millions
d'entrées

Évolution par rapport à...

2023
↑ 5 %

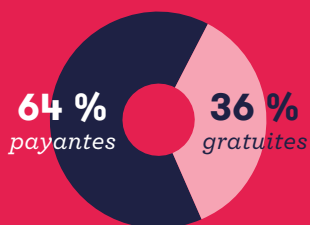


Monuments nationaux

1,1 million
d'entrées

Évolution par rapport à...

2023
=

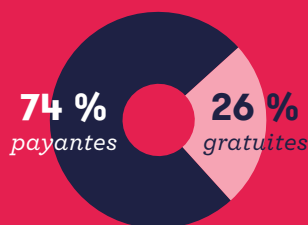


Maisons des Illustres

171 000
entrées

Évolution par rapport à...

2023
↑ 15 %



Services d'archives

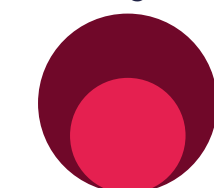
120 000
usagers

Évolution par rapport à...

2023
↑ 19 %



Moins de 18 ans (scolaires et hors scolaires) et 18-25 ans



Évolution par rapport à...

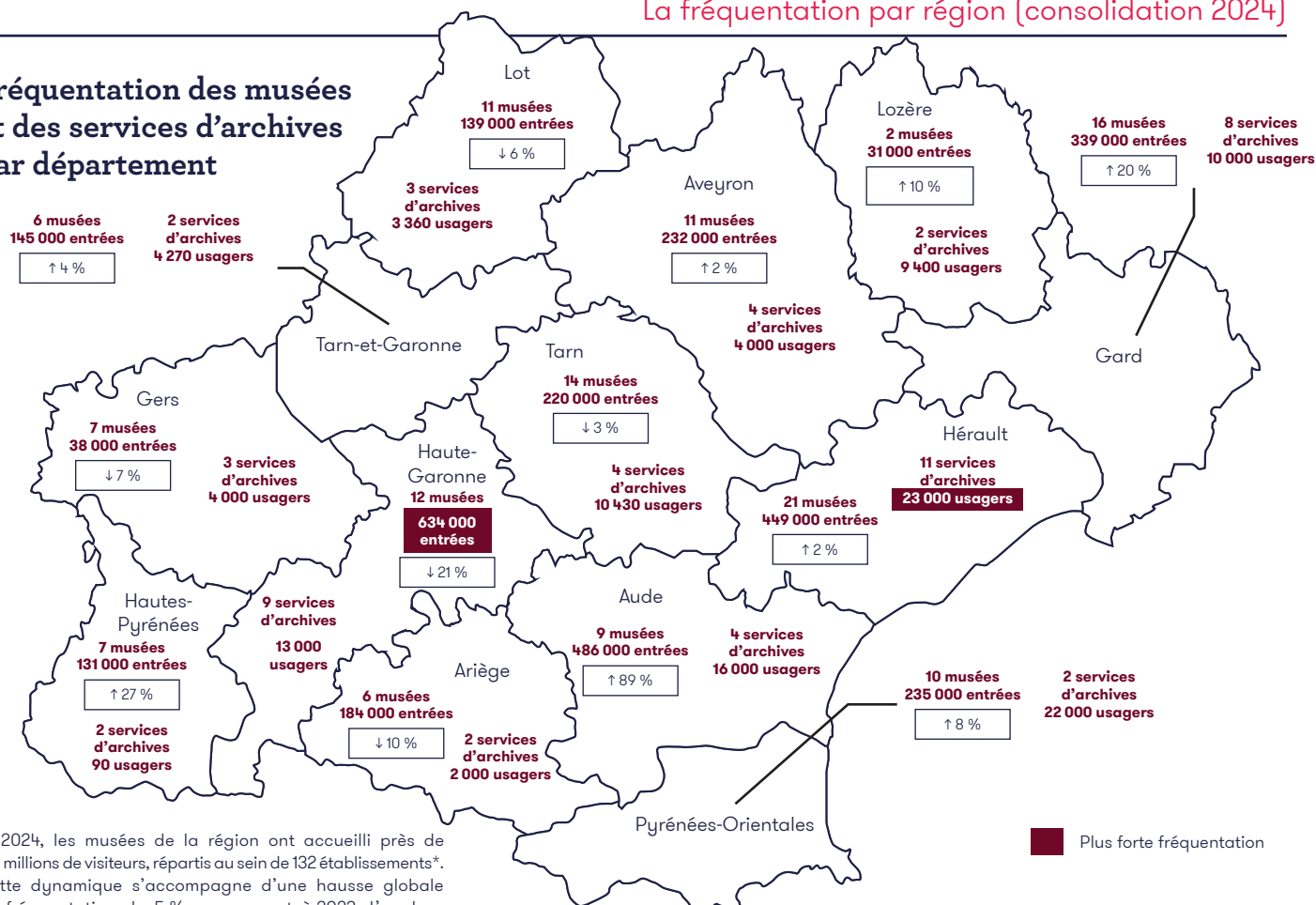
2023
↓ 2 %

887 000*

entrées dont
354 000 scolaires

* Dans les musées, monuments nationaux, Maisons des Illustres et services d'archives.

Fréquentation des musées et des services d'archives par département



En 2024, les musées de la région ont accueilli près de 3,3 millions de visiteurs, répartis au sein de 132 établissements*.

Cette dynamique s'accompagne d'une hausse globale de fréquentation de 5 % par rapport à 2023. L'analyse départementale révèle toutefois des évolutions différentes. Certains territoires enregistrent une baisse de fréquentation, comprise entre -3 % dans le Tarn et -21 % en Haute-Garonne, tandis que d'autres connaissent une progression notable. Les hausses s'échelonnent ainsi de +2 % dans l'Hérault à +89 % dans l'Aude, portées par l'attractivité exceptionnelle du Palais-Musée des archevêques de Narbonne. Ce dernier a accueilli plus de 300 000 visiteurs en 2024, soit une progression remarquable de 359 % sur un an. Deux expositions ont particulièrement contribué à cette dynamique, chacune dépassant le seuil des 100 000 entrées : « Le Palais des Archevêques, revivrez l'histoire ! » qui a réuni plus de 101 000 visiteurs entre le 3 août et le 14 octobre 2024, et « Playmobil au palais : en avant l'histoire ! », qui a attiré 158 000 visiteurs du 19 juillet 2024 au 12 janvier 2025.

À Toulouse, près de 600 000 visiteurs ont été accueillis dans les six musées ouverts, soit une diminution de 22 % par rapport à 2023. Ce recul s'explique principalement par la fermeture partielle des Abattoirs, Musée-Frac Occitanie Toulouse. À Rodez, les musées enregistrent au contraire une progression de 2 % de leur fréquentation. Perpignan connaît également une dynamique positive, avec une hausse de 13 % par rapport à l'année précédente. À Montpellier, la fréquentation des trois musées ouverts reste stable. En revanche, les deux musées de Narbonne, portés notamment par l'attractivité du Palais-Musée des archevêques, enregistrent une croissance exceptionnelle de 111 %, atteignant près de 442 000 entrées contre environ 210 000 en 2023.

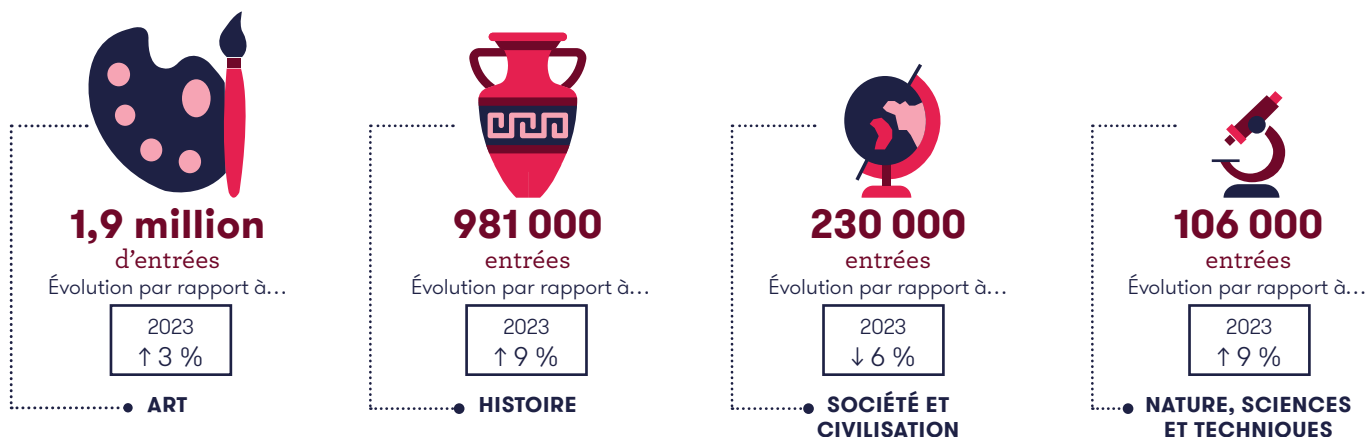
Onze sites régionaux ont dépassé les 100 000 visiteurs en 2024. À eux seuls, ils totalisent plus de 2,5 millions d'entrées, soit 57 % de la fréquentation des musées et monuments nationaux du territoire. Parmi ces sites, neuf sont des musées : le Musée Narbo Via et le Palais-Musée des archevêques de Narbonne, le Musée Soulagès à Rodez, le Musée de la romanité à Nîmes, les Abattoirs, Musée-Frac Occitanie Toulouse, le Muséum d'histoire naturelle et le Musée Saint-Raymond à Toulouse, ainsi que le Musée Fabre à Montpellier. Les deux autres sites sont des monuments emblématiques : les tours et remparts d'Aigues-Mortes et le château et remparts de Carcassonne.

En 2024, près de 120 000 usagers ont fréquenté les services d'archives de la région, soit une hausse de 19 % par rapport à 2023 pour l'ensemble des 56 établissements** concernés. Quatre services enregistrent toutefois une évolution négative : l'Ariège (-36 %), l'Aude (-38 %), le Gers (-5 %) et les Hautes-Pyrénées (-95 %), ces derniers n'ayant pas renseigné l'ensemble des indicateurs de fréquentation pour l'année 2024. À l'inverse, les Pyrénées-Orientales se distinguent par une progression exceptionnelle de 337 %. Cette dynamique est notamment portée par la mise en ligne, en partenariat avec l'Office de tourisme de Perpignan, d'une exposition virtuelle intitulée « Perpignan, ville libérée ! (1944-2024) », consultée par près de 7 000 personnes. Les ateliers pédagogiques proposés par les Archives départementales — sigillographie, héraldique, reliure et enluminure — ont par ailleurs accueilli 1 250 jeunes de moins de 18 ans, confirmant le rôle structurant des services d'archives dans la médiation culturelle et l'éducation au patrimoine.

* Sur les 132 Musées de France de la région, 19 étaient fermés au public. 96 musées ouverts à la visite ont communiqué leurs données de fréquentation. 2 établissements de la région n'ont jamais répondu à l'enquête. La fréquentation des 15 établissements non-répondants en 2024 a été imputée sous l'hypothèse d'une hausse moyenne de leur fréquentation équivalente à celle des autres établissements de la région.

** Sur les 55 services d'archives de la région, 45 ont répondu à l'enquête annuelle en 2024.

Fréquentation des musées par thématique



2024 Pays de la Loire

Musées de France



54

Monuments nationaux



2

Maisons des Illustres



8

Archives de France



31

services d'archives

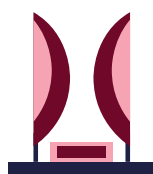
Monuments historiques



2 154

dont 675 classés

Jardins remarquables



19

Patrimoine culturel immatériel



38

Villes et Pays d'art et d'histoire



12

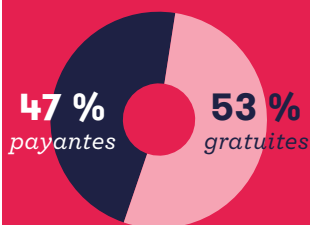
Fréquentation des patrimoines

Musées de France

2 millions
d'entrées

Évolution par rapport à...

2023
↑ 3 %

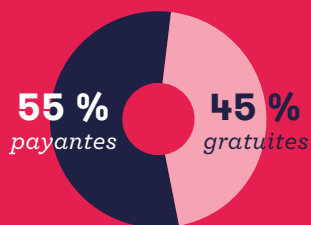


Monuments nationaux

340 000
entrées

Évolution par rapport à...

2023
↑ 10 %

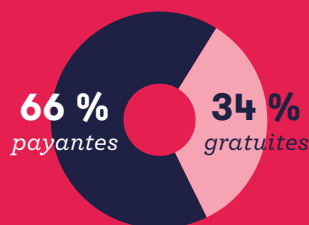


Maisons des Illustres

85 000
entrées

Évolution par rapport à...

2023
↓ 3 %



Services d'archives

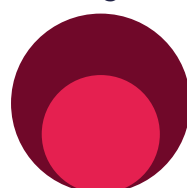
111 000
usagers

Évolution par rapport à...

2023
↑ 79 %



Moins de 18 ans (scolaires et hors scolaires) et 18-25 ans



Évolution par rapport à...

2023
↑ 14 %

675 000*

entrées dont
293 000 scolaires

* Dans les musées, monuments nationaux, Maisons des Illustres et services d'archives.

Fréquentation des musées et des services d'archives par département

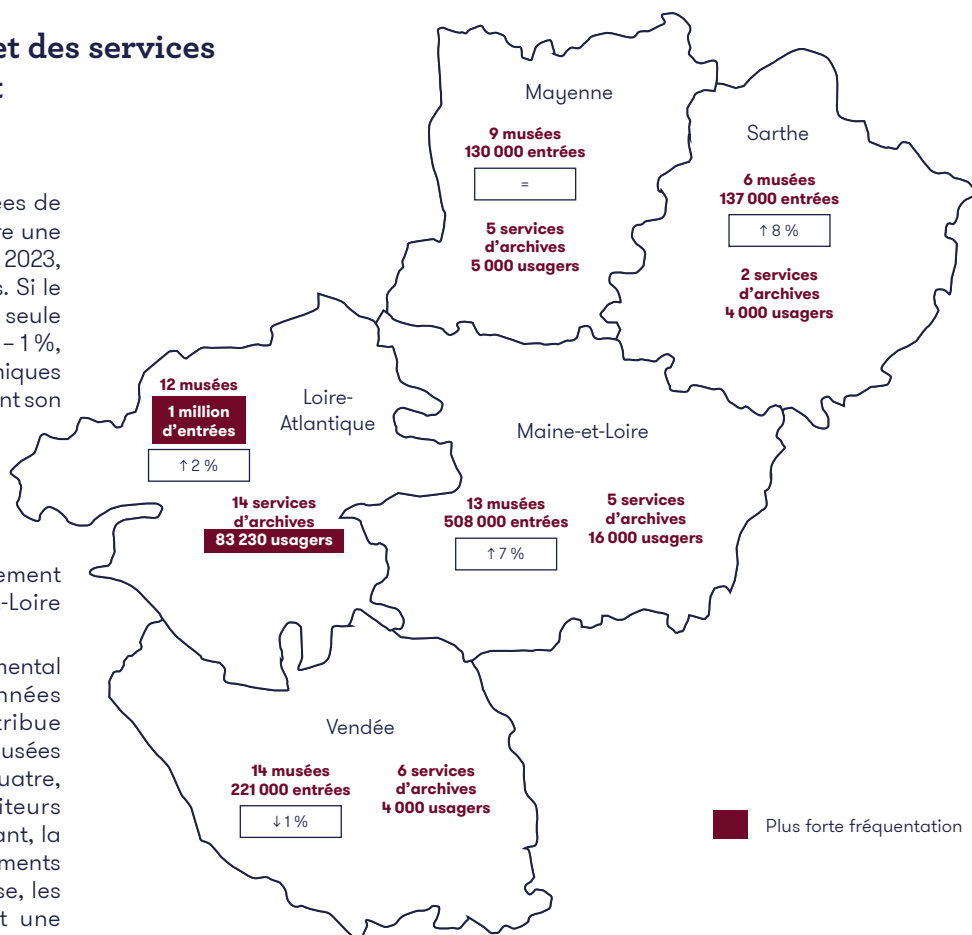
En 2024, la fréquentation des 54 Musées de France* situés dans la région enregistre une progression globale de 3 % par rapport à 2023, dépassant ainsi les 2 millions d'entrées. Si le département de la Vendée constitue la seule exception avec une légère diminution de - 1 %, les autres territoires affichent des dynamiques positives ou stables : la Mayenne maintient son niveau de fréquentation, tandis que les hausses s'échelonnent de + 2 % en Loire-Atlantique à + 8 % dans la Sarthe.

Avec plus d'un million d'entrées, la Loire-Atlantique demeure le département le plus fréquenté, suivi du Maine-et-Loire qui rassemble plus de 508 000 visiteurs.

L'ouverture au public du Musée départemental Thomas Dobrée, après plusieurs années de fermeture, le 18 mai 2024 contribue significativement à la dynamique des musées de Nantes, désormais au nombre de quatre, qui totalisent près de 934 000 visiteurs en 2024. Toutefois, à échantillon constant, la fréquentation cumulée de ces établissements enregistre une baisse de 8 %. À l'inverse, les quatre musées d'Angers connaissent une évolution nettement positive, leur fréquentation progresse de 11 % par rapport à l'année précédente, pour atteindre plus de 260 000 visiteurs.

En 2024, six musées – contre cinq en 2023 – ont dépassé le seuil des 100 000 entrées. Il s'agit du Musée du château des ducs de Bretagne, du Musée des beaux-arts et du Muséum d'histoire naturelle de Nantes, du Musée des beaux-arts et Galerie David d'Angers, du Château-Musée de Saumur, ainsi que du Musée de Tessé et du Musée Jean-Claude-Boulard – Carré Plantagenet du Mans, qui rejoint cette catégorie en 2024. À ces établissements s'ajoute également un monument, le château d'Angers, qui dépasse lui aussi ce seuil. Au total, ces structures ont accueilli plus de 1,5 million de visiteurs, représentant 64 % de la fréquentation de l'ensemble des musées et monuments nationaux de la région.

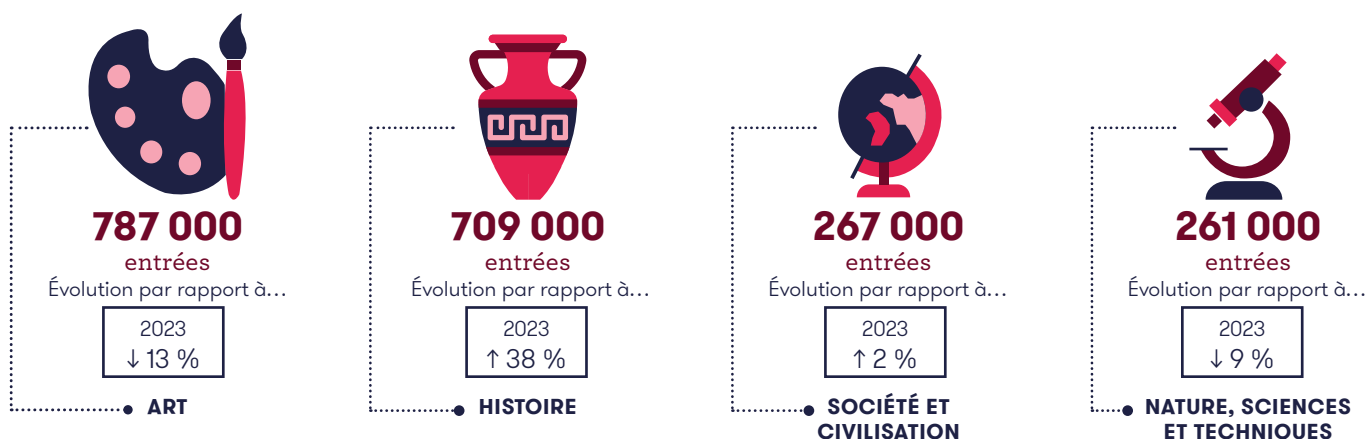
En 2024, la fréquentation des services d'archives, répartis sur 32 établissements**, enregistre une progression notable de 79 % par rapport à 2023. Trois départements présentent toutefois des résultats en retrait : la Mayenne et la Vendée, toutes deux en baisse de 16 %, ainsi que la Sarthe, dont la fréquentation recule de 38 %. À l'inverse, les deux autres services départementaux affichent une dynamique très positive : le Maine-et-Loire progresse de 8 %, tandis que la Loire-Atlantique connaît une hausse exceptionnelle de 165 %. Cette forte augmentation s'explique notamment par la présentation, dans le cadre des Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024, d'expositions itinérantes consacrées au sport, proposées par ces deux services.



* Sur les 54 Musées de France de la région, 6 musées étaient fermés en 2024. 45 musées ouverts à la visite ont communiqué leurs données de fréquentation. La fréquentation des 3 établissements non-répondants a été imputée sous l'hypothèse d'une hausse moyenne de leur fréquentation équivalente à celle des autres établissements de la région.

** Sur les 31 services d'archives de la région, 31 ont répondu à l'enquête annuelle de 2024.

Fréquentation des musées par thématique



2024 Provence-Alpes-Côte d'Azur

Musées de France



121

Monuments nationaux



11

Maisons des Illustres



18

Archives de France



76

services d'archives dont
1 service d'Archives nationales

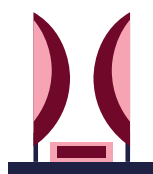
Monuments historiques



2 372

dont 913 classés

Jardins remarquables



51

Patrimoine culturel immatériel



51

Villes et Pays d'art et d'histoire



13

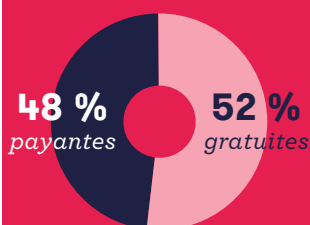
Fréquentation des patrimoines

Musées de France

4,5 millions
d'entrées

Évolution par rapport à...

2023
↓ 2 %



Monuments nationaux

475 000
entrées

Évolution par rapport à...

2023
↑ 5 %

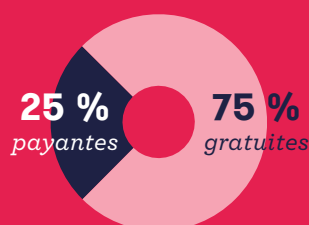


Maisons des Illustres

416 000
entrées

Évolution par rapport à...

2023
=



Services d'archives

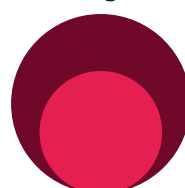
126 000
usagers

Évolution par rapport à...

2023
↓ 11 %



Moins de 18 ans (scolaires et hors scolaires) et 18-25 ans



839 000*

entrées dont
424 000 scolaires

Évolution par rapport à...

2023
↓ 10 %

* Dans les musées, monuments nationaux, Maisons des Illustres et services d'archives.

Fréquentation des musées et des services d'archives par département

En 2024, le Haut Conseil des Musées de France a validé le retrait d'appellation de deux musées situés à Carpentras. Ainsi, en 2024, la fréquentation des 119 musées* de la région enregistre une baisse globale de 2 % par rapport à 2023, avec plus de 4,5 millions de visiteurs accueillis. Cette évolution s'explique en grande partie par la fermeture pour travaux de deux établissements structurants : le Musée d'art moderne et d'art contemporain (MAMAC) de Nice, fermé depuis le 7 janvier 2024 et jusqu'en 2028, qui accueillait en moyenne plus de 130 000 visiteurs par an, ainsi que l'Atelier Paul Cézanne à Aix-en-Provence, fermé depuis le 1^{er} avril 2024 jusqu'au printemps 2025.

Dans ce contexte, les 11 musées ouverts de Nice enregistrent une baisse de 14 %, directement liée à l'indisponibilité du MAMAC. À Marseille, les 10 musées ouverts connaissent également un recul, plus modéré, de 4 %. Les 7 musées d'Aix-en-Provence affichent une diminution de 30 %, conséquence de la fermeture de l'Atelier Paul Cézanne. À l'inverse, les musées d'Arles se distinguent par une progression de 28 %, portée notamment par le Musée départemental de l'Arles antique, qui totalise plus de 110 000 entrées en 2024, contre plus de 99 000 en 2023.

À l'échelle départementale, les Alpes-Maritimes (- 6 %) et les Bouches-du-Rhône (- 5 %) sont les deux territoires enregistrant une baisse de fréquentation. Les autres départements affichent des hausses comprises entre + 5 % pour les Hautes-Alpes et + 19 % pour le Var. Les Bouches-du-Rhône demeurent néanmoins le département le plus fréquenté, avec près de 2 millions d'entrées, suivies des Alpes-Maritimes, qui totalisent plus de 1,6 million d'entrées.

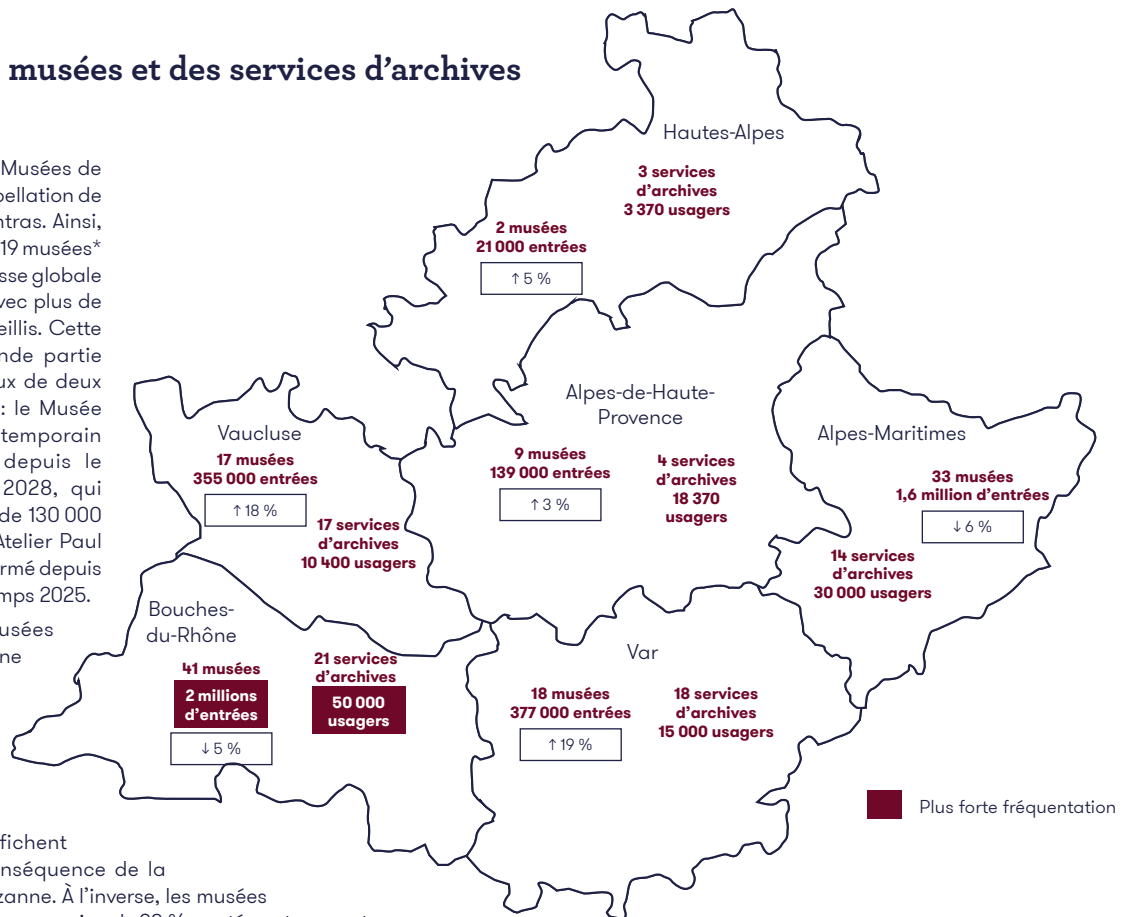
En 2024, 13 sites de la région franchissent le seuil des 100 000 entrées. Ces établissements, parmi lesquels figurent plusieurs musées de référence et des monuments nationaux tels que le Musée Picasso d'Antibes, le Mucem à Marseille, le Musée national Marc Chagall à Nice ou encore le Château d'If à Marseille, ont accueilli près de 2 millions de visiteurs, soit 40 % de la fréquentation totale des musées et monuments nationaux de la région.

En 2024, les 77 services d'archives de la région ont accueilli plus de 126 000 usagers, soit une baisse globale de 11 % par rapport à 2023. Cette évolution masque toutefois des situations contrastées selon les départements. Deux services se distinguent par une hausse de leur fréquentation : les Hautes-Alpes (+ 15 %) et, plus nettement, le Var (+ 69 %). Cette forte progression s'explique notamment par le succès de deux expositions. La première, « Mémoire de Raphaëlois : Archives de la Seconde Guerre mondiale », organisée par les Archives de Saint-Raphaël dans le cadre des commémorations du 80^e anniversaire du Débarquement de Provence, a accueilli 2 500 visiteurs. La seconde, « Chabert – Photographies 1947-1992 : Acte 1 : En longeant quais et chemins », présentée par les Archives de La Seyne-sur-Mer du 17 octobre 2024 au 25 septembre 2025, a attiré 1 000 visiteurs au cours de l'année 2024.

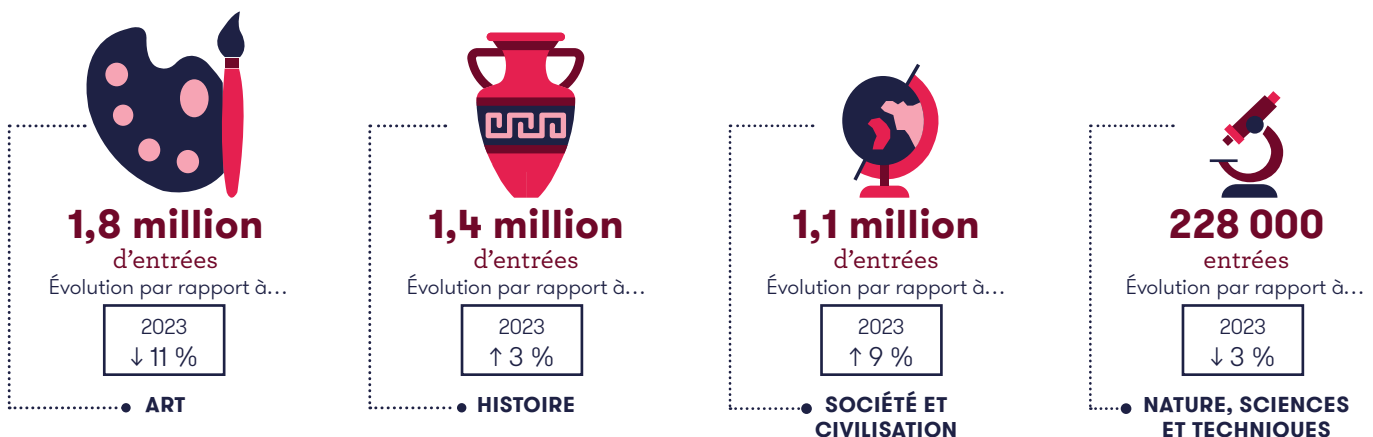
À l'inverse, trois services enregistrent une baisse de fréquentation : le Vaucluse (-11 %), les Alpes-de-Haute-Provence (-15 %) et les Alpes-Maritimes (-37 %). Les Bouches-du-Rhône présentent, quant à elles, un niveau de fréquentation stable par rapport à 2023.

* Sur les 119 Musées de France de la région y compris le Musée de la marine de Toulon, 16 étaient fermés. 94 musées ouverts à la visite ont communiqué leurs données de fréquentation. 2 établissements de la région n'ont jamais répondu à l'enquête. La fréquentation des 7 établissements non-répondants en 2024 a été imputée sous l'hypothèse d'une hausse moyenne de leur fréquentation équivalente à celle des autres établissements de la région.

** Sur les 76 services d'archives de la région, 60 ont répondu à l'enquête annuelle de 2024.



Fréquentation des musées par thématique



2024 Polynésie française

Maisons des Illustres



1

Patrimoine culturel immatériel



2

Fréquentation des patrimoines

Maison des Illustres

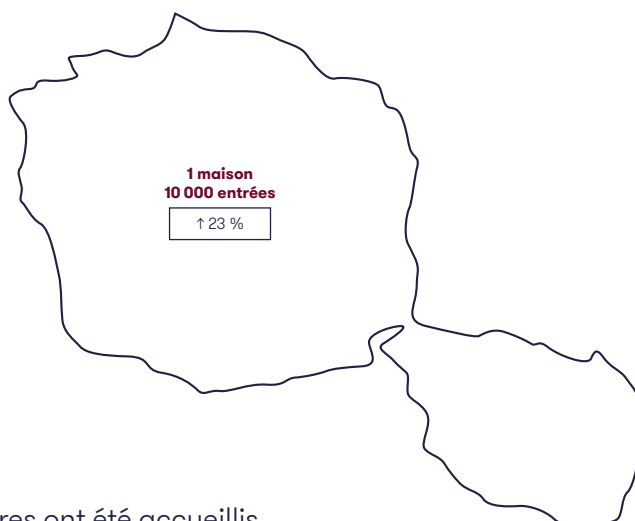
10 000

Évolution par rapport à...

2023

↑ 23 %

Fréquentation de la Maison des Illustres de Polynésie française



1 000 scolaires ont été accueillis dans la maison.

La Maison de James Norman Hall (auteur américain) s'est vu attribuer le label « Maison des Illustres » en 2012. En 2024, la fréquentation de la maison a progressé de 23 % par rapport à 2023 avec 10 000 visiteurs accueillis.

La Maison dédiée à Norman Hall raconte le parcours exceptionnel de cet homme dans son pays d'adoption, Tahiti. Écrivain, aventurier et militaire expérimenté, Norman Hall a laissé une empreinte profonde dans l'histoire locale.

2024

Saint-Pierre-et-Miquelon

Musées de France



1

Monuments
historiques

16

dont 14 classés

Patrimoine culturel
immatériel

1

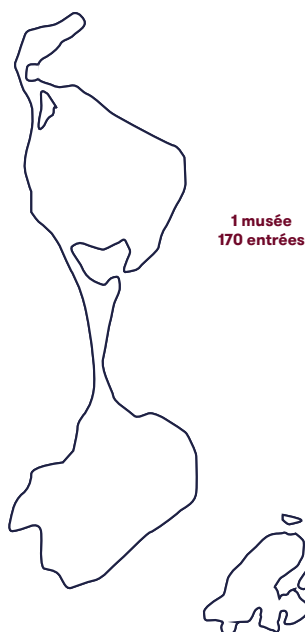
Fréquentation des patrimoines

Musée de France

170

entrées

Fréquentation du Musée de Saint-Pierre-et-Miquelon



Fréquentation du musée par thématique



170

entrées

• SOCIÉTÉ ET
CIVILISATION

Le musée est actuellement fermé en raison de préparation de travaux sur le bâtiment.

Fiche outil

Estimer les émissions de gaz à effet de serre des visiteurs

Les déplacements des visiteurs constituent une donnée à prendre en compte dans l'estimation de l'empreinte carbone des établissements patrimoniaux. En 2025, le DEPS a élaboré, à la demande de la Mission transition écologique et développement durable, une méthode permettant d'estimer ces émissions à partir de l'origine géographique des visiteurs, du mode de transport utilisé et de la durée de leur visite.

Une méthode adaptée à la fréquentation des établissements patrimoniaux

La méthode proposée s'appuie sur les facteurs d'émission publiés par l'Ademe, dans son *Bilan des émissions de gaz à effet de serre du secteur du tourisme en France en 2022*^{*}. Les données de l'Ademe ayant été construites pour caractériser les touristes, elles ne prennent pas directement en compte la situation des visiteurs locaux, qui constituent pourtant une part importante des publics des établissements patrimoniaux. Elles ne permettent pas non plus de détailler les émissions journalières d'un visiteur en fonction du mode de transport utilisé selon sa provenance géographique.

À partir de données brutes obtenues auprès de l'Ademe, le DEPS a donc pu calculer également les émissions carbone des visiteurs résidant à proximité du lieu visité et détailler les émissions selon le mode de transport utilisé et l'origine géographique des visiteurs.

Les facteurs présentés constituent ainsi des valeurs de référence permettant de produire une estimation, et non une mesure directe des émissions de chaque visiteur. La méthode a vocation à être affinée à mesure que de nouvelles données seront disponibles ; le tableau pourra donc évoluer afin d'améliorer progressivement la précision des estimations.



^{*} <https://librairie.ademe.fr/changement-climatique/7637-bilan-des-emissions-de-gaz-a-effet-de-serre-du-secteur-du-tourisme-en-france-en-2022.html>

Le mode de calcul

L'objectif est de proposer une méthode mobilisable par les établissements à partir des informations dont ils disposent sur leurs publics. Plus les données recueillies sont précises, plus le calcul peut être détaillé. Lorsqu'un établissement ne connaît pas le mode de transport utilisé par ses visiteurs, des valeurs moyennes permettent néanmoins de réaliser une estimation.



1. De quelles informations ai-je besoin ?

Pour réaliser le calcul, quatre informations principales sont nécessaires : le nombre total de visiteurs, leur origine géographique, leur mode de transport (si cette information est disponible) et la durée moyenne de visite de l'établissement.

Exemple

Un musée accueille 100 000 visiteurs par an

Son enquête auprès des publics montre que 40 % sont des visiteurs locaux, 35 % des touristes résidents, 15 % des touristes européens et 10 % des touristes non européens. La durée moyenne de visite est de 2 heures.

On commence donc par répartir les 100 000 visiteurs :

**40 000 locaux + 35 000 touristes résidents
+ 15 000 Européens + 10 000 non-Européens**

2. Identifier la valeur d'émission correspondant à chaque public

La méthode distingue différents modes de transport et quatre origines géographiques (voir tableau ci-dessous) : les visiteurs locaux habitant à moins de 100 kilomètres de l'établissement, les visiteurs résidents correspondant aux autres visiteurs Français, ainsi que les touristes européens et non européens. Les valeurs proposées intègrent les déplacements effectués pour rejoindre la destination et les déplacements réalisés sur place. Pour les visiteurs locaux, seul le transport sur place est pris en compte.

Exemple Un visiteur local venu en voiture

Le tableau indique une valeur de **27 kgCO₂e par journée** pour ce profil. Si la visite dure 2 heures, seule la part correspondant à ces deux heures est affectée à la visite :

$$27 \times (2 \div 24) = 2,25 \text{ kgCO}_2\text{e par visiteur}$$

Si 10 000 visiteurs correspondent à ce profil :

$$10\,000 \times 2,25 = 22\,500 \text{ kgCO}_2\text{e, soit } 22,5 \text{ tonnes de CO}_2\text{e}$$

3. Et si je ne connais pas le mode de transport ?

L'établissement peut tout de même réaliser le calcul. Il utilise alors, pour chaque origine géographique, la valeur « **Total** » du tableau, qui agrège les différents modes de transport.

Exemple Le musée connaît l'origine de ses 35 000 touristes résidents, mais pas leur mode de transport

Il utilise la valeur moyenne « Touristes résidents – Total », soit **41 kgCO₂e par journée**, puis applique la durée de visite :

$$35\,000 \times (2 \div 24) \times 41 = 119\,583 \text{ kgCO}_2\text{e, soit environ } 120 \text{ tonnes de CO}_2\text{e}$$

Le même calcul est ensuite réalisé pour chacune des catégories de visiteurs. La somme des résultats fournit l'estimation des émissions attribuables aux visiteurs de l'établissement.

Tableau permettant d'estimer les émissions des visiteurs en kgCO₂e/journée

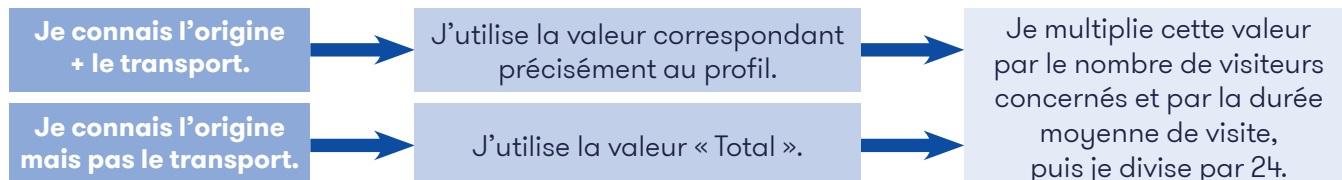
Origine des touristes	Moyen de transport*	Ensemble des émissions transport (origine destination et sur place) d'un visiteur	Ensemble des émissions d'un visiteur (transport + émissions liées à l'hébergement, la nourriture, etc.)
Visiteurs locaux	Total	5	25
	Voiture	7	27
	À pied	0	20
	Transport en commun	1	21
Touristes résidents	Total	21	41
	Voiture	22	42
	Avion	58	78
	Train	11	31
	Autocar	10	30
	Maritime	62	82
Touristes européens	Total	68	87
	Voiture	58	77
	Avion	117	136
	Train	54	73
	Autocar	22	41
	Maritime	176	195
Touristes non européens**	Total	283	302
	Voiture	165	184
	Avion	340	359
	Train	165	184
	Autocar	143	162
	Maritime	901	920

* Pour les visiteurs locaux, les émissions sont ventilées par le transport sur place. Pour les autres types de touristes, la ventilation est faite par le transport origine-destination.

** Les données totales d'émissions des touristes non européens diffèrent des totaux publiés dans le rapport de l'Ademe (respectivement 261 et 280 kgCO₂e/journée) du fait d'hypothèses méthodologiques nécessaires au calcul des émissions selon les modes de transport.

Source : exploitation réalisée par le DEPS du ministère de la Culture (Claire Thoumelin et Nicolas Pietrzyk) à partir de la base de données ©Ademe-Bilan GES Tourisme 2024.

À retenir



Les publications

du Département des études, de la prospective, des statistiques et de la documentation

Ces publications sont téléchargeables sur le site : <https://www.culture.gouv.fr/fr/espace-documentation/statistiques-ministerielles-de-la-culture2>
et sur www.cairn.info

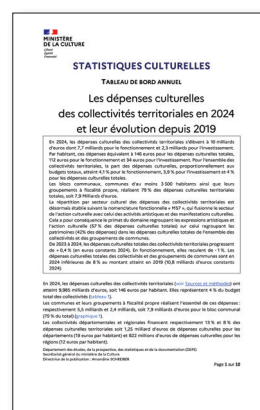


Le poids économique direct de la culture en 2024

Nicolas Pietrzyk

Collection « Culture chiffres », 26 p.

Septembre 2026

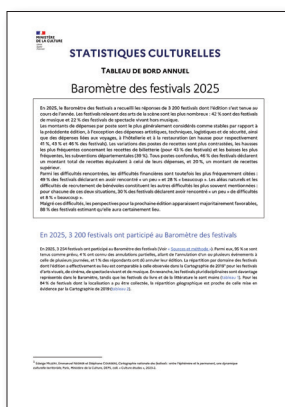


Les dépenses culturelles des collectivités territoriales en 2024 et leur évolution depuis 2019

Catherine Bunel, Loreline Court et Jean-Cédric Delvainquière

Tableau de bord annuel, 10 p.

Juillet 2026

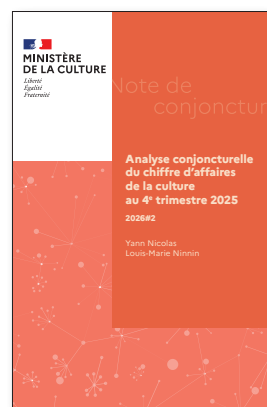


Baromètre des festivals 2025

Bérangère Dujardin

Tableau de bord annuel, 11 p.

Juillet 2026



Analyse conjoncturelle du chiffre d'affaires de la culture au 4^e trimestre 2025

Yann Nicolas et Louis-Marie Ninnin

Collection « Note de conjoncture », 30 p.

Juillet 2026



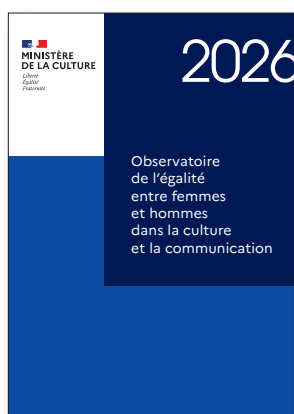
Chiffres clés 2025 Statistiques de la culture et de la communication Édition 2026

Des chiffres et une analyse synthétique par secteur

- Économie du champ culturel
- Formations, emplois et revenus
- Géographie des activités culturelles
- Pratiques, usages et consommations
- Patrimoines
- Création artistique
- Médias et industries culturelles

Téléchargeable sur le site :

<https://www.culture.gouv.fr/espace-documentation/statistiques-ministerielles-de-la-culture2/publications/chiffres-cles-2025-de-la-culture-et-de-la-communication>



Observatoire de l'égalité entre femmes et hommes dans la culture et la communication

Édition 2026

104 p.

Mars 2026



Culture en régime numérique

Sous la direction de Vincent Berry,
Anne Jonchery et Amandine Louguet

Collection « Questions de culture », 344 p.

Février 2026

ISBN : 978-2-7246-4585-9

À commander sur le site des Presses de Sciences Po :

www.pressessciencespo.fr

Pour la version numérique : sur www.cairn.info

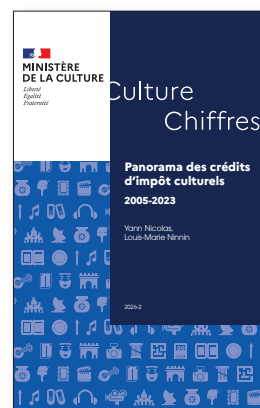


Les bénévoles des associations culturelles

John Baude

Collection « Culture chiffres », 24 p.

Mars 2026



Panorama des crédits d'impôt culturels, 2005-2023

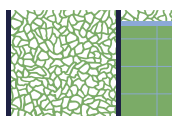
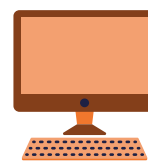
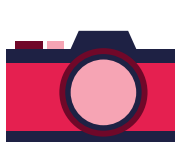
Yann Nicolas et Louis-Marie Ninnin

Collection « Culture chiffres », 26 p.

Juillet 2026

Remerciements

Le bureau Dynamiques territoriales du Département des études, de la prospective, des statistiques et de la documentation (DEPS) remercie pour leur contribution : le Service interministériel des archives de France, le Service des Musées de France, le Département des affaires européennes et internationales, le Service du patrimoine, dont la Sous-Direction des monuments historiques et des sites patrimoniaux, la mission de l'Inventaire général du patrimoine culturel de la Direction générale des patrimoines et de l'architecture, la direction générale de la démocratie culturelle, des enseignements et de la recherche, les services musées des Drac, l'ensemble des Musées de France, les Maisons des Illustres, le Centre des monuments nationaux, le Domaine national de Chambord, Universcience, la Délégation à l'information et à la communication (DICOM), la Direction du développement culturel et de la communication, la Délégation à l'inspection, à la recherche et à l'innovation, dont le Département de la recherche, de la valorisation et du patrimoine culturel immatériel, le Louvre-Lens, Pompidou-Metz, Paris Musées, le Muséum d'histoire naturelle de Paris, le Musée national de la marine, la Réunion des musées nationaux et du Grand Palais, le réseau des comités régionaux et départementaux du tourisme, le Crédoc, Voix/Publics, Objectif terrain, et l'ensemble des contributeurs à la remontée de données chiffrées.



PATRIMOSTAT

Coordination : Lucile Battery Zizi, Louna Cormier,
Jasmina Stevanovic, Tiphaine Vilbert

Pour nous écrire :
Ministère de la Culture
Secrétariat général
DEPS – Bureau dynamiques territoriales
Patrimostat
182, rue Saint-Honoré 75001 Paris

contact : lucile.battery-zizi@culture.gouv.fr

ISBN : 978-2-11-179333-0

Date de publication : septembre 2026